

Le meilleur athlète des Jeux de Moscou

Le Britannique Daley Thompson a gagné le titre du décathlon sans toutefois établir un nouveau record du monde.

page B-2



Le FBI aurait des preuves accablantes contre Carter

(D'après AFP et AP) — Un homme d'affaires newyorkais, M. James Feeney, a déclaré qu'il avait remis au FBI des "bandes magnétiques qui pourraient renverser le président Carter". M. Feeney a fait cette révélation lors d'une interview publiée samedi dans "Expressen", mentionnant

qu'il possédait "des bandes magnétiques et des documents" prouvant que la police fédérale était informée des transactions de Billy Carter avec la Libye il y a 18 mois et que le président du Parti démocrate, M. John White, recevait de l'argent libyen.

L'interview a été accordée à

Denver, au Colorado, où M. Feeney est entendu en justice pour une affaire de fraude bancaire.

Selon lui, le procès entre dans le cadre des efforts pour dissimuler "le scandale des pots de vin

(Suite à la page A2, 1re col.)

autre nouvelle, page C-1



Le Nord-Ouest: la situation de l'économie

Pour la première fois de son histoire économique, la région du Nord-Ouest québécois peut maintenant se flatter de la naissance d'un secteur manufacturier dont le dynamisme a fait passer le niveau d'emploi du secteur secondaire devant celui de la simple exploitation des ressources naturelles.

page A-10

Opposition à un emprunt à Beauport

Le Parti municipal de Beauport s'oppose à un règlement d'emprunt servant à financer une transaction avec une compagnie appartenant à 90 pour 100 au père du maire Bédard.

page A-4



Dale BRAGG

Indemnité de \$10 pour sa mort

ATLANTA (d'après UPI) — La décision d'un jury fédéral d'accorder la "dérisoire" somme de \$10 en dédommagement à la famille de Dale Bragg, 14 ans, qui avait été abattu par la police de Morrow, en Géorgie, a stupéfié le procureur de la famille. "C'est inconcevable, a dit le procureur Fred Orr, qu'on me dise que la vie d'une personne ne vaut que \$10." Les Bragg avaient intenté une poursuite de \$2 millions à la suite de la mort de leur fils survenue en 1976.

Le jury a trouvé la ville de Morrow "coupable de grossière négligence" pour avoir omis d'entraîner adéquatement ses policiers.

Le jeune Bragg avait été tué par un policier qui répondait à un appel pour un vol dans une résidence non habitée. A son arrivée sur les lieux, le policier avait vu trois enfants s'enfuir et il a dit, lors du procès, qu'il avait accidentellement tiré sur Dale Bragg.

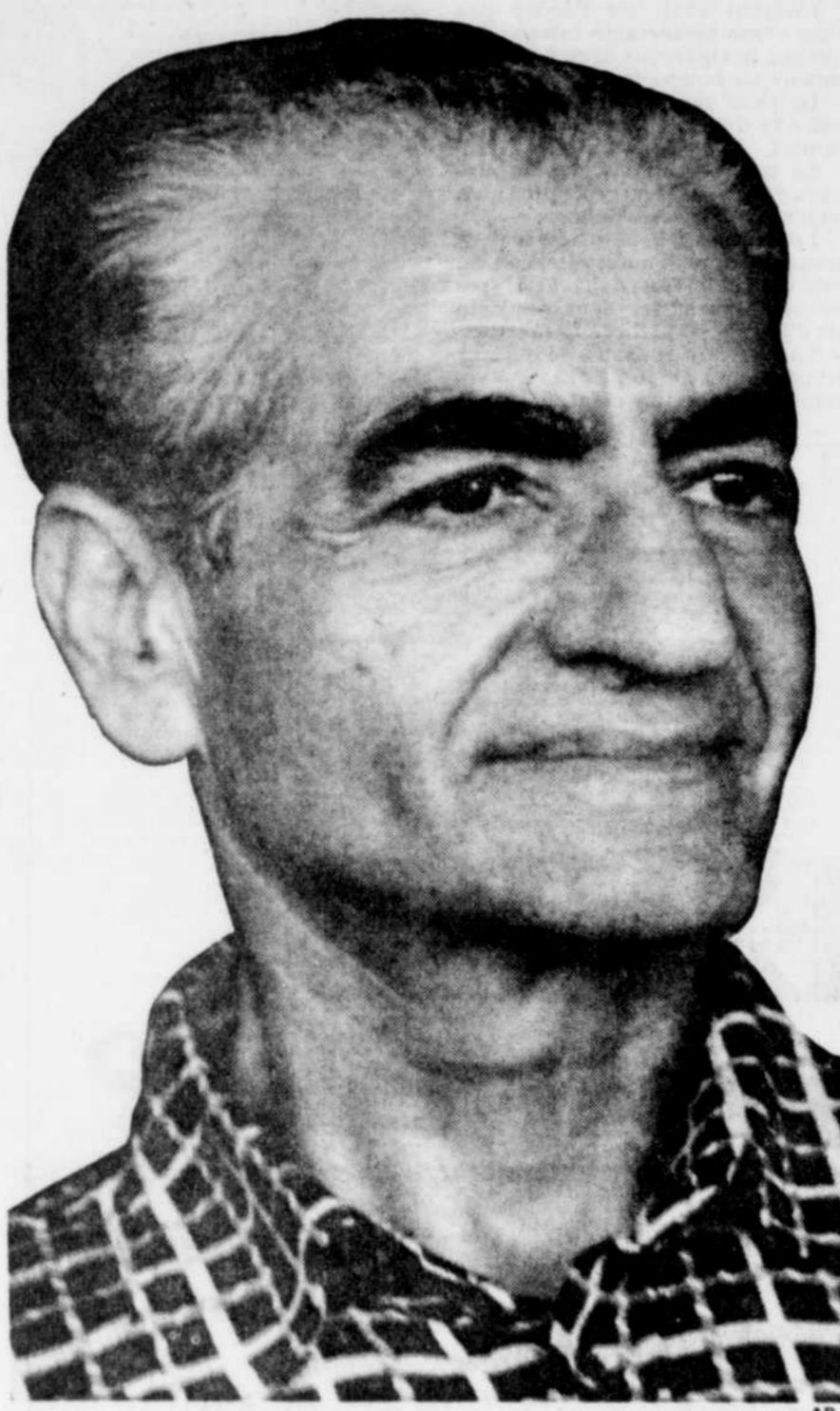
Le procureur de la famille a fait savoir qu'il demanderait que l'on institue un autre procès.

sommaire

Annonces classées	C-2 à C-16
Arts et lettres	B-6 et B-7
Bridge	C-13
Décès	C-17
Economie-finances	A-10
Feuilleton	C-14
Horoscope	C-13
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	C-3
Mots croisés	C-4
Où aller à Québec	B-7
Page documentaire	A-7
Patron	C-12
Sport	B-1 à B-8
Télévision	B-6

météo

Nuageux avec averses ou orages. Maximum de 18 à 25. Demain: nuageux avec averses. détails, page C-2



L'ex-chah d'Iran, Mohammed Reza Pahlavi, lors de sa période d'exil à Panama.

Souscription pour aider Sarmont dans son aventure

(LE SOLEIL, UPC, CP) — Le deltaplane du Californien Eagle Sarmont est toujours immobilisé et d'une seule pièce, à l'aéroport de Baie-Comeau-Hauterive (à Pointe-Lebel).

Sarmont n'a pas donné suite à l'ordre que lui avait signifié le ministre fédéral des Transports de "débarasser" l'aéroport de sa voiture, au plus tard à 17h samedi.

Au contraire, l'aventurier s'est attiré l'encouragement et la sympathie du public et de la population de la région de Baie-Comeau en particulier, au cours de la fin de semaine.

Les centaines de personnes qui ont répondu à l'invitation de Sarmont et qui ont pu scruter de près le curieux appareil, l'ont encouragé moralement et monétairement à poursuivre son expérience. En début de soirée hier, la contribution organisée en sa faveur totalisait \$1.200.

"C'est considérable, percevoir un tel montant en deux jours, avec une

population plutôt minime dans le territoire de Baie-Comeau", considère M. Pierre Archambault, contrôleur aérien à la tour de Pointe-Lebel.

Cela démontre l'enthousiasme des gens envers Sarmont, constate M. Archambault, qui précisait au journal LE SOLEIL, que le public ne semble pas comprendre ni accepter l'intransigence des autorités.

Greenland

La campagne vise à recueillir \$4.500, pour permettre au jeune homme de prendre l'avion avec son engin jusqu'au Greenland, d'où il pourrait poursuivre son équipée.

En attendant, il loge chez un contrôleur aérien de Baie-Comeau, Hubert Castonguay et il apprécie l'hospitalité des Québécois.

"L'interdiction de voler l'a rendu malheureux, au début, de dire Mme

(Suite à la page A2, 1re col.)

LES CHAMPAGNE au festival de Jacques Cartier à Gaspé



La mort du chah ne change rien pour les otages

(D'après AFP, AP, UPI, NYTNS) — En dépit de la mort du chah d'Iran, survenue hier matin au Caire, le gouvernement des Etats-Unis a à toutes fins utiles exclu un déblocage immédiat de la question des otages.

A Téhéran, d'ailleurs, tant le président Bani-Sadr que les étudiants islamiques qui détiennent les 52 otages américains, ont réaffirmé hier que ce qui était en question n'était pas le sort du chah, dont le cadavre, disent-ils, n'intéresse plus personne, que ses biens qu'il s'agit de restituer au peuple iranien.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, à Washington, M. Jody Powell a précisé que le seul élément vraiment important susceptible de solutionner la crise des otages est la ratification dans ses fonctions du nouveau premier ministre de l'Iran, M. Mostafa Mir-Salim, par le Parlement iranien. Le président Bani-Sadr a en effet désigné l'ancien chef de police comme chef du gouvernement, samedi dernier.

Quelques heures après la nouvelle, le gouvernement Carter a publié un communiqué laconique dans lequel, outre l'annonce d'un message de condoléances par le président Carter à la famille Pahlavi, il se borne à déclarer: "Le chah a dirigé son pays à une époque de profonds changements. La mort du chah marque la fin d'une époque qui sera, tout le monde l'espère, suivie d'une ère de paix et de stabilité".

Le gouvernement américain sera représenté aux funérailles du chah, qui auront lieu demain.

Aucun officiel américain n'a évoqué les liens privilégiés que les Etats-Unis ont entretenus pendant plus de 30 ans avec le régime impérial iranien.

L'ancien président Richard Nixon, qui participera aux obsèques, l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger et le candidat républicain Ronald Reagan ont, en revanche, rendu hommage à l'ancien ami "fidèle et loyal" des Etats-Unis. "Le gouvernement iranien n'a plus d'excuses pour continuer à garder en otages des Américains innocents", a pour sa part ajouté M. Nixon.

En dépit de la réserve dont fait preuve le gouvernement Carter, certains responsables émettent en privé l'espoir que la disparition du chah contribuera à un changement dans la situation des otages.

Les Iraniens doivent maintenant tirer un trait sur une époque révolue et affronter le problème de leur avenir, a déclaré en substance un haut fonctionnaire américain.

Cet espoir a été exprimé par plusieurs familles des otages. Mme Louisa Kennedy, porte-parole des familles, qui a été reçue dimanche matin au département d'Etat, a pour sa part déclaré: "Maintenant que le chah est mort, les familles des otages espèrent que la raison de leur déten-

(Suite à la page A2, 4e col.)



Deux gardiens de la révolution postés devant l'ambassade américaine de Téhéran font le signe de la victoire en brandissant la "une" d'un journal annonçant la mort hier matin de l'ex-chah d'Iran.

Entente de principe aux usines de l'Abitibi-Price

TORONTO (d'après UPC) — Les négociateurs du Syndicat canadien des travailleurs du papier et ceux de la compagnie Abitibi-Price en sont venus à une entente de principe, samedi, à Toronto, qui devrait mettre fin à la grève de 6.200 ouvriers dans trois provinces, dont le Québec.

Un porte-parole du syndicat a déclaré que l'acceptation de l'entente d'une durée de deux ans, sera recommandée aux grévistes et que le résultat des votes devrait être connu vers le milieu de la semaine. Ce n'est qu'à ce moment que les détails du contrat seront rendus publics.

La grève à 18 usines de l'Abitibi-Price en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve avait été déclenchée par des divergences de vues sur les clauses d'indexation au coût de la vie et des problèmes de sécurité d'emploi et de retraite face à la nouvelle technologie.

Les syndiqués du SCTP avaient quitté le travail sur une période de 12 jours précédant la fermeture complète des usines le 4 juillet. Le syndicat de 40.000 membres espérait en arriver à une entente qui puisse servir de modèle pour les négociations avec les autres producteurs de papier.

Une prolongation de la grève chez Abitibi-Price, le plus important fabricant de papier au monde, aurait pu créer une large pénurie de papier pour les quotidiens d'Amérique du Nord.

La compagnie exporte 65 pour 100 de sa production annuelle aux publications américaines.

Au Québec

Au Québec, entre-temps, la grève de 5.500 membres de la Fédération

des pâtes et papiers de la Centrale des syndicats nationaux, continue de paralyser plusieurs entreprises, dont Abitibi-Price, Consolidated-Bathurst, la CIP, Kruger et Quebec North Shore.

En attendant les résultats des négociations de Toronto, où le gouvernement du Québec avait délégué un observateur, les discussions entre la CSN et Abitibi-Price avaient été suspendues. La centrale québécoise insiste notamment sur une indexation de 0,05 du point d'augmentation au coût de la vie.

La CSN a invité, la semaine dernière, tous les travailleurs à participer à une manifestation qui doit se tenir à La Baie, le 1er août, afin de souligner le premier mois de grève de ses membres.



Des groupes d'Iraniens fuient devant la charge des policiers de Washington où se sont déroulées hier plusieurs manifestations de groupes pro et anti-Khomeiny.

Iraniens et Américains manifestent à Washington

WASHINGTON (AFP) — Des centaines de manifestants iraniens pro et anti-Khomeiny et de jeunes Américains se sont affrontés à proximité de la Maison Blanche hier, jour de la mort de l'ex-chah.

Quelques incidents brefs, mais violents, ont éclaté devant l'hôtel Hilton, situé à quelques minutes de la Maison Blanche. Plusieurs Iraniens ainsi qu'un policier ont été légèrement blessés. Sept manifestants ont été arrêtés par la police.

Durant plusieurs heures, les policiers casqués et armés de longues matraques en bois, certains à cheval, se sont employés à ne pas laisser les groupes pro-Khomeiny approcher du cortège de la manifestation organisée par la "Fondation pour la liberté de l'Iran", hostile au régime de Téhéran.

Environ 300 membres de cette organisation dont le leader, M. Ali Akbar Tabatabai, avait été assassiné mardi dernier à Washington, se sont regroupés devant la Maison Blanche

pour dénoncer la politique du président Carter, responsable, selon eux, de la chute du chah.

Plusieurs manifestants anti-Khomeiny, qui avaient le visage recouvert de bas, portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Arrêtez la boucherie médiévale en Iran". "L'Iran est aujourd'hui un repaire de criminels".

Lors de cette manifestation devant la Maison Blanche, trois Iraniens pro-Khomeiny ont tenté de se jeter sur M. Mohamed Reza Tabatabai, le frère de l'ancien président de la "Fondation pour la liberté de l'Iran", assassiné mardi dernier. Des policiers sont immédiatement intervenus et les trois manifestants ont été arrêtés.

Les partisans de l'ayatollah Khomeiny, certains drapés de blanc portant en lettres rouges le mot "martyr", ont scandé dans l'après-midi des slogans face à des barrages de policiers.

Certains manifestants n'avaient pas eu le temps de modifier leurs pancartes sur lesquelles on pouvait lire des slogans contre l'ex-chah. Ces manifestations avaient en effet été prévues et autorisées plusieurs jours avant la mort de l'ex-souverain iranien.

La mort du... (Suite de la première page)

tion a disparu et que peut-être ils laisseront nos compatriotes rentrer et mettre un terme à leur souffrance".

"Je ne crois pas que cela va accélérer la libération des otages d'une façon quelconque, mais je l'espère", a pour sa part déclaré Mme Eleanor Kupke.

Iran
A Téhéran, par ailleurs, compte tenu de la haine féroce dont le chah était encore récemment l'objet, sa mort est presque passée inaperçue. Il y a bien eu quelques mouvements d'allégresse limités dans les rues, mais nullement de rassemblements de foules géantes comparables à celles qui, de temps à autres, groupent des centaines de milliers de personnes réclamant à cor et à cri la mort du chah.

Au Parlement, les députés, plusieurs heures après l'annonce du décès, étaient sceptiques sur l'authenticité de la nouvelle. "Nous le croyons quand nous verrons des photographies de son cadavre", affirmaient certains députés. D'autres accusaient la CIA d'avoir assassiné l'ancien empereur.

Mort du chah

L'ancien chah est décédé des suites d'une hémorragie interne qui a plongé le monarque déchu dans un coma de six heures avant de mourir.

Le chah sera inhumé à la mosquée Al Rifaie, au Caire, tout près de son père.

La tombe est prête depuis plusieurs semaines. Il ne reste plus qu'à enfouir le corps du défunt.

Les travaux à la mosquée avaient commencé après l'hospitalisation du chah, le 27 juin. C'est dans cet édifice que se trouvent les deux derniers rois d'Égypte, Fouad et Farouk.

La mort de l'ex-chah a donné hier une nouvelle actualité à des rumeurs selon lesquelles un commando ira-

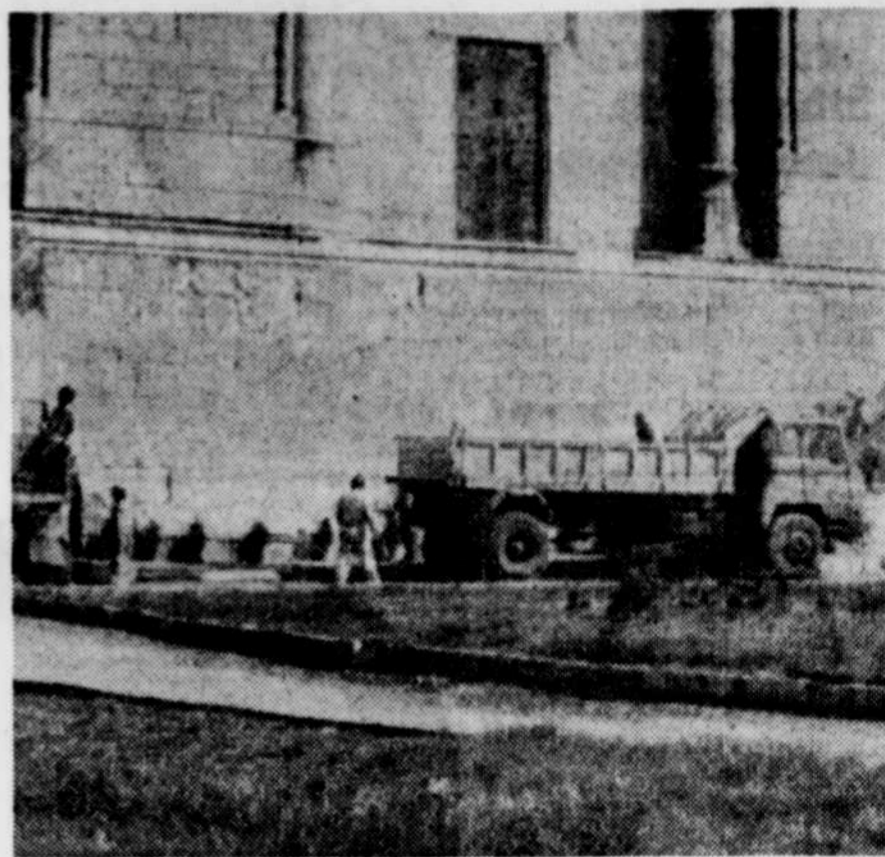
nien tenterait d'assassiner les membres de sa famille au moment où ils se rassembleraient en Égypte pour ses obsèques.

Ces rumeurs avaient circulé avec insistance début juillet dans les milieux d'exilés iraniens anti-khomeinistes aux États-Unis.

Le chah, comme d'ailleurs la plupart des membres de la famille royale, ont en effet été condamnés à

mort par un tribunal révolutionnaire iranien peu après l'effondrement de la monarchie en janvier 1979.

Selon des rumeurs persistantes, une vingtaine de militants islamiques avaient été recrutés en Iran pour assassiner la famille du chah. On affirmait même, début juillet, que plusieurs membres de ce commando se trouvaient déjà en Libye, pour gagner clandestinement l'Égypte.



Des ouvriers complétaient hier le tombeau de l'ex-chah d'Iran à l'extérieur de la mosquée du Caire.

Le FBI aurait... (Suite de la première page)

libyens. Il a travaillé avec le banquier Robert Vesco, actuellement en fuite pour échapper à la justice.

Le journal précise qu'il a reçu par téléphone, confirmation d'un membre du FBI à New York que M. Feeney avait travaillé pour le FBI et remis des documents à la police fédérale.

Non seulement le FBI savait il y a 18 mois que Billy Carter avait conclu un accord pour recevoir de l'argent de Libye, mais le FBI détient également des preuves attestant que le président du Parti démocrate, John White, un proche conseiller du président Carter, a reçu des pots de vin pour influencer le chef de l'exécutif afin que la Libye ait des avions de transport américains plus gros. Il a des preuves sous la forme de bandes magnétiques, de contrats et de photos déposés au tribunal de Denver et au FBI à New York.

Après le Sénat

Par ailleurs, l'affaire "Billygate" continue de s'étendre.

Après la décision du Sénat américain de se pencher sur ses détails, c'est la Chambre des représentants qui a demandé au président Carter de répondre à plusieurs questions.

Dans une conférence de presse donnée samedi à la Maison blanche, M. Jody Powell, porte-parole de M. Carter, a annoncé que le président donnerait par écrit "des réponses détaillées" à ces questions, formulées dans deux lettres adressées à M. Carter par la Commission des affaires étrangères et la Commission judiciaire de la Chambre.

Il est notamment demandé au chef de l'exécutif américain de fournir les dates "de toutes les conversations et actions" du président et de son frère Billy concernant le rôle de ce dernier en tant

qu'agent du gouvernement libyen. Les deux commissions désirent également des éclaircissements sur les consignes données par le président à ses principaux conseillers "au sujet de la politique à suivre vis-à-vis des activités de Billy Carter". M. Powell a ajouté que le président fournira toutes les informations requises dans la mesure où elles sont soumises aux contrôles appropriés destinés à protéger les informations confidentielles".

Le porte-parole de M. Carter a souligné "qu'il a déjà été répondu à une bonne partie des questions". Le reste, a-t-il ajouté, pourrait être fourni d'ici la fin de semaine.

Abandon des poursuites

Les deux commissions, a-t-il poursuivi, ont en outre demandé au ministère de la Justice un rapport sur les résultats de son enquête sur Billy Carter. Elles demandent en outre qui est à l'origine de la décision de ce ministère d'abandonner les poursuites entamées contre le frère du président en échange de son enregistrement — tardif et hésitant — en tant qu'agent du gouvernement libyen.

M. Benjamin Civiletti, attorney général — ministre de la Justice — des États-Unis, fait lui-même l'objet d'une enquête de ses propres services, afin de déterminer si la conversation qu'il avait eue le 17 juin dernier avec le président Carter au sujet de Billy était contraire à la loi. Samedi, il a déclaré accueillir cette enquête avec satisfaction. "J'ai donné instruction à l'ensemble du ministère de coopérer entièrement" avec l'Office de la responsabilité professionnelle, branche du ministère de la Justice chargée de l'enquête, a-t-il affirmé.

Souscription... (Suite de la première page)

Renée Castonguay, l'épouse du contrôleur, mais maintenant, il a la chance de rencontrer beaucoup de gens qu'il n'aurait pas connus autrement. Il dit qu'il est content de s'être fait beaucoup de nouveaux amis."

Hier, Eagle Sarfont était à Montréal pour enregistrer une émission de télévision pour un réseau américain.

Il espère que ses apparitions publiques encourageront les Américains à contribuer à la campagne de financement.

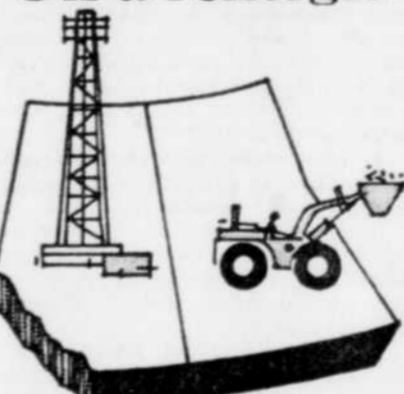
Sarfont est parti du New Jersey il y a huit jours et les autorités canadiennes l'ont empêché de poursuivre son voyage, parce que son engin n'était pas assez sécuritaire et risquait d'obliger le gouvernement canadien à financer d'éventuelles opérations de recherches si le delta-plane se trouvait en difficulté.

Eagle Sarfont se dit pourtant prêt à assumer les risques et les coûts qui pourraient en résulter. "C'est mon aventure et je paierai la note", a-t-il dit.

A Montréal, il devait s'assurer que les gouvernements du Danemark, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande lui permettraient de survoler leur territoire, pour ne pas qu'une semblable aventure lui arrive quand il aura réussi à quitter le Canada.

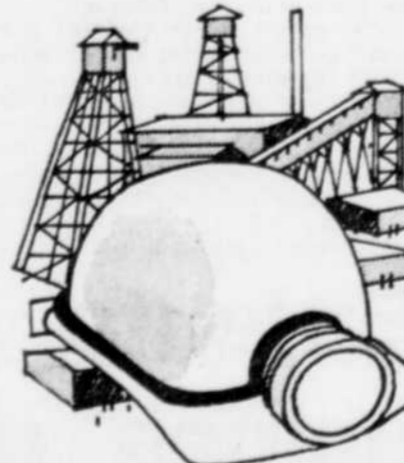
L'ÉNERGIE: quelles nouvelles?

On a l'énergie



Les sables bitumineux et le pétrole lourd de l'Alberta et de la Saskatchewan forment l'un des plus vastes gisements connus d'hydrocarbures pétroliers du monde.

Quelque 200 milliards de barils de pétrole brut synthétique peuvent en être extraits. Les sables bitumineux et le pétrole lourd sont transformés en pétrole brut synthétique, puis on en améliore la qualité et on le raffine. On fabrique ainsi les produits pétroliers désirés. Le gouvernement fédéral a pris certaines mesures afin que l'industrie pétrolière se prépare, dès maintenant, à la mise en valeur de toutes les ressources en pétrole brut non conventionnel.



Les réserves en charbon du Canada peuvent aider à assurer l'avenir des approvisionnements énergétiques du pays.

Actuellement, le charbon sert à produire 18% de toute l'électricité au Canada. Mais à l'île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, on a fait la démonstration de deux nouvelles techniques qui utilisent du charbon pour produire de l'électricité: la combustion sur lits fluidisés et l'utilisation d'un mélange charbon-pétrole. De plus, le charbon peut être transformé en combustible synthétique liquide et gazeux.

On la conserve

L'hydrogénation directe du charbon peut produire du mazout, du carburant et des matières premières utilisées dans les usines pétrochimiques.



Energiebus, qui était un projet pilote en 1975, est maintenant un programme permanent national.

Cette initiative commune du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux participants, offre aux entreprises commerciales et industrielles une analyse de leur consommation d'énergie. Elle donne le mode de consommation, prévoit les coûts et détermine précisément les possibilités d'économie d'énergie. Cette initiative sert non seulement à promouvoir des mesures d'économie d'énergie, mais aussi à aider les entreprises, en leur permettant de réaliser des économies: en fait, on gagne sur tous les tableaux.



En septembre 1977 naissent le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (P.I.T.R.C.) ainsi qu'EnerSage.

P.I.T.R.C. accorde des subventions aux Canadiens qui désirent isoler leur demeure. De son côté, EnerSage informe sur les avantages économiques de l'isolation thermique et prodigue des conseils techniques sur les pratiques d'isolation. Jusqu'à ce jour P.I.T.R.C. a subventionné plus d'un demi-million de Canadiens pour l'isolation de leur maison. Pourquoi pas vous?

On prépare l'avenir



La biomasse est l'énergie des matières végétales et animales, dégage soit par la transformation biologique ou chimique, telle la combustion directe.

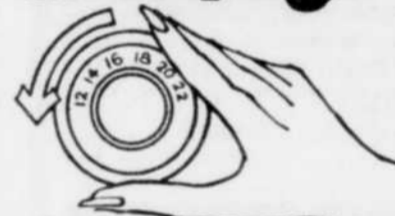
Il sera possible, dans un proche avenir, de tirer une partie du potentiel énergétique de l'utilisation des déchets agricoles et forestiers. Environ 3,5% de l'énergie primaire au Canada provient de la combustion du bois. Selon certaines estimations, cette contribution pourrait doubler si l'industrie forestière utilisait une plus grande quantité de ses résidus. La récupération des cimes, des branches et autres résidus pourrait permettre des économies de 100 millions de barils par année (nous utilisons 2 milliards de barils par jour).



Il existe au Canada un potentiel considérable d'énergie géothermique: les eaux chaudes des bassins sédimentaires des Prairies et de l'Arctique du Ouest.

L'importance économique de ces ressources est encore incertaine, et leur exploitation ne pourrait se faire qu'à longue échéance, en particulier dans le cas de sources très éloignées des grands centres. Les possibilités que laissent entrevoir ces sources énergétiques justifient que l'on y élabore, dès maintenant, un programme de recherche.

énerSage



Grâce à EnerSage, il vous est possible d'économiser jusqu'à 50% de vos coûts de chauffage. EnerSage c'est un service d'information gratuit du gouvernement mis sur pied dans le but d'informer le public des avantages économiques de l'isolation thermique et des autres moyens de conserver la chaleur à l'intérieur de la maison. Pour obtenir une analyse informatisée des besoins de votre maison en matière d'isolation, il vous suffit de remplir un questionnaire. En suivant nos recommandations, vous économiserez énergie et argent. Voici comment procéder.



1. Remplissez et faites-nous parvenir le coupon que vous trouverez au bas de cette annonce.
2. Quelques jours plus tard, vous recevrez, par la poste, un questionnaire. Complétez-le et retournez-le nous.
3. Nous vous ferons parvenir une analyse informatisée facile à comprendre. Elle vous indiquera de façon claire où et comment améliorer l'isolation de votre maison, le coût de l'opération, la somme d'argent qu'elle vous permettra d'économiser et la période d'amortissement. Ensuite, il n'en tiendra plus qu'à vous d'entreprendre les démarches nécessaires. Le tableau que nous vous enverrons comprendra des conseils particuliers à votre maison et des renseignements sur les programmes d'aide financière disponible.

Canada

Energy, Mines and Resources Canada
Ressources Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada

Envoyez à: Questionnaire EnerSage
B.P. 4510
Ottawa, Ontario
K1S 5K3

NOUVEAU
ADRESSE
VILLE
PROVINCE
CODE POSTAL

Energie, Mines et Ressources Canada / Energy, Mines and Resources Canada
Aujourd'hui prend soin de demain



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

La messe célébrée samedi par le cardinal Maurice Roy a donné lieu à un imposant rassemblement au célèbre lieu de pèlerinage.

Affluence traditionnelle à la fête de sainte Anne

par Roch DESGAGNE

Le "week-end de sainte Anne" s'est avéré une grandiose célébration d'hommage à la thaumaturge, tant par la participation des Québécois et des pèlerins que par l'envergure des manifestations de ferveur.

Selon le porte-parole des pères rédemptoristes du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, le père Victor Simard, le fait que la traditionnelle fête du 26 juillet coïncidait avec la fin de semaine a grandement contribué au succès de l'événement religieux. La journée d'hier a été particulièrement bonne quant au nombre des pèlerins qui ont afflué à la basilique.

"La fête de la protectrice des Canadiens français est une tradition très solide dans nos moeurs religieuses, et le congé de fin de semaine a incité des milliers de citoyens de partout au Québec à venir à Sainte-Anne", constate le père Simard.

L'assistance à la neuvaine et aux cérémonies de samedi et d'hier a été tout aussi importante sinon plus que par les années passées, estiment les autorités du sanctuaire. Il leur était cependant impossible d'évaluer avec précision la participation, mais des observateurs ont parlé d'au moins 250.000 personnes aux diverses célébrations des dix derniers jours.

Fête des Canadiens français

Il est venu beaucoup de monde de partout en Amérique du Nord, et les pèlerins se sont présentés régulièrement pendant ces cérémonies marquées par la ferveur et la confiance envers

sainte Anne. Cette fête demeure surtout très significative pour les Canadiens français, et les fidèles venant de tous les coins du Québec visitent le sanctuaire en nombre sans cesse grandissant, note le père Simard.

Les pèlerins et touristes américains sont moins nombreux que d'habitude, mais les Américains et les gitans le sont beaucoup plus. On a dénombré 350 familles d'Indiens. Le village des pèlerins, s'élevant chaque année près du sanctuaire a été plus achalandé que jamais.

Les gitans étaient accompagnés par leur aumônier national l'abbé André Barthélemi, et par celui des gitans de Paris, le père Jean Dubauy.

Des messes ont été célébrées en plusieurs langues durant la neuvaine à sainte Anne: en montagnais, en italien, en vietnamien, chaque fois que des célébrants accompagnaient des groupes ethniques. Les chants et les prières des principaux offices religieux alternaient en français et en anglais.

Ferveur impressionnante

"Ce qui nous impressionne davantage c'est la ferveur de plus en plus grande des gens, autant dans leurs manifestations individuelles de vénération à sainte Anne que lors des prières en groupes au cours de la neuvaine. Cela nous montre que la thaumaturge n'est pas un mythe du passé ni une relique, mais que l'influence de la sainte est encore bien ancrée dans la foi actuelle de nos populations", constate le père

Roch Pelchat, consultant en pastorale.

Les occasions de rendre hommage à sainte Anne furent variées et nombreuses cette année et tous les événements ont attiré des foules considérables. L'activité a été très grande dans le centre de pèlerinage de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Les processions de samedi et de dimanche soir ont tout particulièrement étonné les organisateurs, comme phénomène d'ex-

pression de ferveur. Le père Simard a pour sa part remarqué une participation exceptionnelle de la part de jeunes couples à ces cérémonies.

La bénédiction des malades, samedi après-midi fut encore une cérémonie touchante. "Le bien que cette cérémonie fait à beaucoup de gens est certain et on le sent chez tous les gens qui y participent", confie le père Pelchat.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

La bénédiction des malades a, encore cette année, apporté du réconfort au grand nombre de pèlerins qui y ont participé.

L'industrie de la santé envahit Montréal

par Roger BELLEFEUILLE

envoyé spécial du Soleil
MONTREAL — Le terme "industrie de la santé" prend une signification toute particulière, sinon sa véritable dimension, à l'occasion de l'ouverture, aujourd'hui, à Montréal, du congrès annuel de l'Association américaine des hôpitaux (AAH) qui se terminera jeudi. Ces assises se tiennent en commun avec l'Association canadienne des hôpitaux, en collaboration avec l'Association des hôpitaux de la province de Québec.

Autour de 15.000 délégués inscrits et des retombées économiques directes de l'ordre d'environ \$10 millions. Inutile de chercher une chambre d'hôtel de libre au cours de ces journées dans la métropole.

Selon M. Edmund Lanigan, de l'AAH, qui s'occupe de l'organisation du congrès annuel de l'organisme depuis 25 ans, il s'agit des plus importantes assises centrées sur la santé à se tenir en Amérique du

Nord. L'envergure de la rencontre pose des problèmes évidents de logistique. D'autant plus quand la ville hôte déjà choisie a fait faux bond. Car c'est dans la ville de La Nouvelle-Orléans que devait se tenir en 1980 le congrès annuel de l'association. Or, l'échéancier de construction de nouveaux hôtels dans cette ville a pris du retard. Il y a plus d'un an, les organisateurs durent chercher ailleurs rapidement et Montréal se présenta comme le substitut de "choix" au bon moment, selon les propos même de M. Lanigan au cours de l'entretien avec le représentant du SOLEIL, hier.

Les organisateurs d'une telle rencontre doivent prévoir et tenter de satisfaire les besoins des délégués en fonction de trois centres d'intérêt: le contenu scientifique, le contenu commercial et le contenu socio-culturel.

Des déceptions

Tout congrès qui se respecte

tente d'offrir à sa clientèle des têtes d'affiche. Question de prestige et de recette. Les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des attentes. D'inévitables impondérables interviennent en cours de route. Ainsi, sœur Teresa, cette humble servante du Bon Dieu qui a consacré sa vie à l'amélioration du sort des déshérités de l'Inde, récipiendaire du prix Nobel de la Paix en 1979, avait accepté d'être présente, selon le président de l'Association canadienne des hôpitaux, M. Jean-Claude Martin. Elle devait se désister en mai dernier, sa santé physique ne lui permettant plus de donner suite à cet engagement.

Le conférencier à la cérémonie d'ouverture, aujourd'hui, au Forum, aurait pu être le premier ministre Trudeau. Officieusement approché alors qu'il avait annoncé son intention de se retirer de la vie politique, la conjoncture politique canadienne

a fait en sorte que le retour à la tête du gouvernement du pays, ses autres engagements de l'heure ont eu priorité.

Le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, devait aussi prendre la parole à une séance spéciale sur la promotion de la santé demain. Même si la publicité officielle fait encore état de sa présence, il ne sera pas sur place. En fait, comme l'a expliqué au SOLEIL M. Martin, les promoteurs du congrès cherchaient une personnalité connue, bien au fait des problèmes de santé, mais non activement engagée sur la scène politique canadienne. Auteur d'une étude intitulée "Nouvelles perspectives de santé pour les Canadiens", alors qu'il était ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Lalonde répondait aux critères lorsqu'il était dans l'opposition. D'autant plus, que ce document a encore très bonne presse aux États-Unis.

Le lobby

A eux seuls, les 5.851 hôpitaux américains pour soins aigus de courte durée, représentent des dé-

boursés annuels de \$58.2 milliards (données de 1978). Ces établissements représentent un total de près de un million de lits. Sans compter tous les autres centres hospitaliers de soins de longue durée ou spécialisés.

Les fabricants d'équipements et des laboratoires pharmaceutiques sont donc présents. C'est pour eux un lobby exceptionnel. Les stands sont au nombre de quelque 400. Hier, plusieurs centaines de personnes s'affairaient à y mettre la dernière main. La Place Bonaventure, parterre des expositions, avait l'allure d'un chantier de construction.

Des centaines de verges de tapis y étaient déroulées en bleu, rouge et jaune, pour marquer les trois aires d'exposition: équipements, fourniture et services de soins aux malades; planification, conception et gestion des installations; produits et services administratifs.

Tout en s'amusant

Les sciences éducatives et les transactions commerciales doivent connaître des pauses tant pour les délégués que pour les personnes qui

les accompagnent. Tout ce monde sera convié à un vaste happening, ce soir, dans l'île Notre-Dame, à l'occasion d'une soirée du Canada. Le groupe "Les Sortilèges", la compagnie "Franche de la marine" et dégustation de mets de diverses régions du pays sont au programme. Cowboys, Indiens et police montée se côtoieront aussi à l'île Notre-Dame... au pavillon de la France.

Présentée comme l'un des trésors du pays, Ginette Reno, sera au programme, mercredi soir. Prix d'entrée pour les adultes: \$10 US ou \$11.75 canadiens. Et comme les séances peuvent devenir à la longue ankylosantes, les délégués sont invités à aller courir, demain matin, dès 7h, dans l'enceinte même des Jeux olympiques de 1976.

Le père des Jeux montréalais, le maire Jean Drapeau, conférencier de relève, leur aura d'ailleurs donné le "pep talk" d'ouverture, la veille. Au cours de ces quatre journées, au moins 40 séances traiteront des divers aspects de l'industrie de la santé, à moins que ce ne soit l'industrie de la maladie.



AP

Les pompiers, secondés par des volontaires, ont sorti des décombres les corps calcinés des victimes, dont quatre n'ont pu être identifiées encore.

23 handicapés périssent dans un incendie au N.J.

BRADLEY BEACH, N. J. (PC) — Un incendie d'origine inconnue dans une maison de pension bien tenue pour malades mentaux a causé la mort de 23 personnes dont plusieurs s'étaient barricadées par peur, à Bradley Beach, au New Jersey.

Quelques habitants de la maison sont retournés dans leur chambre de Brinley Inn après avoir découvert que les flammes avaient bloqué la seule voie de sortie qu'ils connaissaient bien pour l'avoir empruntée plusieurs fois au cours d'exercices.

"Chaque fois que j'ai ouvert une porte, j'ai trouvé un cadavre", a dit le pompier Jeffrey Ralston, qui est arrivé à l'établissement pour le trouver entouré de flammes.

L'incendie a commencé un peu après minuit samedi soir.

"Ils ont dû être pris de panique pour s'enfermer comme cela dans leurs chambres" a ajouté M. Ralston.

Quatorze personnes ont réussi à s'échapper de la maison de bois de

quatre étages. L'une d'elles cependant reçoit des soins intensifs à l'hôpital.

Plusieurs pensionnaires ont eu peur de fuir par l'escalier de sauvetage, disent les pompiers. On a essayé en vain de les y attirer.

La moitié des pensionnaires de l'institution étaient des mala-

des mentaux et les autres des patients externes de l'hôpital psychiatrique Malboro. Ils étaient âgés de 20 à 70 ans mais la majorité étaient des vieillards.

La maison était construite depuis 1925; elle était munie de détecteurs de fumée et de feu mais non d'extincteurs automatiques.

BATISSES COMMERCIALES

Ancienne-Lorette, Ciffard, Beauport, Sainte-Foy, Rive-Sud.

COMMERGES

Motels, Brasseries, Restaurants, Casse-Croûte, Tabagie, Bar laitier, Quincaillerie, Accommodation, Epicerie licenciée.

Rock Savage: 683-7353

Ronald Bard: 627-2099

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.

1121, chemin Ste-Foy Québec, Qué., G1S 2M2 Tél.: 683-2103 L'immeuble partout au Canada

La maison de la semaine

BEAU SECTEUR DE SILLERY

Résidence impeccable, 7 grandes pièces, foyer en marbre, garage double avec porte électronique, grand terrain 23,000 p.c.

Paul-Emile Roussel, 687-3848

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.

1121, chemin Ste-Foy Québec, Qué., G1S 2M2 Tél.: 683-2103 L'immeuble partout au Canada

INTER

Gros lot de **250 000 \$**

Tirage: 308

694539

694539	250 000 \$
94539	2 500 \$
4539	250 \$
539	50 \$

LOTS

Gros lots de **25 000 \$**

637643

958793

622948

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250 \$ et 50 \$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 95131 2 FAÇONS DE GAGNER 2 500 \$	Numéro tiré 5466 3 FAÇONS DE GAGNER 250 \$	Numéro tiré 800 4 FAÇONS DE GAGNER 50 \$
95131X X95131	5466XX X5466X XX5466	800XXX X800XX XX800X XXX800

Transaction avec le père du maire

Règlement d'emprunt contesté à Beauport

par Gérald OUELLET

Le conseil municipal de Beauport a adopté à son assemblée spéciale du 21 juillet un règlement d'emprunt qui associe M. Charles Bédard, employé du centre médical Robert-Giffard et père du maire Marcel Bédard, à une transaction de \$124.841. C'est ce qu'a déclaré, ce matin, M. Michel Rivard, président du Parti municipal de Beauport, lors d'une conférence de presse qui se tenait dans un grand restaurant de Beauport.

En effet, au cours de cette assemblée du 21 juillet, dont le principal sujet était la présentation de la nouvelle carte électorale, les conseillers du parti du maire Bédard ont prévu l'achat par la municipalité des rues et des oeuvres d'aqueduc, d'égout et de voirie situés dans le parc des maisons mobiles de Beauport.

M. Rivard a indiqué, ce matin, que ce parc appartient à Maison Mobile Seigneuriale Inc. et que M. Charles Bédard détient 90 pour 100 des actions de cette compagnie tandis que M. Roch Pichette et Mme Marie-Paule Pichette détiennent 10 pour 100.

Le Parti municipal de Beauport, après une étude de ce dossier, est d'avis que les conseillers municipaux font un achat sans savoir ce qu'ils

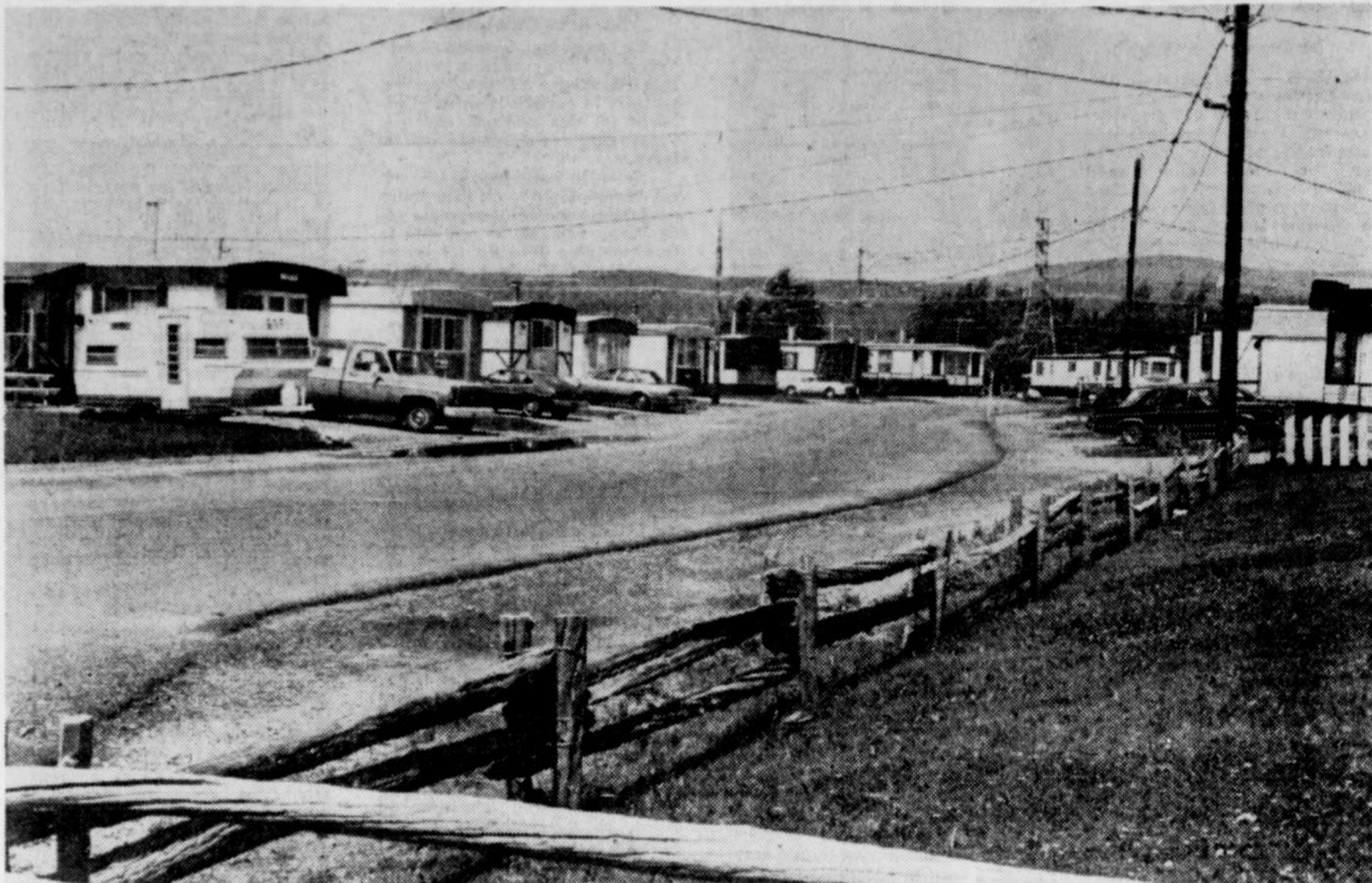
achètent car la condition du réseau d'aqueduc et d'égout n'a pas été vérifiée. Selon le président du Parti municipal de Beauport, il faudrait avant de s'aventurer dans un tel achat que des tests de pression et d'étanchéité sur le réseau soient faits et rendus publics.

De plus, huit années après que la construction du réseau ait été entreprise et qu'une bonne partie de ces immobilisations ont été effacées par les loyers perçus des propriétaires de maisons mobiles, le Parti municipal de Beauport est d'avis que la ville ne devrait pas payer 100 pour 100 du prix réclamé par Maison Mobile Seigneuriale Inc.

Finalement le Parti municipal de Beauport croit que les intérêts en jeu dans cet achat de biens possédés par la famille du maire Marcel Bédard, auraient dû pousser les membres du conseil municipal de Beauport à scruter de beaucoup plus près cette transaction. Au contraire, aux yeux de M. Michel Rivard, ce dossier a été bâclé à toute vapeur à la séance spéciale du 21 juillet dernier qui était présidée par le maire suppléant M. André Proulx.

Le Parti municipal de Beauport, par la voix de son président M. Michel Rivard, demande donc aux propriétaires de Beauport de se rendre à l'hôtel de ville situé au 577 de l'avenue Royale, de 9h du matin à 19h le soir, les 4 et 5 août prochain pour enregistrer leur désaccord face à cet emprunt. La loi prévoit que 500 propriétaires peuvent demander qu'un tel emprunt soit soumis à l'approbation de l'ensemble de la population.

Le Parti municipal de Beauport, a expliqué ce matin son président M. Rivard, fait son devoir de gardien des intérêts de la population. C'est maintenant, selon M. Rivard, aux propriétaires de Beauport d'enregistrer leur désaccord et d'empêcher que la ville augmente encore une fois inutilement la dette municipale.



Une partie du parc de maisons mobiles de Beauport. Ce parc appartient à Maison Mobile Seigneuriale Inc.

Le Soleil, Jean Vallières

Vacanciers imprudents

QUÉBEC (PC) — Des statistiques compilées par le ministère de l'Énergie et des Ressources démontrent que les gens qui fréquentent la forêt à des fins récréatives causent un tiers des feux de forêt au Québec.

En effet, des 727 feux enregistrés au Québec depuis le mois de mai, pas moins de 217 ont été causés par la négligence des vacanciers.

L'extinction de ces feux a coûté près d'un demi-million de dollars.

dans nos régions

Une école équine

LA POCATIÈRE — L'école équine de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, unique en Amérique du Nord, se prépare à une carrière en élevage chevalin, en gerance d'écurie, de centre équestre et en instruction équestre. Sur 100 à 150 demandes d'admission par année, seulement une vingtaine de candidats sont acceptés, des filles dans une proportion de 80 pour 100. Le programme de l'école comporte deux stages pratiques obligatoires de 15 semaines l'été. Au cours des deux

dernières années, les 11 finissants ont tous trouvé de l'emploi.

Aucun accident en cinq ans

PONT-ROUGE — Les 262 employés de la compagnie Les Matériaux de construction du Canada Ltée, à Pont-Rouge, ont célébré samedi leur cinquième anniversaire sans accident au travail. Le programme de sécurité établi par la compagnie depuis une bonne décennie est fort avant-gardiste. Des assemblées de sécurité sont tenues tous les mois à l'intérieur des heures de travail et tous les employés participent activement à la campagne de sécurité.

Où sont les abribus?

Où sont passés les abribus d'antan? Celui de place d'Youville est disparu depuis quelques mois parce que, semble-t-il, il n'était pas assez esthétique. A tous ceux qui attendent l'autobus sous la pluie, LE SOLEIL livre ce message d'espoir: il reviendra, l'abribus, plus beau et conforme aux autres du réseau de la CTCUQ. Il devrait être érigé fièrement, bientôt. Et si ce n'est pas pour l'été, ce sera pour les prochaines neiges, prévues pour décembre.



Le Soleil, Raymond Lavoie



Travaux à l'aréna Victoria

Des travaux d'importance seront effectués, cet automne, à l'aréna Victoria de la ville de Québec. Le conseil municipal adoptait le 21 juillet un règlement d'emprunt de \$75,000 à cet effet.

Ces travaux comprennent le changement du système de chauffage et la rénovation du hall d'entrée ainsi que des chambres des joueurs (douches, vestiaires, etc.). On tâchera toutefois de ne pas nuire aux activités en cours à l'a-

réna pendant les travaux. L'an dernier, la ville a consacré une somme de \$30,000 pour la réfection de la toiture de l'aréna Victoria. Par ailleurs, d'autres travaux seront entre-

pris également sous la responsabilité de la division des propriétés municipales. L'escalier Grand Champlain sera ainsi refait au coût de \$175,000. De plus, quelque \$20,000 seront aussi consacrés à la réfection des portes de l'actuelle

bibliothèque centrale de Québec. Enfin, la division des projets techniques s'occupera de remettre en marche l'ascenseur Gosselin, au pied de la côte d'Abraham, au prix de \$150,000.

Les pompiers de Beauport s'illustrent


Les pompiers de Beauport se sont mis en évidence aux épreuves provinciales disputées en fin de semaine à Chambly. Une dizaine de municipalités cana-

diennes et américaines étaient en lice à ces compétitions visant à mesurer la dextérité des pompiers. L'équipe de Beauport

est arrivée troisième au classement général des sept disciplines d'escalade d'échelle, de sauvetage et de diverses manoeuvres. Le trophée

pour le plus bel esprit sportif a également été décroché par Beauport. Les pompiers de Beauport se sont classés premiers en discipline de sauvetage.

plaine "un homme à l'échelle" et deuxième dans la catégorie "trois hommes à l'échelle". Ils sont également arrivés deuxième dans la discipline de sauvetage.



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

<p>AIN.00047.F 12 août 1980</p> <p>FORMULES MÉCANOGRAPHIQUES DE DIVERSES GRANDEURS</p> <p>Garantie de soumission: \$10 000</p>	<p>ASG.01220.F 12 août 1980</p> <p>1425 ÉCRANS ACOUSTIQUES PAYSAGERS</p> <p>Garantie de soumission: \$20 000</p>	<p>DMG.-5104.F 12 août 1980</p> <p>4 000 CARTONS DE PAPIER À REPRODUCTION 8 1/2" x 11"</p> <p>Garantie de soumission: \$8 000</p>	<p>DMG.05106.F 19 août 1980</p> <p>800 000 CHEMISES EN CARTON POUR CLASSEUR</p> <p>Garantie de soumission: \$3 000</p>	<p>CCL.09060.F 19 août 1980</p> <p>440 PALONNIERS EN ACIER GALVANISÉ</p> <p>Garantie de soumission: \$3 000</p>
<p>PPE.02205.F 19 août 1980</p> <p>16 UNITÉS D'INTERFACE DE PROTECTION</p> <p>Garantie de soumission: \$3 000</p>	<p>PCL.00107.F 19 août 1980</p> <p>480 ASSEMBLAGES DE PINCES DE SUSPENSION</p> <p>Garantie de soumission: \$3 000</p>	<p>PCL.00159.F 19 août 1980</p> <p>806 T. MÉTRIQUES DE FIL DE HAUBAN POUR LIGNES À 735kV</p> <p>Garantie de soumission: \$100 000</p>	<p>SCC.00043.F 12 août 1980</p> <p>340 000 L. D'HUILE À CHAUFFAGE, DE TYPE 2 LIVRÉS EN CAMION-CITERNE</p> <p>Garantie de soumission: \$7 000</p>	<p>FCT.06062.F 19 août 1980</p> <p>SERVICE D'UNE BARGE-CITERNE POUR LE TRANSPORT ET LE STOCKAGE DE 1 400 000 L. D'HUILE DIESEL</p> <p>Pas de garantie de soumission</p>

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, entre 8h30 et 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION ACHATS
BUREAU N° 700
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, téléphone (514) 285-1711, poste 1863.

La garantie de soumission doit être d'un montant égal à au moins 10 % de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant susmentionné; elle doit être donnée sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission. Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable.

Seules les personnes, sociétés et corporations ayant leur place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, Me J. BERNIER

Cet été, j'ai le coeur en fleurs!

Découvrez les Florales. Il y a de la vie à la terrasse Labatt et aux 1001 spectacles présentés par la Brasserie Labatt Limitée, commanditaire principal des Florales 1980.



On aime ça d'même!

Une grande fête populaire à caractère fortement historique

par Pierre CHAMPAGNE

GASPE — Le Festival de Jacques Cartier a été conçu par une femme. Mme Marie Pouliot-Bernard; il est présidé par une autre femme, Mlle Carmen Fortin; tous les membres du conseil d'administration de ce sixième festival sont des femmes; et c'est encore une femme, Mme Yvette Bossé, conseillère du quartier no 3 à Gaspé, qui, jeudi après-midi, remettait la clé de la ville à Jacques Cartier, la vedette incontestée et incontestable de ce sixième festival de la capitale de la Gaspésie.

Celui qui me parle, M. André Ouellet, est le vice-président du sixième Festival de Jacques Cartier, tâche qu'il partage avec Mlle Ann Clément, elle aussi vice-présidente. C'est le seul homme à avoir survécu à cette invasion d'amazones.

"Je n'ai pas de préjugés. Les femmes font aussi bien cela que les hommes, déclare M. Ouellet. Il y a trois ans, le festival était une affaire d'hommes. L'an dernier,

les femmes s'y sont infiltrées. Cette année elles sont partout et ça marche aussi bien."

Elles sont d'ailleurs faciles à reconnaître, ces "dames de Bretagne", ces patronnes du Festival de Jacques Cartier. Chacune d'elles est vêtue d'une longue robe noire "exclusive" qui leur donne autant de pouvoir et de prestance qu'à l'époque où les curés portaient soutane. Et ça marche royalement!

L'arrivée de Jacques Cartier, jeudi après-midi dans le port de plaisance, et la plantation de la croix qui suivait au musée, furent des cérémonies remarquables. Les sauteries populaires comme la soirée gaspésienne, l'épluchette de blé d'Inde et les différentes autres soirées furent aussi des succès. "A Gaspé, le monde embarque et c'est la raison pour laquelle je me suis embarquée moi aussi", de dire une des directrices du festival, Mme Betty Gambescia. Mme Gambescia qui n'a que 21 ans est aussi la présidente de Cercle des fermières de Gaspé.

Un festival historique

Celle qui a conçu ce Festival de Jacques Cartier, Mme Marie Pouliot-Bernard, était animatrice socio-culturelle à la ville de Gaspé lorsqu'elle a lancé son projet.

"Ça faisait dix ans que cette idée-là me trottait dans la tête. D'une part, les touristes qui faisaient le tour de la Gaspésie passaient tout droit pour aller à Percé et, d'autre part, il fallait doter le milieu d'une fête culturelle à caractère historique. L'idée originale, c'était cependant de parvenir, par le biais de ce festival, à jumeler Gaspé à Saint-Malo."

Marie Pouliot est une femme pleine d'ardeur. Elle a le verbe fort et le geste théâtral. Son mari, M. Raymond Bernard, affirme que c'est la seule femme qu'il connaisse à ne jamais grimper dans les rideaux: "Elle saute directement du plancher sur le pôle sans même toucher aux rideaux".

"Il faut qu'à Gaspé on s'occupe de notre affaire parce qu'on passe notre temps à se faire voler", de dire Mme Bernard. "Prenez la

Grande Hermine, vous ne pensez pas qu'elle serait plus à sa place dans la baie de Gaspé, à promener des touristes et des Gaspésiens, que dans un lac artificiel de trois pieds d'eau à Québec?" C'est un autre coup politique que Mme Bernard n'a pas digéré. Et elle sait de quoi elle parle quand elle s'aventure dans les sentiers politico-historiques de la région. Son père était ministre et son grand-père était juge et historien.

C'est la raison, pour laquelle, après avoir mijoté son coup pendant dix ans, Marie Pouliot-Bernard a fondé le Festival de Jacques Cartier. Elle n'en a cependant jamais été la présidente. "Mon boss, je travaillais à la ville, ne voulait pas. On voulait que les organismes du milieu s'impliquent assez pour que ce festival-là ne soit pas à la charge de la ville."

Et le Festival historique de Jacques Cartier, à Gaspé, est un beau festival d'été. Depuis deux ou trois ans, des représentants des divers groupes ethniques installés en Gaspésie ont remplacé les "demoiselles de Bretagne" (les duchesses) qui accompagnaient Jacques Cartier. D'autre part, le festival ne dure plus que quatre jours offrant, durant cette fin de semaine, une multitude d'activités: un spectacle de ski nautique, une traversée à la nage de la baie de Gaspé de Forillon à Haldimand, sur une distance de sept kilomètres, plusieurs spectacles populaires, un souper communautaire, une épluchette de blé d'Inde, un pique-nique familial, une course en tacots, plusieurs déjeuners, etc. Ces festivités débutent toujours royalement par l'arrivée de Jacques Cartier et par l'érection d'une croix de 30 pieds de haut, que part sur la pointe.

Cette cérémonie se déroule toujours le 24 juillet à la date où le Malouin fit de même en 1534.

"Le XXIV^e jour dudit mois nous fimes faire une croix de trente pieds de haut qui fut faite devant plusieurs d'eux sur la pointe de l'entrée dudit havre, sous le croissillon de laquelle mimes un écusson en bosse à trois fleurs de lys et dessus, un écriteau en bois engravé en grosses lettres de forme où il y avait VIVE LE ROI DE FRANCE."

LES CHAMPAGNE au festival de Jacques Cartier à Gaspé



Carnet de voyage

D'autres festivals

Le Festival de Jacques-Cartier n'est pas le seul à se dérouler en Gaspésie durant l'été. Plusieurs autres sont déjà terminés mais il en reste cinq à venir:

Le Festival international de la voile, à Percé, du 1^{er} au 12 août;

Le tour cycliste de la Gaspésie, du 3 au 10 août;

Les 14 milles de Paspébiac, du 3 au 7 août;

Le championnat canadien de vol libre (deltaplane), à Mont Saint-Hilaire, du 22 au 30 août. LE SOLEIL présentera un reportage spécial dans son édition du 21 août;

Le Festival international de la pêche au thon, à Port-Daniel, du 28 août au 3 septembre.

Réseau de résidences collégiales

Si vous venez en Gaspésie durant le mois d'août et que vous ne voulez pas que votre logement vous coûte trop cher...visez les cégeps. Vous pourrez résider dans ceux de Gaspé, Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup pour aussi peu que \$8 à \$12 par nuit. C'est gratuit pour les enfants de moins de deux ans. Ce n'est cependant valable que jusqu'au 15 août.

La ville de Gaspé

Depuis le 1^{er} janvier 1971, Gaspé est une ville plus étendue

que la Communauté urbaine de Montréal. Quand vous arrivez à Gaspé par la route, il vous faut près de 40 minutes avant d'atteindre le centre-ville. Pourtant, on ne compte que 17.000 personnes dans cette ville de 1.492 kilomètres carrés. C'est la seule ville en Amérique du Nord où l'on puisse chasser l'ours, l'original et le chevreuil à l'intérieur des limites municipales. Tout ça, à cause d'une bêtise politique (encore une).

Phil Latulippe

Philippe Latulippe, ce vénérable coureur de marathon fort connu dans la région de Québec passe l'été en Gaspésie. Il est l'invité du propriétaire du motel du Pic de l'Aurore à Percé où il donne, tous les matins, des cours de conditionnement physique.

Donnacona

Lorsque Jacques Cartier planta sa croix à Gaspé, le 24 juillet 1534, il y rencontra le chef Donnacona. Et c'est justement vers la ville du même nom que se dirige maintenant Jérôme et la famille Champagne puisqu'à proximité, à Cap-Santé précisément, se tiendra une grande fête au village, en fin de semaine prochaine. Nous vous en parlerons davantage dans LE SOLEIL de jeudi.



Jacques Cartier rencontre le grand chef Donnacona, personnifié par un Indien véritable, M. Guy Basque, un Micmac de la région.

APPEL D'OFFRES

CENTRE HOSPITALIER BAIE DES CHALEURS

Le Centre Hospitalier Baie des Chaleurs, propriétaire, demande des soumissions pour la transformation et l'agrandissement du Centre hospitalier Baie des Chaleurs, à Maria, Comté Bonaventure.

Les documents de soumission sont contraignants. Seuls sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires au Québec, les sous-traitants établis au Québec ayant des installations permanentes au Québec et le personnel requis pour exécuter les travaux, tous détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les documents de soumission sont disponibles au: Centre Hospitalier Baie des Chaleurs, Maria, Comté Bonaventure, 275, Arthur-Buies ouest, Rimouski, Qué-Foy, 2065, boul. Charest ouest, suite 103, Ste-Foy.

contre un dépôt non remboursable de \$100, sous forme de chèque visé à l'ordre du Propriétaire.

Les soumissions de l'Entreprise Générale devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de \$275.000 dollars à l'ordre du propriétaire Le Centre Hospitalier Baie des Chaleurs ou d'un cautionnement de soumissions, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions de l'Entreprise Générale (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionné, seront reçues au Centre Hospitalier Baie des Chaleurs (Bureau du Directeur Général) à Maria, Comté Bonaventure jusqu'à 15:00 heures, heure en vigueur localement, le lundi 28 août 1980, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions des sous-traitants assujettis au B.S.D. seront reçues aux Bureaux des Soumissions Déposées du Québec, jusqu'à 14:00 heures, le lundi 18 août 1980, heure en vigueur localement.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50%) du prix du contrat de la spécialité.

SPECIALITES

SPECIALITES	MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION EN DOLLARS
Electricité	\$70.000
Plomberie - Chauffage	\$45.000
Ventilation	\$31.000
Communication	\$ 3.000
Maçonnerie, (fourniture et pose)	\$19.000
Cloisons sèches	\$13.000

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 3322 en date du 8 novembre 1972.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Jacques Miville-Dechéne
Directeur Général

Maria, le 28 juillet 1980

Subvention

SAINT-METHODE — Le ministre québécois des Affaires municipales versera à la municipalité de Saint-Méthode, dans le comté de Frontenac, une aide financière de \$2.383.310 pour la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts. Cette subvention représente 75 pour 100 du coût des travaux.

LE SOLEIL
UNE
BONNE LECTURE
QUOTIDIENNE
POUR TOUS...

PRETS
1^{re} HYPOTHEQUE
TAUX COMPETITIFS
Tél. le jour 681-6144

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN
DE LA VUE
LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
171, St. Ar., Limoilou, Québec

Pensée du jour

"Qu'importe ton sein maigre? O ma bien-aimée! On est plus près du cœur quand la poitrine est plate."
(L. Bouillot)

RESTAURANT
LA SAUVAGERE
St-Jean-Chrysostome
839-7914



APPEL D'OFFRES

PROJET no 555-02-9325-007 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant trente (30) logements dans la municipalité d'ALMA district électoral de LAC ST-JEAN, selon un contrat à forfait et comportant trois (3) bâtiments, structure de bois.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau des architectes Gilles L. et André Tremblay, situé au 2855 rue Le Noblet, Ste-Foy G1V 2G1 téléphone: 653-6681, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$0,005) sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de quatre-vingt-dix mille dollars (\$90.000,00\$), avec validité de 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: à quinze (15) heures - heure locale en vigueur - mardi le 26 août 1980, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec, de la Direction générale des Opérations, sis au 1039 de la Chevrotière, Edifice "G", 26^e étage, local 26-109, à Québec où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

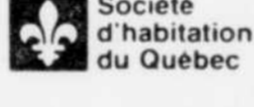
LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
— Association de la Construction de Saguenay - Lac St-Jean - Chibougamau
— Association de la Construction de Montréal et de Québec
— Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

SOUS-TRAITANTS:
Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec, doivent le faire au plus tard le 14 août à 14:00 heures et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction. N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ



APPEL D'OFFRES

PROJET no 555-02-9003-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitations comprenant quinze (15) logements dans la municipalité de LAC-BOUCHETTE, district électoral de ROBERVAL, selon un contrat à forfait et comportant 1 bâtiment structure de bois, de deux (2) étages.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet, au bureau de l'architecte André Labbé, situé au 339, Place Davis (Arvida), Case postale 608, G7S 4L3, téléphone: 548-4653, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$0,005) sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de quarante mille dollars (\$40.000,00\$), avec validité de 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: à quinze (15) heures - heure locale en vigueur - le mercredi 20 août 1980, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec de la Direction générale des Opérations, sis au 1039, de la Chevrotière, Edifice "G", 26^e étage, local 26-109 à Québec, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
— Association de la Construction de Saguenay, Lac-St-Jean, Chibougamau.
— Association de la Construction de Montréal et de Québec.
— Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

SOUS-TRAITANTS:
Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec, doivent le faire au plus tard le 14 août à 14:00 heures et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction. N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ



APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-02-2443-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitations comprenant TREIZE (13) logements dans la municipalité de LAMBTON, district électoral de MEGANTIC-COMPTON, selon un contrat à forfait et comportant: un (1) bâtiment en bois à deux (2) niveaux avec dalle sur sol.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de la SHQ, 1039, de la Chevrotière, Edifice "G", 26^e étage, Québec G1R 4Z3, MM. Jean Larocque, architecte (tech.), Tél.: 643-7445 et/ou Rémy A. Guérin, chargé de projets (adm.), Tél.: 643-7445, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de quarante mille dollars (\$40.000), avec validité de 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: à quinze (15:00) heures (heure locale en vigueur), le mercredi 20 août 1980, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec, de la Direction générale des Opérations, sis au 1039, de la Chevrotière, Edifice "G", 26^e étage, local 26-109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
— Association de la Construction des Cantons de l'Est
— Association de la Construction de Montréal et de Québec
— Association Provinciale des Constructeurs d'Habitation du Québec Inc.

SOUS-TRAITANTS:
Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 13 août à 14:00 heures et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction. N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

6/36
GROS LOT
APPROXIMATIF - VENDREDI
\$ 100,000

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	5	22	25	30	35
6 SUR 6	1	\$164,975.00		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+	
5 SUR 6	153	\$970.40		29	
4 SUR 6	5603	\$73.60		VENTES TOTALES: \$1,718,486	
5 SUR 6+	2	\$49,492.50			

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

TIRAGE: 117
25 juillet 1980

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
59228	3	GAGNANTS DE 50 000\$
5 CHIFFRES	59228	27 GAGNANTS DE 5 000\$
4 CHIFFRES	9228	270 GAGNANTS DE 250\$
3 CHIFFRES	228	2700 GAGNANTS DE 50\$
2 CHIFFRES	28	27000 GAGNANTS DE 5\$

Victoire et leçon pour l'humanité

Après avoir pris connaissance des sombres prédictions sur l'avenir de l'humanité formulées avec toute la gravité nécessaire et dans le meilleur vocabulaire de circonstance par la kyrielle de futurologues réunis dernièrement en congrès à Toronto, l'homme pourra sans aucun doute conserver une certaine foi en sa capacité de régler ou de résoudre quelques problèmes et de déraciner certains maux s'il s'arrête un instant à penser au succès obtenu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans sa lutte contre la variole, fléau qui hantait l'homme depuis des siècles.

"La variole est morte", proclamait récemment cet organisme. Grâce aux renseignements patiemment rassemblés par des dizaines de milliers d'agents de santé dans le monde entier, les autorités de l'OMS peuvent maintenant l'affirmer avec certitude même si depuis une décennie on prédisait que la lutte contre la variole était si bien engagée partout où le virus se manifestait que le succès ne faisait plus de doute. Ce n'était qu'une question de temps.

Bien sûr que dans des entreprises d'une envergure aussi universelle, il est souhaitable et même indispensable d'en arriver à une collaboration internationale qu'il est dans bien des sphères difficile et pratiquement

impossible d'obtenir en raison de la présence de rideaux de fer et de bambou lorsque ce ne sont pas des barrières qu'établissent les disparités financières et les moyens scientifiques.

Aussi c'est tout à l'honneur de l'Organisation mondiale de la santé d'avoir pu amener les pays de différents régimes politiques et de ressources inégales à coopérer dans l'éradication de la variole.

Le bilan de cette maladie était d'ailleurs assez terrifiant pour susciter une telle coopération: Ramsès V, pharaon d'Égypte, mort en 1157 avant Jésus-Christ, aurait été la première victime de la variole. Depuis, le virus a causé d'énormes souffrances et fauché des grands et des petits, frappant dans les logis les plus rudimentaires aussi bien que dans les palais les plus luxueux.

Encore faut-il avoir les moyens financiers et scientifiques pour mener à terme de telles tâches. Trop souvent les gouvernements sont réticents à fournir de l'argent ou bien encore n'en ont tout simplement pas suffisamment pour répondre aux besoins les plus essentiels, à leur survivance même. Toutefois pays pauvres et pays riches se sentaient suffisamment en danger à travers des pays voisins ou des voyageurs pour s'engager résolument

dans la lutte. Abstraction faite de toute idéologie, États-Unis et Union soviétique se retrouvant dans le même camp.

C'est en effet l'Union soviétique qui, en 1958, a proposé à la Onzième assemblée mondiale de la santé que tous les pays se joignent à un effort mondial pour éliminer la variole. Alors, 63 pays rapportaient 280,000 cas. Mais ces données étaient incomplètes et il faudrait les multiplier par 100 pour avoir une idée exacte de l'emprise de la maladie qui tuait 20 pour 100 des personnes atteintes, des dizaines de milliers d'autres restaient aveugles.

Très certainement, c'est une leçon opportune pour ceux et celles qui nourrissent des craintes souvent injustifiées sur l'utilisation des technologies mises en œuvre dans notre société moderne et industrialisée et que l'absence d'information sûre ou le refus de l'accepter peuvent plonger dans la panique. La tâche première dans bien des cas d'innovations scientifiques c'est de vaincre l'ignorance et les préjugés.

La lutte contre la variole n'a pas fait exception à cette règle. Dans certaines régions de l'Inde, par exemple, la population avait défié cette maladie et on avait même érigé une multitude de temples consacrés à la

déesse très spéciale qui se chargeait de propager ou d'enrayer la variole.

De plus, les chercheurs et les scientifiques oeuvrant dans le domaine médical y trouveront un encouragement à poursuivre leurs travaux, même si parfois les résultats d'années d'efforts et d'observations laborieuses ne sont pas aussi enthousiasmants et exaltants qu'ils le désiraient. Les efforts faits pour ne citer qu'un cas dans la lutte contre le cancer débouchent bien souvent dans des culs-de-sac où professionnels de la santé et malades peuvent perdre toutes leurs illusions, avec la conséquence que les premiers y sont portés au découragement et les seconds au désespoir.

Le cheminement vers ce triomphe, puisque c'est ce mot qu'utilise l'OMS, a donc été fort long s'étalant sur plusieurs millénaires. C'est indéniablement une manifestation de ce que peut faire l'homme partant d'un esprit de foi dans son destin et de confiance en ses projets pour améliorer les conditions dans lesquelles vivent les populations et pour préparer un meilleur sort, du point de vue santé, à l'enfant qu'il naît dans un pays sous-développé ou dans un pays bien pourvu.

Maréchal FRANCOEUR

revue de presse ■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Déficit punitif à Ottawa

Vous vous rappelez le déficit budgétaire stimulant? C'est le concept qui a plongé l'ancien ministre Joe Clark dans l'eau bouillante, il y a quelques temps, lorsque le leader conservateur a déclaré que son gouvernement, malgré sa préférence pour les budgets équilibrés, serait prêt à faire monter la dette publique, si cela était de nature à stimuler l'économie.

Ce que M. Clark avait en tête était loin d'être radical. Le gouvernement crée une demande pour les produits et services, soit en dépensant lui-même davantage, soit en laissant plus d'argent entre les mains des consommateurs, c'est-à-dire en réduisant les taxes. Cela donne du travail à un plus grand nombre de gens, mais risque d'accroître l'inflation et d'accroître la dette du gouvernement.

Maintenant que l'économie est entrée dans la récession depuis longtemps prévue et que l'adminis-

tration de M. Clark a fait place à une administration libérale, quel type de budget récessionnaire pouvons-nous attendre du nouveau ministre des Finances, M. Allan J. MacEachen?

Tout d'abord, étant donné que le Canada entre dans la période de récession avec un déficit budgétaire qui dépasse déjà \$12 milliards, on peut prédire sans risque un déficit. Mais une telle dette ne laisse pas beaucoup de place à des dépenses stimulantes de la part du gouvernement, par conséquent on peut s'attendre à ce que M. MacEachen, en vue de la récession en cours, choisisse plutôt de réduire les taxes.

Chose étonnante, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, semble avoir écarté également cette option.

Le gouvernement mérite également d'être critiqué pour la manière dont il a suggéré de hausser les niveaux d'impôt sur le revenu. Plutôt que de hausser

officiellement les niveaux d'impôt, il a songé à abolir la loi qui ajuste automatiquement les exemptions personnelles et les niveaux de taxation pour tenir compte de l'inflation. Un tel changement aurait pour effet de placer les salariés dans des tranches de revenus plus élevées, bien que leurs revenus réels demeurent inchangés. Ainsi par exemple, la personne qui gagne aujourd'hui \$10,000 paierait le même taux d'impôt que celle qui gagnait \$10,000 en 1960.

Si on apposait une étiquette à ce type de politique économique, ce serait peut-être celle de déficit punitif. Beaucoup de Canadiens vont payer des impôts plus élevés, et les domaines productifs de l'économie vont être plongés plus profondément dans la récession, pour combler la dépense gouvernementale qui grossit le plus rapidement: la subvention des prix du pétrole

The Halifax Herald

La sécurité des chemins de fer

Bien que la longue enquête fédérale au sujet du déraillement d'un train à Mississauga ne soit pas encore achevée, elle a déjà prouvé son utilité. Le juge qui préside à l'enquête, M. Samuel Grange, a publié une liste de recommandations qu'il songe à émettre pour améliorer la sécurité des chemins de fer canadiens. Toutes ces recommandations sont dignes d'être appliquées.

Le juge Grange dit qu'il peut officiellement recommander que l'on impose une limite de vitesse aux trains, particulièrement dans les régions peuplées; il peut suggérer qu'on interdise aux préposés aux transports de placer les wagons contenant des explosifs près de ceux qui transportent des cargaisons délétères;

et il peut recommander une meilleure communication entre le personnel des trains et les expéditeurs.

Le juge Grange étudie présentement d'autres mesures: des convois plus courts, des routes plus sûres et des étiquettes plus lisibles sur les wagons de marchandise. Toutes ces précautions pourraient facilement être adoptées par les chemins de fer, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir la loi.

La question de la sécurité des chemins de fer n'est qu'un des aspects importants de la réforme actuellement en cours à Ottawa sur les lois concernant l'expédition de denrées dangereuses, par avion, camion, bateau ou chemin de fer. La nouvelle Loi sur le transport des marchandises dan-

gereuses sera probablement adoptée cet automne, avant que l'enquête Grange soit achevée, mais le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, a laissé entendre, judicieusement, que les recommandations finales du juge Grange seront incluses comme amendements à la nouvelle loi.

La révision par le gouvernement fédéral des procédures de sécurité a été provoquée par les preuves croissantes du fait que l'industrie des transports fait montre de négligence quand il s'agit d'établir et d'appliquer ses propres directives. Le juge Grange, en dénonçant les faiblesses spécifiques de la sécurité du chemin de fer, a amplement justifié le bien-fondé d'une telle révision.

The Toronto Star

Confusion sur les services essentiels

Les grèves de l'hiver dernier à l'Hydro et chez les cols bleus ont sombré au plus profond de la mémoire de la plupart des Montréalais, mais la nécessité d'établir un système équitable pour maintenir les services essentiels pendant les arrêts de travail demeure prioritaire.

Récemment, cela nous est revenu en mémoire lorsque la grève de 41 jours par les cols bleus de Montréal a donné lieu à une troublante ironie: la ville indemnisera ses propres superviseurs pour tout dommage à leur propriété causés par la grève, mais elle refuse de payer compensation aux citoyens ordinaires qui ont subi des dommages physiques à cause de la grève.

La grève était légale, et par

conséquent il est probable que ni le syndicat, ni la ville n'ont été légalement fautifs. Les travailleurs avaient le droit de refuser leurs services, et le Code du travail du Québec interdisait à la ville d'en engager d'autres pour les remplacer.

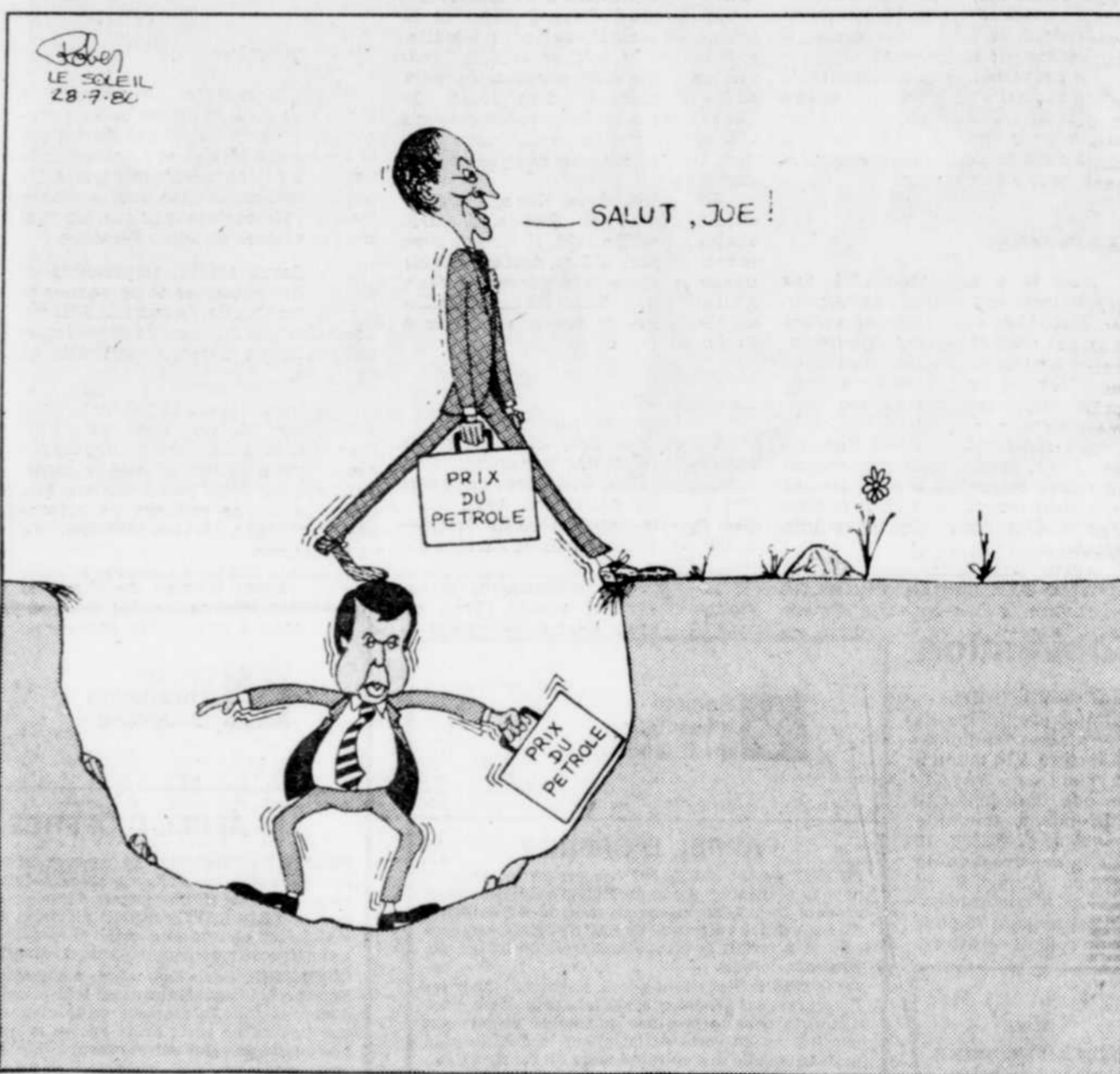
Il n'est que juste, par conséquent, que la société assure compensation à ces gens pour les dommages encourus. Si la ville n'a pas les moyens de le faire seule, le gouvernement provincial devrait s'en mêler et l'aider.

La solution souhaitable, cependant, n'est pas de traiter les symptômes, mais d'éliminer la maladie; par conséquent la première chose à faire serait de s'entendre sur ce qui constitue les services essentiels.

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, projette de tenir à l'automne un mini-sommet des syndicats et des leaders du gouvernement pour discuter du problème. C'est là un défi formidable, parce que personne n'a encore réussi à concilier le droit de grève des travailleurs avec le droit du public à certains services.

Mais on ne saurait tolérer, en plein hiver, des maisons non chauffées et des trottoirs couverts de glace. Comme l'a dit le ministre du Travail: "Dans une société moderne et civilisée, il est inacceptable qu'on prenne les citoyens en otage".

The Montreal Gazette



notes de lecture Les Géants du grain

par Laurent LAPLANTE

(collaboration spéciale)

Quand il s'attaque à un sujet clé et quand il met à contribution une pleine maturité journalistique, le journaliste d'enquête mérite tous les éloges: il force en effet à la prudence les grands empires économiques qui croiraient trop vite à leur impunité, il incite à plus de curiosité la confrérie des reporters qui allait s'endormir dans son tour de piste routinier, il rassemble en un tout cohérent ce qui, au fil de l'actualité, fait volontiers figure de mosaïque échevelée et il rend sainement méfiant le citoyen moyen.

Les Géants du grain respecte scrupuleusement ces conditions de clairvoyance et de professionnalisme; on ne lui rationnera donc pas les coups d'encensoir. Dan Morgan, du Washington Post, parvient si bien, en effet, à décrire le commerce des grains comme l'activité terrifiante d'une petite demi-douzaine de grandes multinationales qu'il bascule méthodiquement par-dessus bord nombre d'idées reçues. Tout cela, sans forfanterie, sans militantisme gauchisant, sans non plus l'à-plat-ventrisme béat que la réussite capitaliste inspire à beaucoup. La preuve, nécessairement, n'en est que plus concluante.

Cargill, Bunge, Louis

Dreyfus, Continental et André, telle est la courte liste des géants du grain. Cinq entreprises en forme de pieuvres. Plus étrange encore: cinq entreprises toujours à la botte de sept familles. Car c'est là et pas plus avant, que s'est rendue la fragmentation: lorsque la discordie, à deux reprises, a éclaté à l'intérieur d'un de ces empires, elle a conduit, non pas à l'éclatement et à la dispersion des titres de propriété, mais à un net et viril partage du pouvoir entre les deux familles belligères.

Car tel est, dans ce monde, le culte du secret: on s'est affronté, on s'est battu, on a fait la paix et on se partage le pouvoir et les bénéfices, mais rien ne filtre à l'extérieur. Contrairement à ce qui s'est produit dans la grande majorité des sphères commerciales et industrielles, le commerce du grain est donc, aujourd'hui encore, dominé par des familles.

Culte du secret aussi que cette importance accordée à l'information interne et à la protection de cette information. On vit, dans ce monde, de ce que l'on apprend avant les autres; on meurt d'avoir permis à autrui de flairer le projet. On achète sans dire pourquoi et on vend sans dire à qui. On vend moins cher qu'on avait acheté et on fait quand même un bénéfice: pour y parvenir, il faut pouvoir

dire, comme Catch-22: "Je suis ceux à qui j'achète". De tels trucs ne se racontent pas aux journalistes.

Une fois emporté par cet intérêt familial bardé de mutisme, on saura, évidemment, mettre de côté les scrupules. On ne se gênera donc pas pour vendre à l'Union soviétique plus de céréales que n'en peuvent fournir les réserves de l'année courante. Ni pour extraire des gouvernements du monde entier des prix de soutien qu'on jouera les uns contre les autres. Tant pis (ou tant mieux) si les prix montent.

Morgan ne verse pourtant pas dans la caricature. Certes, ces géants du grain contourneront presque à volonté les gouvernements en place et on peut regretter cette omniprésence du mercantilisme. Cependant, les exemples pullulent d'hommes politiques américains manipulant les céréales comme un levier et jouant dans la faim des peuples pour asseoir leur pouvoir. Morgan en arrive ainsi à ne plus savoir qui est le plus redoutable, d'un Cargill qui spéculé selon son caprice sur l'orge canadien ou d'un Kissinger qui coupe les vivres à un Chili récalcitrant.

MORGAN Dan, Les Géants du grain, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1980, 317 pages.

Le chah n'a pu restaurer l'Empire perse

PARIS (AP) — Son rêve, avait-il dit, était de ressusciter la grandeur de l'Empire perse d'il y a 25 siècles et de faire de l'Iran, pays arriéré et en majorité analphabète, une puissance mondiale moderne. Son plan était d'atteindre cet objectif en faisant usage de la richesse apportée par le pétrole qui jaillit de son sol, et par d'étroites liaisons avec l'Occident.

Ce rêve a contribué à mener à sa fin Mohammed Reza Pahlevi, chah d'Iran, roi des rois, centre de l'univers, ombre du Tout-Puissant, régent de Dieu et lumière des Aryens. Pour réaliser son rêve, il a pris exemple sur le développement de l'Occident. Ceux qui lui étaient opposés, à l'intérieur du pays ou à l'étranger, l'accusent d'avoir également eu recours à l'oppression, à la torture et à la dictature.

Le 16 janvier 1979, après des mois d'agitation, le chah et l'impératrice Farah Diba s'enfuyaient en exil tandis qu'une révolution islamique, dirigée par l'ayatollah Ruhollah Khomeiny, déferlait sur le pays. L'ayatollah Khomeiny prit la tête de l'Iran, remplaçant la monarchie par un gouvernement islamique fondé sur la religion.

Ainsi se termina une dynastie qui avait commencé avec Reza Khan, le père du chah.

Le chah et son épouse s'enfuirent en Égypte, puis au Maroc, aux Bahamas et au Mexique. La nuit du 22 octobre 1979 — à quatre jours de son 60e anniversaire — il prit discrètement l'avion pour New York et fut admis dans un hôpital.

Deux jours plus tard, les chirurgiens lui enlevèrent la vésicule biliaire et les médecins diagnostiquèrent un cancer des glandes lymphatiques, dont il avait commencé à souffrir six ans auparavant.

Le gouvernement américain avait refusé au chah l'autorisation de vivre en exil aux États-Unis, et il avait insisté pour que le chah ne soit admis dans le pays que temporairement, pour y être soigné.

Le 4 novembre

Mais le 4 novembre 1979, des manifestants envahirent l'ambassade des États-Unis à Téhéran et prirent 98 otages, dont 63 étaient américains. Treize Américains — des femmes et des Noirs — furent relâchés peu après, ainsi que les otages non-américains.

Les militants occupant l'ambassade firent savoir qu'ils garderaient les autres otages jusqu'à ce que les États-Unis renvoient le chah en Iran pour y être jugé. Les États-Unis refusèrent.

Après son traitement médical aux États-Unis, le chah et sa famille se rendirent à Panama et, le 24 mars 1980, l'ancien souverain revint au

Caire, où le président Anouar el Sadate lui offrit un asile permanent. Peu après son arrivée au Caire, il subit l'ablation de la rate, atteinte par le cancer.

Pendant ce temps en Iran, la révolution islamique s'installait, mais non sans difficultés ni désordres. Les dirigeants religieux du pays exécutèrent plusieurs centaines de partisans du chah, des dignitaires de son régime ainsi que des officiers de la Savak — sa police secrète.

Ils abolirent également un grand nombre de pratiques occidentales que le chah avait installées dans l'espoir de faire de l'Iran une puissance mondiale moderne. Ils imposèrent au pays les règles d'une vie quotidienne ascétique.

Un ayatollah qui présidait le tribunal révolutionnaire iranien signa des documents condamnant le chah et son épouse Farah à mort, et il décréta qu'il était du devoir de tout musulman qui craignait Dieu de les assassiner.

"Je n'ai pas peur d'être assassiné", déclara le chah. "Je suis un homme croyant. Je crois en la providence. Tout dépend de cela."

Un Etre suprême

Pendant son règne, il échappa à environ six attentats, sortit indemne de deux accidents d'avion et survécut à plusieurs révoltes sanglantes contre ses efforts de créer une nouvelle "grande civilisation".

"Depuis l'âge de 6 ou 7 ans, j'ai senti qu'un Etre suprême veillait sur moi", dit un jour le chah après avoir échappé de justesse à un assassinat.

Mohammed Reza Pahlevi et la princesse Achraf, sa sœur jumelle, sont nés le 26 octobre 1919, à Téhéran, une ville alors enceinte de murs de pise entourés d'un fossé. Ce Téhéran là était le symbole du pays tout entier, que le jeune chah voulait plus tard introduire dans le monde moderne.

Son père, Reza Khan, était un officier formé en Russie. Il était analphabète. En 1921, il dirigea avec succès un coup d'Etat, devint premier ministre et, en 1925 déposa le chah Ahmed Mirza. Reza Khan s'installa sur le trône et fonda la dynastie Pahlevi.

La monarchie

Mohammed Reza était âgé de 21 ans lorsqu'il devint monarque, le 16 septembre 1941. Son père, qui avait des opinions pro-nazies, avait abdiqué sous la pression de la Grande-Bretagne, et il mourut en Afrique du Sud en 1944.

Les troupes britanniques et soviétiques avaient envahi l'Iran en août 1941, mais elles se retirèrent et

ces deux pays signèrent ultérieurement un accord par lequel ils s'engageaient à respecter l'intégrité territoriale de l'Iran et à lui fournir une aide économique.

Cependant, en 1946, l'Union soviétique tenta de s'approprier la région nord-ouest de l'Azerbaïdjan, mais cette tentative échoua parce que le jeune chah Mohammed Reza Pahlevi renversa le gouvernement régional soutenu par les Soviétiques.

En 1951, une crise éclata lorsque le Parlement, sous le premier ministre Mohammed Mossadegh nationalisa l'industrie pétrolière. La Grande-Bretagne décida le blocus de l'Iran. Le 16 août 1953, le chah chercha à congédier Mossadegh, qui gouvernait l'Iran pratiquement seul depuis 18 mois. Le premier ministre annonça que le chah avait tenté de le renverser.

Le chah et sa seconde épouse, la reine Soraya, s'enfuirent d'Iran alors que des foules d'opposants envahissaient les rues de la capitale.

Pendant leur exil de cinq jours à Rome, une coalition formée d'officiers loyaux et de partisans reprit le contrôle et arrêta Mossadegh, dont le nom est demeuré à l'arrière-plan de l'opposition jusqu'à la révolution islamique, en 1979.

On admet généralement que la mutinerie de l'armée en faveur du chah fut orchestrée par la CIA afin d'empêcher une prise de pouvoir par les communistes. Ce fut un tournant dans le règne du chah, qui le décida à gouverner lui-même. Ce fut également le commencement de relations spéciales entre l'Iran et les États-Unis.

Aide américaine

Les États-Unis envoyèrent à l'Iran une aide militaire et économique de plus de 1 milliard de dollars et aidèrent à former et à entraîner la Savak, la police secrète impériale. Ils comptaient sur le chah pour protéger les intérêts occidentaux sur les routes pétrolières du golfe Persique.

La Savak arrêta, emprisonna et tortura des centaines de personnes et inspira une véritable terreur. Elle fut dénoncée par les organisations internationales de défense des droits de l'homme.

Ultérieurement, le gouvernement Khomeiny déclara que, pour les Iraniens, le chah était "comparable seulement à Hitler, tel que le considéraient les Juifs", et il affirma que des dizaines de milliers de prisonniers politiques avaient été torturés et assassinés.

Un expert iranien de l'Institut des études internationales de Londres a estimé que 10,000 personnes

ont trouvé la mort sous le règne du chah.

"Les méthodes que nous utilisons sont les seules possibles", avait dit le chah à un journaliste qui le questionnait au sujet de l'absence d'une opposition.

Celui qui avait été un timide monarque constitutionnel devint progressivement autoritaire, écrivant dans ses mémoires, "Mission pour mon pays", que pour l'Iran "la démocratie politique ne peut pas marcher comme un réfrigérateur électrique. Vous ne pouvez pas juste la brancher et la laisser marcher".

Il établit dans les années 1930 une armée considérable: 200,000 hommes dans l'armée de terre, 22,000 dans la marine et 60,000 dans l'aviation. Pilote accompli, le chah s'enorgueillissait de sa force aérienne qu'il équipa des avions et des missiles américains les plus modernes.

En 1951, il annonça qu'il distribuerait à des paysans, les 32,100 villages qu'il possédait. En 1963, après le morcellement des grandes propriétés terriennes, il fit cadeau de 517 d'entre elles et ordonna la distribution de 491 autres. Le restant devait constituer une dotation pour son fils, le prince héritier Reza.

Ruhollah Khomeiny

En 1963, il déclencha sa "révolution blanche" qu'il décrivit plus tard comme l'une des contributions les plus importantes à son pays. Il organisa un référendum en six points portant sur une réforme agraire, l'émancipation des femmes, la vente des usines gouvernementales et la formation d'un corps d'enseignants. Ce référendum assurait également la place du chah sur le trône du paon et il attira pour la première fois les yeux du public sur un mollah, du nom de Ruhollah Khomeiny.

L'ayatollah Khomeiny mena l'opposition du clergé contre les réformes agraires et fut arrêté dans la ville sainte de Qom, au sud de Téhéran, où se déroulèrent les révoltes les plus sanglantes qu'on avait connues jusque-là. Selon certains experts, 1,000 personnes au moins furent tuées ou blessées. Khomeiny fut exilé en Irak et c'est là qu'il commença sa campagne destinée à renverser le chah.

Le chah encouragea l'industrialisation grâce aux immenses revenus pétroliers. Il ne tint aucun compte des protestations occidentales et s'aligna sur les 12 autres membres de l'OPEP pour relever régulièrement les prix après la guerre israélo-arabe de 1973. A l'époque, les revenus de l'Iran atteignaient environ 25 milliards de dollars par an, et sa production quotidienne, de 6,1 millions de barils de brut, en faisait le deuxième producteur après l'Arabie saoudite.

Autorité renforcée

En 1975, le chah abolit les derniers vestiges de la démocratie parlementaire en interdisant tous les partis politiques, à l'exception du Rastakhiz (le Parti de la résurrection) qui n'était en fait qu'une courroie de transmission entre le trône et le peuple.

En 1976 le chah renforça son autorité royale en changeant soudain le calendrier lunaire iranien pour se conformer à celui de Cyrus le Grand, de l'ancien Empire perse.

Le chah aimait le faste et le grandiose. En 1971, il célébra le 2,500e anniversaire de l'Empire perse en organisant des fêtes d'un luxe inouï dans l'ancienne capitale de Persepolis, où avait régné Cyrus.

Bien qu'il ait affirmé avoir versé une grande partie de sa fortune personnelle à un fonds de bienfaisance, la fondation Pahlevi, le chah était de nombreuses fois millionnaire. Des sources intérieures et extérieures au pays estiment que, juste avant la révolution islamique, en 1979, les biens du chah et de sa famille représentaient l'équivalent de \$20 milliards. Pourtant le chah affirmait que sa fortune personnelle ne dépassait pas l'équivalent de \$80 millions.

"Si j'avais jamais l'impression que la monarchie perse n'avait plus

d'utilité, je serais heureux de donner ma démission", avait-il dit une fois en public.

Sa vie privée

Il travaillait généralement de longues heures dans son bureau du palais, garni de panneaux de nacre et de bois, et parfois dans son palais de travail, construit en marbre massif. Il souriait ou riait rarement en public.

Sa famille et sa cour furent souvent accusées de corruption et de vivre trop luxueusement. Pendant ses années au pouvoir, sa mère, ses deux sœurs, ses cinq beaux-frères et sa belle-sœur vécurent dans des palais, à Téhéran, chacun avec sa propre famille, ses suivants et ses partisans.

La vie privée de Mohammed Reza fut troublée par deux divorces et, pendant de nombreuses années, par l'absence d'un fils héritier. Il régna ainsi pendant 22 ans sans descendant mâle jusqu'à ce que sa troisième épouse, Farah, lui en donne un.

Il épousa en 1939, au Caire, en premières noces, Fawzia, la sœur du défunt roi Farouk d'Égypte, au milieu de festivités qui durèrent toute une semaine. Fawzia lui donna une fille, la princesse Channaz. Le chah divorça dix ans plus tard pour épouser Soraya Esfandiary, la fille brune et mi-allemande d'un chef de tribu perse. Elle ne lui donna aucun enfant et il divorça en 1958.

Un an plus tard, le chah épousa Farah Diba, une étudiante en architecture qui faisait ses études à Paris

et qui était la fille d'un officier. En octobre 1961, Farah Diba lui donna un fils, le prince héritier Reza. Trois autres enfants naquirent ultérieurement: Farahnaz, une fille, Ali Reza, un fils, et Leila, une autre fille.

Farah déploya tous ses efforts pour devenir une reine populaire, et elle usa de toute son influence pour que le chah prenne des mesures concernant les droits des femmes — ce qui lui valut une plus grande amitié de la part des ayatollahs.

Le couronnement

En 1967, pour son 48e anniversaire, certain que sa succession était assurée, Mohammed Reza se couronna lui-même chah d'Iran.

Il plaça sur sa tête une couronne à plumes d'aigrettes, sortie de 3,755 pierres précieuses, et Farah reçut la première couronne qu'une princesse iranienne ait jamais reçue, un petit diadème incrusté de 1,469 diamants et de 177 émeraudes, rubis et perles.

Il gravit ensuite les marches du "trône du paon", orné d'un chat souriant, de serpents en or et de salamandres, et de 26,733 pierres précieuses.

"Mon vœu le plus cher est de préserver l'indépendance et la souveraineté du pays, d'élever la nation iranienne au niveau des sociétés les plus avancées et prospères du monde, et de ressusciter l'ancienne grandeur de cette terre historique", avait-il déclaré lors de son couronnement.



Le 27 octobre 1967, le chah Reza Pahlevi est couronné empereur d'Iran.



Le 16 janvier 1979, le chah, à qui un soldat baise les pieds au moment de son départ, quitte l'Iran à la recherche d'une terre pour mourir.

Les grandes dates de la vie de Reza Pahlevi

PARIS (AFP) — La mort de Mohamed Reza Pahlevi met fin à 37 ans de règne et 18 mois d'exil.

Voici les grandes dates de la vie de l'ex-empereur:

- 16 septembre 1941: Mohamed Reza Pahlevi (né le 26 octobre 1919 à Téhéran) succède sur le trône à son père Reza Khan.
- 19 novembre 1948: le chah divorce de sa première femme, Fawzia, sœur du roi Farouk d'Égypte.
- 12 février 1951: mariage du chah avec la princesse Soraya Esfandiary.
- 8 mars 1951: nationalisation du pétrole par le premier ministre, le Dr Mossadegh.
- 16 août 1953: échec d'une tentative de coup d'État d'officiers monarchiques pour renverser le Dr Mossadegh. Le chah se réfugie à

Bagdad, puis à Rome. Le 19 août, le général Zahedi renverse Mossadegh, le 22 août, le chah rentre à Téhéran.

- 6 avril 1958: le chah divorce d'avec Soraya
- 21 décembre 1959: 3e mariage du chah, qui épouse Farah Diba.
- 31 octobre 1960: naissance de Reza Cyrus, prince héritier.
- 5 juin 1963: émeutes dans le pays, fomentées par l'ayatollah Khomeiny, qui est expulsé en Turquie puis en Irak (bilan: plusieurs centaines de morts).
- 27 octobre 1967: couronnement du chah et de la chahbanou à Téhéran.
- 15 octobre 1971: célébration à Persepolis du 2,500e anniversaire de l'Empire perse.
- 24 mai 1973: l'Iran s'assure la maîtrise de sa production pétrolière.
- avril 1975: 1er congrès national

du Parti unique "le Renouveau de l'Iran". Tous les autres partis sont dissous.

- 6 août 1977: chute du gouvernement Hoveyda, 1er ministre depuis plus de 12 ans.
- novembre 1977: début des manifestations contre le chah à Téhéran.
- 1978
- 7 janvier 1978: premiers troubles sanglants à Qom (60 morts), suivis le 18 février de l'intervention de l'armée à Tabriz après de violentes manifestations.
- 18 juin: l'ayatollah Khomeiny (toujours en exil) appelle à renverser le chah. Des émeutes ont lieu, les deux mois suivants, notamment à Ispahan et Chiraz.
- 26 août: démission du gouver-

nement Amouzegar.

- 8 septembre: "vendredi noir" à Téhéran, l'armée tire sur les manifestants (700 morts).
- 6 octobre: l'ayatollah, expulsé d'Irak, arrive à Paris.
- 6 novembre: constitution d'un gouvernement militaire présidé par le général Gholam Reza Azari. Arrestation le lendemain de l'ancien premier ministre Amir Abbas Hoveyda.
- 27 décembre: interruption totale des exportations pétrolières iraniennes par suite de grèves.
- 31 décembre: démission du gouvernement Azari.
- 1979
- 4 janvier: Chapour Bakhtiar est nommé 1er ministre.
- 13 janvier: Khomeiny crée un "Conseil de la révolution islamique".
- 16 janvier: départ du chah et

de l'impératrice officiellement pour "des vacances" à Assouan, en Égypte, puis pour Marrakech (22 janvier). Il ne rentrera jamais d'exil.

- 1er février: retour à Téhéran de l'ayatollah Khomeiny.
- 15 février: arrivée à Rabat de la famille impériale.
- 29 mars: le chah s'installe aux Bahamas.
- 1er juin: la famille impériale arrive à Cuernavaca (Mexique).
- 22 octobre: le chah est hospitalisé à New York et subit deux jours plus tard l'ablation de la vésicule biliaire. On apprend qu'il souffre d'un cancer du système lymphatique.
- 4 novembre: occupation de l'ambassade américaine à Téhéran par des étudiants islamiques qui prennent quelque cinquante personnes en otage.
- 2 décembre: l'ex-chah quitte l'hôpital Cornell de New York pour

celui de Lackland au Texas.

- 15 décembre: il s'installe dans l'île de Contadora, au Panama.
- 1980
- 23 mars 1980: l'ex-souverain et sa famille quittent Panama pour l'Égypte. L'ex-chah est admis à l'hôpital militaire Meadi au Caire.
- 29 mars: le malade subit l'ablation de la rate. On apprend deux jours plus tard que le cancer a atteint le foie.
- 9 avril: l'ex-chah quitte l'hôpital Meadi pour le palais Koubbeh, au Caire.
- 27 juin: l'ex-souverain, atteint d'une forte fièvre, est ramené d'urgence à l'hôpital Meadi.
- 28 juin: le président Sadate déclare à Alexandrie: "Le cas du chah est très sérieux, nous devons tous prier pour lui".

Trudeau est loin de la réalité

Dans sa lettre ouverte aux Québécois, M. P.E. Trudeau affirme que le concept des deux nations a perdu toute pertinence culturelle et politique. Selon lui, la diversité ethnique et culturelle du Canada, la montée des régionalismes ont changé une réalité qui, à l'époque du Haut et du Bas-Canada existait peut-être, mais qui n'a plus sa place aujourd'hui. Et M. Trudeau de poser la question constitutionnelle comme suit: "Les Canadiens veulent-ils vivre ensemble dans un même pays, au sein d'une même fédération regroupant dans un grand ensemble politique les populations amérindiennes et Inuit, les deux races fondatrices et les millions d'hommes et de femmes de diverses origines ethniques qui ont contribué par la suite à bâtir le pays?"

Mais le schéma d'analyse que nous propose le premier ministre et, par conséquent la réponse qu'il donne à sa question sont loin de la réalité nationale du Canada. Au contraire, cette théorie des deux groupes fondateurs autour desquels gravitent plusieurs autres ethnies ne sert qu'à masquer l'existence et l'oppression de la nation québécoise ainsi que celles de nombreuses autres minorités nationales.

Le peuple québécois a toutes les caractéristiques d'une nation. C'est une communauté stable qui a plus de 350 ans d'histoire, de langue, de territoire et de vie économique communs. Ni la conquête de 1760, ni les tentatives d'assimilation de lord Durham en 1840 n'ont su venir à bout de la résistance des Québécois. Quant à la nation canadienne-anglaise, elle possède elle aussi toutes ces caractéristiques.

Mais pour brouiller les cartes, M. Trudeau brandit le spectre des diverses origines et races qui formeraient le Canada anglais et nierait du fait même l'existence d'une nation canadienne-anglaise homogène. Mais l'histoire du Canada et la réalité qui en est issue contredisent cette version. Certes, tous les Canadiens de langue anglaise ne font pas partie de la nation canadienne-anglaise. Plusieurs d'entre eux forment des minorités nationales distinctes, qui se sont constituées par suite des politiques racistes qui les ont empêchées de s'assimiler à la nation canadienne-anglaise. Ainsi en est-il des Canadiens noirs et des Canadiens chinois. C'est aussi à cause d'un développement historique différent que les Canadiens français vivant hors Québec, que les Acadiens, les Inuit, Indiens et Métis sont devenus des minorités nationales.

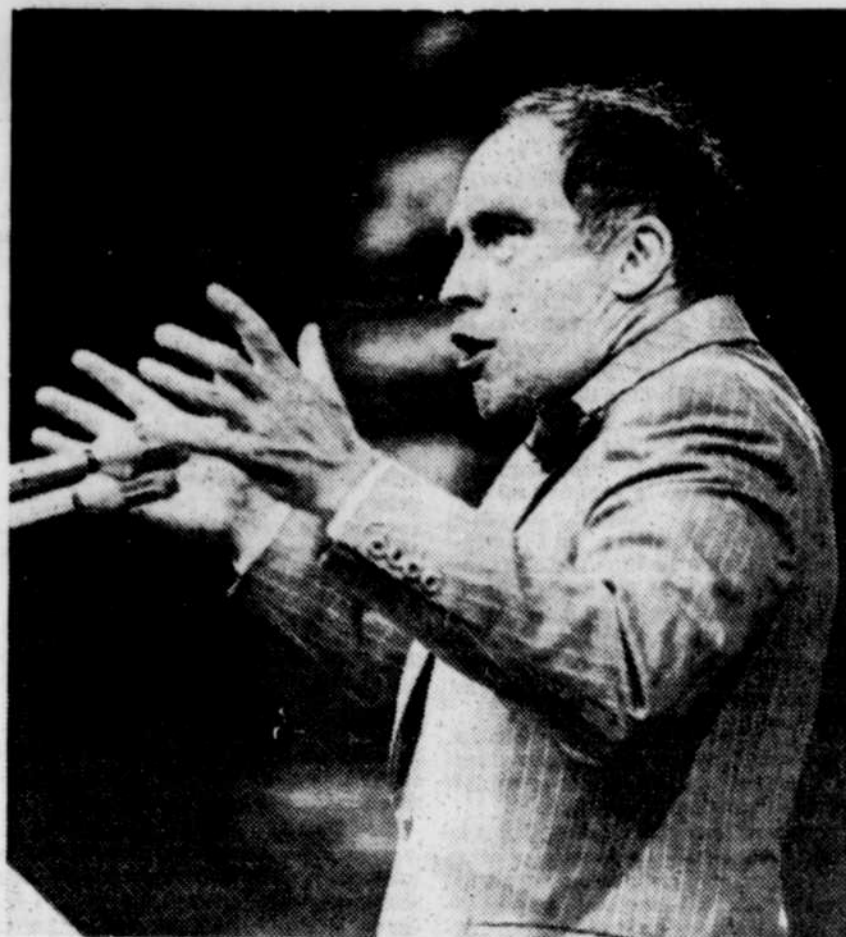
Le Canada forme donc un Etat multi-national composé de deux nations et de plusieurs minorités nationales. Mais pour M. Trudeau, l'expression "peuple canadien" est le terme qui convient le mieux pour exprimer "la volonté démocratique" des Canadiens de vivre ensemble et de se gouverner en toute liberté... Mais peut-on considérer que la nation québécoise a choisi en toute liberté de vivre au sein du Canada, en 1867, alors que la Confédération lui était imposée contre son gré, sans aucune forme de consultation et au mépris des nombreuses manifestations qui se dérouleront pour s'opposer à ce projet?

Peut-on considérer aussi que

c'est démocratiquement que les autochtones et les Inuits ont accepté la Confédération, alors qu'ils n'ont eu le droit de vote qu'en 1960 au fédéral, que leurs terres ont été pillées et qu'encore aujourd'hui, M. Trudeau leur refuse une participation aux pourparlers constitutionnels? Peut-on parler de volonté démocratique pour les 230 familles expulsées du parc Kouchibouguac, pour les Canadiens français encore obligés de se battre pour des écoles françaises, comme à Pénétanguishene?

Non. La réalité au Canada, c'est qu'il existe une poignée de profiteurs qui s'enrichissent en opprimant la nation québécoise et les autres minorités du pays; en volant les terres des autochtones pour y exploiter les richesses naturelles, en payant les Québécois moins cher, en divisant les travailleurs de tout le pays par une propagande chauvine et raciste pour maintenir sa domination. Et la question doit donc se poser comme suit: quel type de constitution va garantir à tous les Canadiens, aux Québécois, aux Canadiens noirs, aux autochtones des droits égaux, des garanties quant à leur survie et à leur développement? En conclusion de sa lettre, M. Trudeau affirme "qu'il est temps qu'on s'applique à unir ce qu'on a distingué, autrement il n'y aura pas d'avenir pour ce pays, non plus que le peuple qui y vit." C'est vrai qu'il faut unir toute la population du pays. Mais pas sur une base d'inégalité, comme nous le propose M. Trudeau. L'unité sur une base d'égalité, en reconnaissant au Québec le droit à l'autodétermination, le droit à l'autonomie régionale pour toutes les minorités nationales du pays, en reconnaissant les droits démocratiques pour tous, y compris aux immigrants (retrait de la loi C-24), en mettant fin à la discrimination, au racisme, à l'exploitation éhontée qu'impose une minorité sur l'ensemble du peuple.

Hélène Jones
membre du PCO
candidate lors des dernières élections
fédérales dans Québec-Est



La francophobie existait bien avant le péquisme

M. Jean Lemire,
Montréal.

Voici quelques commentaires en réponse à votre lettre intitulée "Le tourisme décline" et publiée dans LE SOLEIL du 17 juillet.

Ce qu'il y a peut-être de plus "gros" dans votre lettre réside dans l'affirmation que ce sont les "péquistes enragés" (sic) qui sont responsables de la propagande anti-Québec dans l'Ouest canadien. Cette propagande, ce sont quelques médias qui la font; et ils la font parce qu'elle trouve un écho appréciatif dans certaines couches de la population.

Vous apprendriez-je quelque chose en vous disant qu'il y avait un certain sentiment anti-Canadien français dans l'Ouest même pendant le régime Bourassa, sous les gouvernements Ber-

trand, Johnson, Lesage, Duplessis, etc...? Je me souviens de quelques textes d'information et même de quelques éditoriaux d'octobre 1970 qui laissaient plus ou moins entendre que le sang coulait à flot dans les rues de Montréal. Cette propagande de l'Ouest (et d'ailleurs) n'est donc pas extrinsèque; elle est bel et bien intrinsèque et tout à fait représentative d'un certain conservatisme agressif.

Et votre argumentation, évidemment, a bien peu à voir avec les hauts et les bas du tourisme à Québec, mais fait preuve plutôt d'un esprit quelque peu servile. Dommage. J'espère que vous au moins, pour vous rendre dans la belle "république" de Madawaska, êtes passé par le Québec!

Raymond Fournier
Ste-Foy.

Vous permettez! ou du Savoir-vivre

Je suis amateur de théâtre. Je ne vois pas tout ce qui se fait à Québec, mais j'ai l'occasion d'en voir une bonne partie, et au cours des cinq dernières années, j'ai appris à apprécier et à mieux comprendre ce médium. Ce qui me plaît particulièrement, lorsque j'assiste à une pièce, c'est de reconnaître des gens, de m'identifier à certaines situations, et j'apprécie au plus haut point qu'on m'apporte un éclairage nouveau sur des situations parfois banales en apparence.

Or, tout cela j'ai été ravi de le retrouver dans l'excellente production "Vous permettez!" ou du Savoir-vivre que nous présente actuellement le Théâtre de l'Artillerie. Non seulement les comédiens y sont-ils excellents, la mise en scène originale, les textes à la fois drôles et vrais (ce qui me semble une qualité assez rare), mais encore j'ai retrouvé dans cette production un enthousiasme, un goût du jeu, une ferveur qui me manque souvent lorsque j'assiste aux représentations de nos compagnies institutionnalisées.

Dans une suite de tableaux à base de réalisme, j'ai particulièrement pris les moments où l'on déborde des cadres d'une plate réalité, pour nous souligner des aspects qui nous échappent parfois, ou qu'on refuse de voir. Cohérence du sujet, originalité de la création, justesse des personnages, un apport enrichissant des musiciens à l'action dramatique, costumes sortant vraiment de l'ordinaire (seul le décor à mon avis manquait de caractère, sans toutefois être désagréable), tout, à mon humble avis de spectateur, contribuait à faire de cette soirée une fête (ce que le théâtre devrait être, n'est-ce pas?).

J'ai beaucoup ri, mais je ne suis pas retourné chez moi l'esprit vide. Les tableaux de la famille, de l'hygiène (une perle rare) et du salon mortuaire m'ont plu particulièrement. Et je ne crois pas avoir été le seul à apprécier si j'en juge par la réaction d'une salle remplie à craquer (samedi 12 juillet) et qui a applaudi à tout rompre en fin de soirée.

C'est donc avec un grand étonnement que j'ai lu dans LE SOLEIL de ce soir une critique de cette pièce qui ne rendait absolument pas justice au spectacle de qualité que j'ai vu la semaine dernière. Une excellente pièce peut-elle devenir à ce point mauvaise en quelques jours? Ces jeunes comédiens, musiciens, metteurs en scène, décorateurs, qui apportent à la dramaturgie québécoise une vitalité qui lui manque souvent, qui font preuve d'originalité et de bon goût, n'ont-ils pas droit à une plus juste évaluation de leur travail?

Telles sont les questions qui me viennent à l'esprit. Je ne doute pas que le métier de critique soit difficile, mais après avoir vu Volpone, à la suite du chaleureux papier qu'en avait fait votre critique, après en être sorti fort déçu, je déplore un manque flagrant de mesure, et oserais-je le dire, de discernement dans les propos de Mlle Corveault.

Porter aux nues une production qui en somme ne cassait rien (sans être mauvaise, entendons-nous) et nous servir un propos auquel je n'ai pas compris grand-chose sur les vieux murs du théâtre et sur l'inconfort des sièges, après avoir glissé quelques bribes de critique sur la pièce, ne me semble pas très juste, en ce cas. Et ce n'est pas tant pour critiquer une critique cependant que je prends la peine de vous écrire ce soir.

J'aimerais plutôt que les artisans du spectacle "Vous permettez!" sachent qu'une grande partie du public (celui duquel je faisais partie, en tout cas) a apprécié leur pièce au plus haut point. J'aimerais les encourager à poursuivre dans cette voie de la création, qui est difficile et hasardeuse, mais qu'ils semblent emprunter avec bonheur. Et finalement, je voudrais leur dire que selon ma critique de spectateur moyen, ils ont créé l'une des meilleures pièces qu'il m'ait été donné de voir cet été. Et je les en remercie.

Benoit Cayouette
Lauzon

Des effets indésirables du zonage agricole

M. René Levesque
Premier ministre
du Québec

Je voudrais, par la présente, indiquer les nombreux effets indésirables qu'un décret de juin 1980 sur le zonage agricole dans l'Estrie, avec une rétroaction à novembre 1978, a entraîné, tant pour le territoire agricole ainsi morcelé entre-temps, que pour la population pratiquement expropriée sans indemnisation adéquate, au profit, le cas échéant, de spéculateurs que prétendait déjouer la loi.

En premier lieu, l'écart entre la promulgation de la loi et le décret zonant l'Estrie (plus de 18 mois) par opposition aux autres régions zonées (par exemple Montréal où l'écart fut près de trois semaines) a donné le temps aux spéculateurs de lotiser et morceler, par vente, de larges terrains. Les acheteurs de ces terrains, mal avisés par les notaires, visiblement mal informés, n'ont souvent pas été méfiants par rapport à la

"zonabilité" des terrains qu'ils achetaient, compte tenu de la rareté sinon l'inexistence de la rétroactivité dans les lois (sauf la loi sur les mesures de guerre, tant combattue par le P.Q.) et compte tenu de la qualité, reconnue moindre, du territoire de l'Estrie du point de vue agricole. Parmi ces acheteurs, les plus fortunés ont pu, dans un intervalle de temps restreint, réclamer un permis de construction là où les municipalités le requerraient (ce n'est pas le cas à Compton par exemple).

En vertu de la rétroactivité, les propriétaires ne détenant pas de permis de construction d'avant le 14 juin 1980 ne peuvent ni construire, ni même enlever la pelouse sur le terrain (loi 90, art. 72): ceux-là se retrouvent parmi les acheteurs moins fortunés encore au prises du paiement de leur terrain. Comment ne pas voir dans les dispositions de ce décret un étalement expropriatoire déguisé sans indemnisation adéquate, puisque le zonage enlève toute la valeur commerciale à ces terrains dont la petite taille les rend impropres à la culture. Il est surprenant que le Barreau et la Chambre des notaires n'aient pas souligné la violence de la loi, même si les notaires ont bénéficié des transactions.

Mais l'apothéose du morcelle-

ment des terres et de la jolote des spéculateurs n'est pas le seul effet contreproductif de l'étalement expropriatoire ayant présidé au décret de juin 1980.

En dépit d'une rhétorique social-démocrate typique du P.Q., les grosses compagnies et le gouvernement fédéral, déjà fortifiés de leurs contacts avec les bureaux d'avocats consultants ayant aidé à la préparation des législations québécoises, trouvent une grâce supplémentaire et une facilité à être exemptés de la rigueur imposée aux petits citoyens. Un exemple: au lac Webster (Monjole), la bordure du lac, plutôt impropre à une agriculture significative, est zonée agricole du côté où elle est déjà subdivisée en petits terrains appartenant à de simples citoyens, québécois francophones par-dessus le marché. Cette bordure est maintenue blanche (non agricole) du côté où elle couronne un terrain très vaste, aussi en blanc (non zoné), appartenant à une compagnie privée ("Coperage") dont les opérations ne requièrent pas une atteinte à l'intégrité du potentiel agricole. Il en va de même pour un terrain de cette même région servant aux exercices militaires de notre "armée d'opérette" (disiez-vous), dont les décors, en tout cas, ne requièrent pas la violation du potentiel agri-

cole. En scrutant un peu, on trouve, dans les beaux terrains épargnés (zone blanche) un inspec-teur agricole etc. Comme quoi tous les citoyens sont égaux devant les lois péquistes.

Ceux qui ne sont pas d'accord avec le zonage peuvent se déplacer à Montréal ou à Québec pour être entendus par le nouveau ministre bureaucratique qu'est la lointaine Commission de protection du territoire agricole: ils peuvent même se payer un dessinateur, sinon un arpenteur, pour remplir les exigences des formulaires de demande d'exemption. Quelle démocratie qui n'a de simplicité que pour les gros, incorporés ou pas.

Une loi avec des objectifs aussi importants à long terme que ceux énoncés par la loi 90, devrait donner lieu à une application fondée sur la décentralisation, l'éducation et l'animation populaire. La dimension communautaire qui en résulterait assurerait une valeur et une légitimité à la loi. Actuellement, les citoyens sont à la merci d'un égotisme idiosyn-

cratique et souvent arbitraire de technocrates "éclairés", parfois bien intentionnés, dont le statut théorique désintéressé légitime hélas trop souvent un exercice dictatorial du pouvoir de l'Etat au nom d'un ordre rationnel (en principe) qui leur sert de tremplin social.

A regarder les cartes, il n'y a pas seulement qu'aux Israéliens que le désert et la roche semblent un potentiel agricole. Et même si le jargon autoritaire des technocrates dépayse les humbles municipalités, ce n'est pas une raison pour considérer le Québec comme Israël. Qu'entendez-vous faire, M. Levesque? Décréter l'annulation des contrats passés entre novembre 1978 et juin 1980 sur les zones vertes de l'Estrie, me paraît un premier pas à faire.

En attendant des réactions de votre part, je vous prie d'agréer, cher M. Levesque, l'expression de ma haute considération.

Hubert Wallot
Chargé d'enseignement
Sciences de l'administration
Université Laval

Un séchoir à foin nuisible

M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

À l'occasion d'un incident fort désagréable survenu récemment dans notre voisinage, permettez-moi d'attirer votre attention sur le manque d'articulation flagrant qui existe entre votre ministère et celui de l'Environnement.

L'incident: le bruit infernal et continu produit par un séchoir à foin installé au bout d'une grange, en plein village. Malgré tous les avertissements reçus à ce jour, le ventilateur tourne encore nuit et jour, rendant la vie impossible à tout le voisinage. Nous en avons pour deux mois...

Au cours de mes démarches, j'ai appris que les cultivateurs sont subventionnés par votre ministère pour l'achat de ces ventilateurs, pourtant reconnus comme une "cause majeure de nuisance par le bruit". Bien entendu, les agronomes qui recommandent ce type d'appareils aux cultivateurs sont peu sensibilisés au problème (j'ai été à même de m'en rendre compte) et n'informent pas ceux-ci de la nécessité (et même de l'obligation) d'en atténuer le bruit dès l'installation.

Résultat: les plaintes sont nombreuses et les mêmes personnes, subventionnées par votre ministère, sont poursuivies par le ministère de l'Environnement, pour le bruit inacceptable que font ces séchoirs à foin.

J'espère que vous saisissez le ridicule de cette situation.

Il serait si simple, avec un minimum de cohérence et de bonne volonté, d'informer les agronomes, les vendeurs et les agriculteurs, de la nécessité d'at-

ténuer le bruit causé par ces appareils, sans nuire au progrès de quiconque. D'ailleurs, l'évidence même et le simple bon sens le crient: les subventions ne devraient être accordées qu'à ceux qui, dès l'installation du séchoir à foin, assurent en même temps la correction du bruit. Bien plus, si nous étions aussi civilisés que ces pays d'Europe que nous courtisons et prétendons imiter (nous en sommes loin) c'est au niveau de la fabrication que les normes devraient être fixées (et respectées).

Je voudrais que cette lettre ne s'arrête pas sur le bureau de vos adjoints ou de votre secrétaire, mais qu'elle vous parvienne et que vous la lisiez, de même que la directive ci-jointe.

J'espère aussi recevoir une réponse à ces commentaires. Bien plus que des mots, ce sont des gestes concrets, efficaces et rapides qui traduiront l'importance que vous et vos adjoints accordez au civisme des agriculteurs qui est tout aussi nécessaire et politique-ment rentable que leur progrès technique et les "cadeaux" qu'ils peuvent recevoir de votre ministère. Il y va de la cohabitation harmonieuse entre les Québécois.

Agathe Bary,
Québec

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

norman

AVIS A NOTRE CLIENTELE

Veillez prendre note que notre magasin fermera ses portes à 16h. demain

mardi le 29 juillet pour fins d'inventaire

Après tout, c'est pour mieux vous servir.

MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS • GALERIES CHAGNON



Marcel R. Larochelle
ASSUREUR-VIE
\$100,000 assurance temporaire re-nouvelable annuellement jusqu'à 70 ans. Prime annuelle initiale.
25 ans \$165 30 ans \$172 35 ans \$233
40 ans \$226 45 ans \$446 50 ans \$673
LA FAMILIALE, ASS-VIE — 653-4062
Représentants licenciés demandés

Nous avons les mots qu'il faut pour vous donner la parole. Rapidement!

Nous n'irons pas par quatre chemins. Nous allons tout de suite vous apprendre mots, phrases, expressions essentielles. Une langue de tous les jours, des phrases simples et correctes. Puis, nous vous ferons penser dans cette nouvelle langue avec laquelle vous deviendrez vite familier. Prenez vite rendez-vous. La parole est à vous.

BERLITZ

500, Grande Allée, Bureau 109, Québec
Tel.: 529-6161

Immersion Totale et leçons particulières. Service de traduction et d'interprétation. Les frais de tous les programmes sont déductibles de l'impôt.

Berlitz et "Immersion Totale" sont des marques déposées des Écoles Berlitz—Langues vivantes du Canada Ltd. Permis de culture personnelle no. 569514 Ministère de l'Éducation du Québec.

Sears



SERVICE PROFESSIONNEL A DOMICILE

- Nettoyage de tapis
- Nettoyage de meubles
- Revêtement protecteur pour tapis et meubles **Scotchgard**
- Nettoyage de tentures
- Nettoyage d'intérieurs d'automobiles
- Lavages - murs - plafonds - planchers - armoires (grand ménage)
- Dommages causés par l'eau et la fumée
- Élimination d'odeurs
- Estimation gratuite et sans obligation de votre part

TAPIS DANS DEUX PIÈCES AU CHOIX **74⁹⁵**

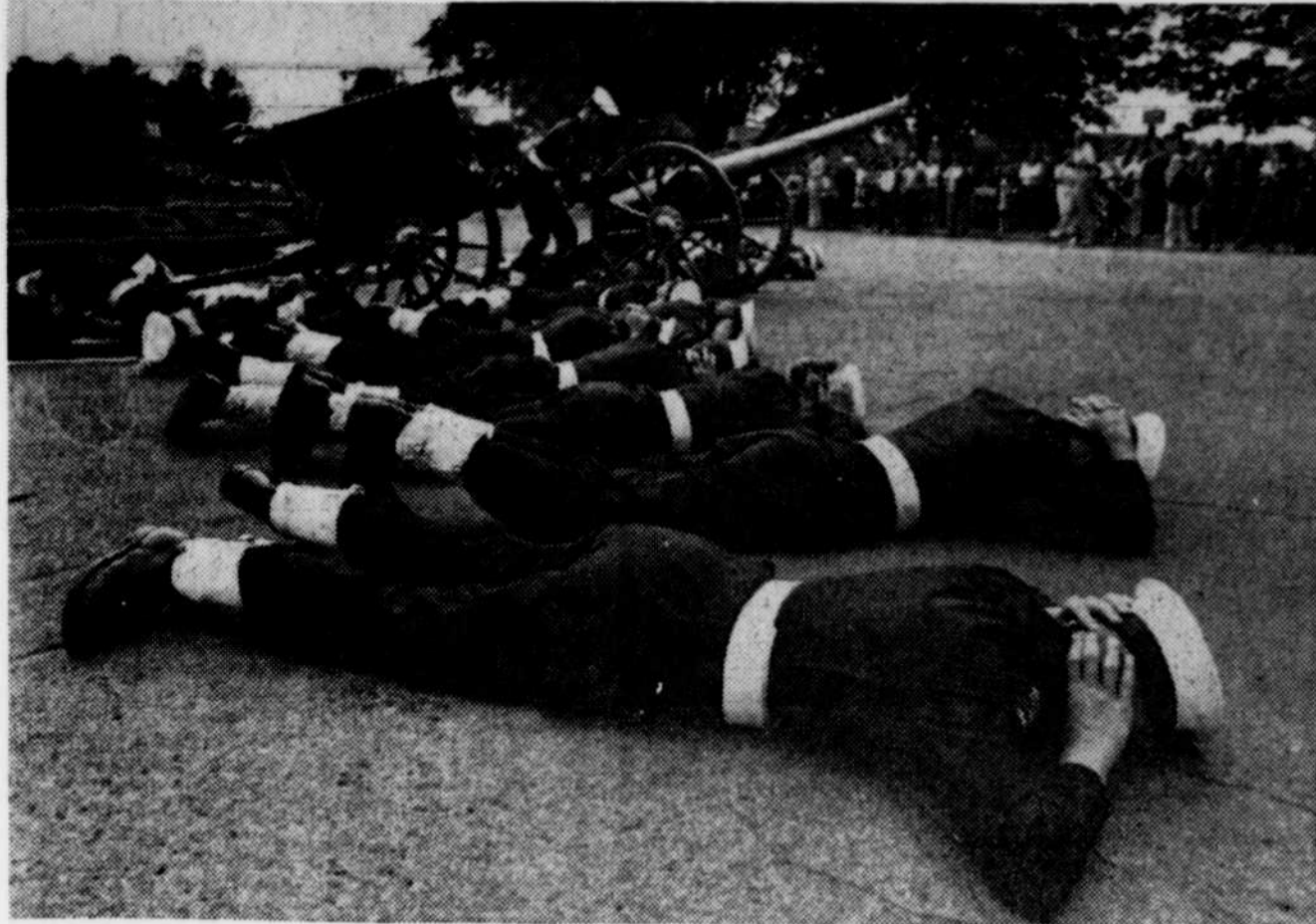
En vigueur jusqu'au 30 août

Appelez les experts **STEAMATIC**

627-1949

Service téléphonique 24 heures

Simpsons-Sears Limitée



Le Soleil, André Boucher

Ce sont les cadets de marine qui se sont couchés, hier soir, sur les plaines d'Abraham, lors de la représentation de la cérémonie traditionnelle du "coucher du soleil". L'ordre leur en a été signifié dès que les officiers ont réalisé que le canon chargé à blanc était bloqué. Le photographe du SOLEIL lui n'a pas tardé à faire feu sur les cadets étendus pendant qu'un officier neutralisait le "boulet" récalcitrant.

150 cadets présentent le "coucher du soleil"

Quelque 150 cadets de marine, membres du HMCS Québec, une unité de formation navale recrutant les adolescents cantonnés à Farnham pour leur camp d'été annuel, ont envahi les plaines d'Abraham en début de soirée hier, afin de présenter au public la cérémonie du "coucher du soleil".

La marine a conservé cette tradition dont l'origine remonterait aux croisades. Le cérémonial militaire haut en couleur représente trois manoeuvres guerrières: l'appel du soir, la retraite et l'hommage aux drapeaux.

Toute la mystique — non pas tellement de la guerre elle-même

que des résonances humaines qu'elle suggère — se trouve exprimée à travers une mise en scène très impressionnante. Le rite se traduit dans le langage des formes, du jeu et des déplacements des bataillons, des fusils et du canon, le tout au rythme du chant triste des instruments.

Suivant les notes historiques fournies par les dirigeants des cadets de la marine, le cérémonial est demeuré sensiblement le même qu'au XVIIe siècle. A l'époque, le soir venu, les gens en dehors des villes fortifiées devaient réintégrer la place forte afin de se protéger des attaques nocturnes.

Une première sonnerie rappelait

les dispersés dans l'enceinte. Les militaires en drague devaient retourner à leur caserne. On fermait les robinets des débits de boisson, on montait la garde.

La salve de canon, point culminant du cérémonial, rappelle que les sentinelles devaient tirer une rafale de balles pour s'assurer que la poudre était bien sèche.

Il semble que la poudre utilisée pour la démonstration d'hier soir ne l'était pas... Le coup de canon chargé à blanc n'est jamais parti. Cela n'a rien enlevé cependant à l'impressionnante mise en scène montée par les cadets québécois, car le public n'a pas caché son appréciation.

Le rapport McDonald promet d'être explosif

OTTAWA (PC) — On attend au début de l'automne un rapport de la Commission McDonald qui blâmerait sévèrement des dirigeants de la GRC et les politiciens à qui ils devaient rendre compte en ces dernières années.

Des informateurs disent que le rapport démontrera les faiblesses du système, la mauvaise foi de la GRC dans ses renseignements aux politiciens et l'absence d'intérêt de ces derniers à résoudre les problèmes évidents des services de sécurité.

commission doit entendre privément tout individu qu'elle entend identifier comme responsable d'actes illégaux, ou presque. Il peut alors essayer de convaincre la commission de ne pas le nommer.

Tous les avis de ce genre ne sont pas encore donnés.

Retour au travail des gardiens de prison de l'Alberta

EDMONTON (PC) — Au terme d'une grève illégale de 20 jours, un millier de gardiens de prison devaient reprendre le travail ce matin dans les institutions pénitentiaires provinciales de l'Alberta, à la suite de la décision du syndicat des fonctionnaires provinciaux de l'Alberta de demander à ses adhérents de rentrer au travail et de la promesse du gouvernement de renouer les négociations cette semaine.

Par ailleurs, un accord de principe est intervenu samedi soir entre la ville de Calgary et ses 2,200 employés en grève.

Le rapport recommandera de nouvelles structures établies sur la loi, peut-être inspirées d'un nouveau système australien conçu après enquête.

Suivant les informateurs, les commissaires McDonald, Donald Rickerd et Guy Gilbert mettent actuellement au point le premier rapport.

Toutefois, le premier rapport n'établira pas l'identité des gens que le juge David C. McDonald, président de la commission, tiendra responsables d'actes illégaux commis en ces dernières années.

On fait des conjectures sur le sort des services de sécurité de la GRC. Si l'on s'inspirait de l'Australie, le contre-espionnage incomberait à une agence civile sous la direction d'une police spéciale, peut-être à l'intérieur de la GRC.

Bien que plus de 50 agents et dirigeants de la GRC aient reçu avis que la commission entend recommander qu'ils soient poursuivis ou punis, ce n'est là que le début de procédures qui conduiront à un deuxième rapport que l'on n'attend pas avant 1981.

D'après la loi des enquêtes, la

Comme en Australie, le procureur général pourrait fournir aux agents de sécurité des mandats leur permettant d'ouvrir le courrier, de faire de l'écoute électronique, de perquisitionner maisons et bureaux en quête de preuve d'activité subversive ou d'espionnage.

PROVINCIAL		RÉSULTATS — TIRAGE DU 27-07-80					
Les billets présentant dans une même série des numéros jumelés ou simples identiques aux numéros suivants gagnent:							
1 ^{re} série	1 000 000\$	250 000\$	100 000\$	100\$	25\$	25\$	
VERT (A)	2107	2107	X	2107	X	X	
ROUGE (B)	739	X	739	X	739	X	
BLEU (C)	X	335	335	X	X	335	
2 ^e série	1 000 000\$	250 000\$	100 000\$	100\$	25\$	25\$	
VERT (A)	1458	1458	X	1458	X	X	
ROUGE (B)	418	X	418	X	418	X	
BLEU (C)	X	382	382	X	X	382	
3 ^e série	1 000 000\$	250 000\$	100 000\$	100\$	25\$	25\$	
VERT (A)	1871	1871	X	1871	X	X	
ROUGE (B)	866	X	866	X	866	X	
BLEU (C)	X	996	996	X	X	996	

10 lots bonis de 50 000\$ chacun.

lots bonis A(vert)+B(rouge)	A B 1703 348	→ 50 000\$	A B 4312 105	→ 50 000\$
	A B 4754 362	→ 50 000\$	A B 4709 959	→ 50 000\$
	A B 4850 052	→ 50 000\$		
lots bonis A(vert)+C(bleu)	A C 4516 294	→ 50 000\$	A C 3883 000	→ 50 000\$
	A C 1905 290	→ 50 000\$	A C 2080 522	→ 50 000\$
			A C 3621 442	→ 50 000\$

LA CIGARETTE. QU'ENTENDEZ-VOUS FAIRE?

Si vous avez cessé de fumer plus souvent que vous ne voudriez l'admettre, il se peut fort bien que vous y preniez trop plaisir pour avoir envie d'y renoncer.

Qu'entendez-vous faire?

Vous avez probablement essayé des cigarettes qui vous promettaient un supplément de douceur mais, de temps à autre, vous deviez vous assurer qu'elles étaient bien allumées tant elles manquaient de goût.

Vous êtes alors revenu à votre marque habituelle.

N'en restez pas là. Pensez à Vantage.

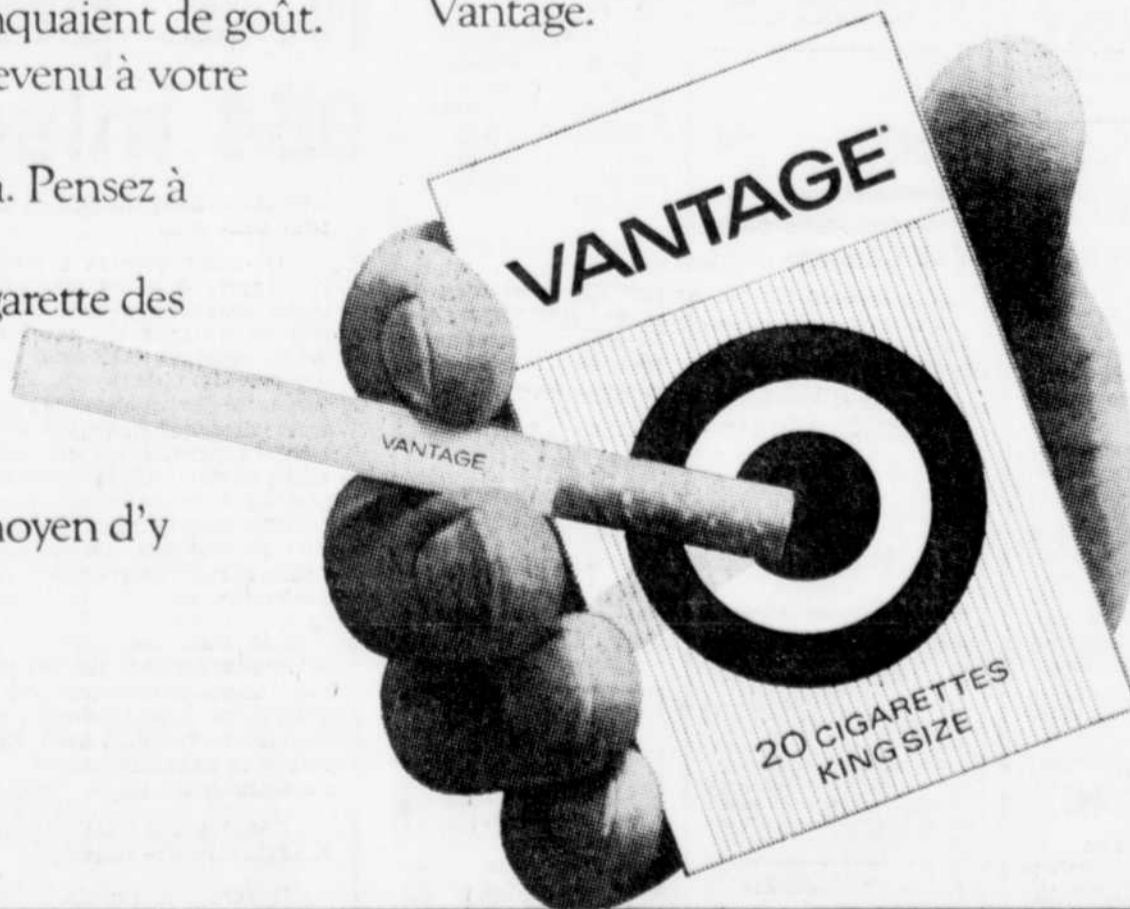
Vantage est la cigarette des gens qui ont peut-être réfléchi à la question et qui cherchent un moyen d'y faire face.

Vantage réduit substantiellement ce que vous ne voulez peut-être pas sans compromettre pour autant ce bon goût de tabac auquel vous tenez.

Bien sûr, Vantage n'est pas la seule cigarette de sa catégorie mais elle pourrait bien être la seule à vous donner satisfaction.

En d'autres mots, Vantage a encore le goût d'une vraie cigarette.

À bien y penser...pensez à Vantage.



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler "Goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.

MAGASINER CHEZ ST-CYR ET FRERE

C'EST PLAISANT!

PARCE QU'ON A:

- DES APPAREILS DE QUALITE
- UNE GARANTIE COMPLETE DE 5 ANS
- DES PRIX IMBATTABLES POUR NOS ENSEMBLES SELECTIONNES AVEC SOIN

NOUS VOUS SUGGERONS CETTE SEMAINE

UN ENSEMBLE AIWA - AKAI DE 80 WATTS CONTINUS (RMS)

AIWA AX-7700 — Récepteur AM-FM stéréo de 2 x 40 watts continus (RMS) à 0.08% de distorsion harmonique totale — Sensibilité FM 1.8 uv (IHF)

AKAI AP-306 — Table tournante à entraînement direct — Régulateur de vitesse au quartz — Vitesse variable (quartz hors fonction) — Retour automatique — Isolation 70 db — Pleurage et chevalement -0.035% — Avec cellule magnétique à pointe diamant conique

— Haut-parleurs 4 voies — 1-12" - 1-5" - 1-3 1/2" - 1-1" — Puissance admissible 65 watts continus (RMS) — Réponse de fréquence 30 - 20,000 Hz — Contrôle de haute fréquence

— Bande passante 20 - 50,000 Hz — Possibilités pour 4 haut-parleurs et magnétophone — Filtre haute fréquence — Indicateur de puissance LED

EN SPECIAL

Une économie de \$426.00 ou 30% de rabais sur le prix de détail suggéré de \$1,306.75

QUANTITE: 10 **\$879⁹⁵**

St Cyr & Frère

MAIL ST-ROCH (FACE A PLACE CARTIER) 522-1233 - 34

PLACE LAURIER SALLE DE SON AU FOND (FACE A DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS) 651-7384

Nord-Ouest québécois (1)

Un secteur manufacturier en pleine effervescence

NDLR — Récemment, le journaliste Gilles Boivin, du bureau du SOLEIL à Montréal, effectuait une tournée dans la région du Nord-Ouest québécois. A cette occasion, M. Boivin a rencontré plusieurs personnes impliquées dans le développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que des responsables de l'industrie minière. A compter d'aujourd'hui, dans une série de six textes, il nous livre ses constatations sur l'économie de la région et plus particulièrement sur la situation de l'industrie minière.

par Gilles BOVIN
envoyé spécial du Soleil

Dans le triptyque de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue — mines, forêt, agriculture — le secteur primaire avait toujours dominé au chapitre du nombre d'emplois. Lentement, depuis la première moitié de la dernière décennie qui a vu l'industrie minière fermer plus de mines qu'elle n'en a ouvert, une nouvelle classe d'entrepreneurs locaux a pris la relève dans cette région que certains comparent maintenant à la Beauce.

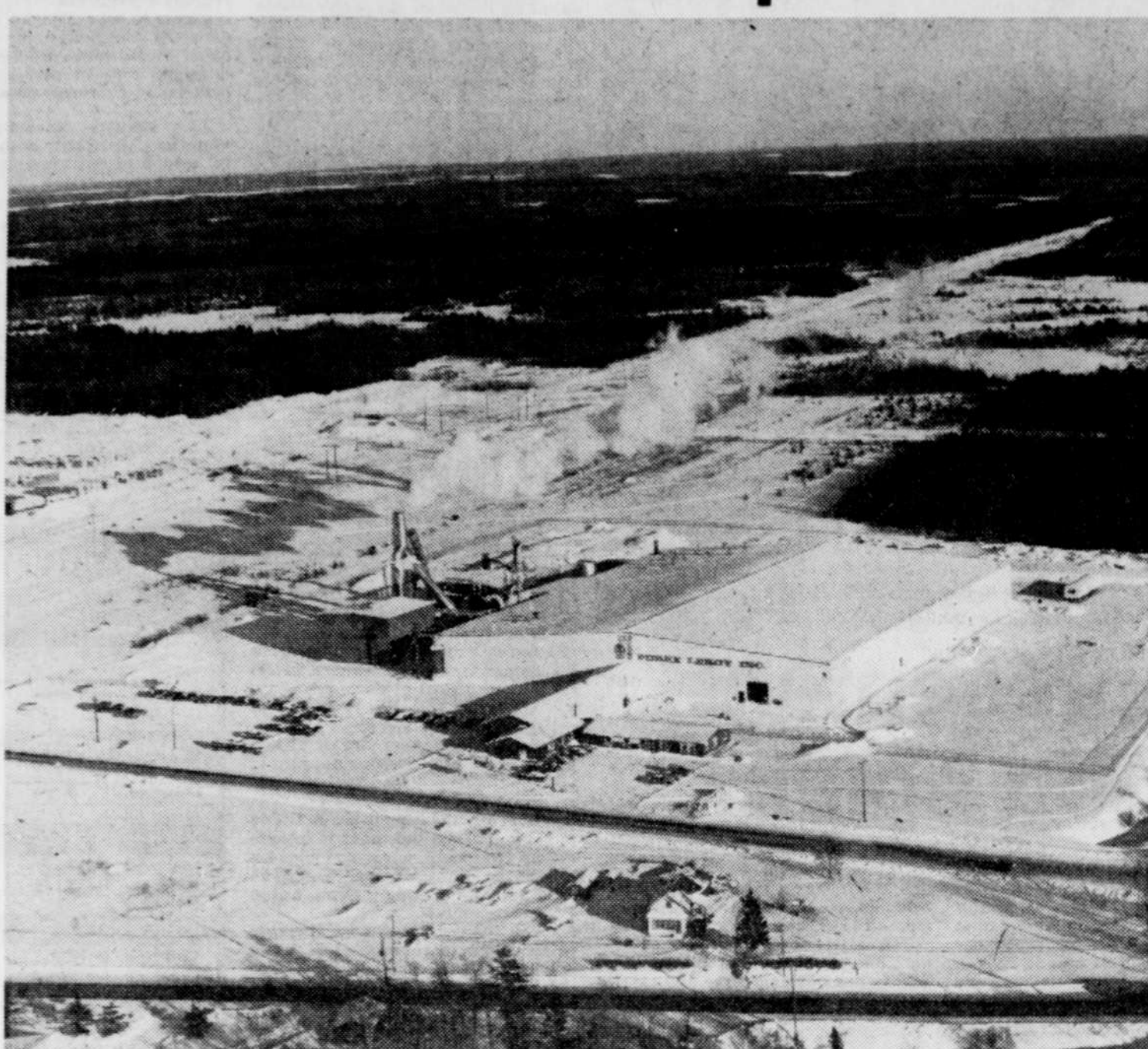
Pour la première fois de son histoire économique, la région du Nord-Ouest québécois peut maintenant se flatter de la naissance d'un secteur manufacturier dont le dynamisme a fait passer le niveau d'emploi du secteur secondaire devant celui

de la simple exploitation des ressources naturelles. Evidemment, cette reprise de l'activité manufacturière reste associée pour une bonne part à l'exploitation des richesses naturelles, particulièrement la forêt. L'industrie minière n'a en effet jamais investi ici beaucoup de ses profits pour transformer sur place les métaux qu'elle extrait du sol. Et la fonderie de la Noranda Mines, à Rouyn-Noranda, reste à peu près la seule entreprise de transformation importante dans ce secteur avec ses quelques 1.000 emplois.

Un relevé effectué l'automne dernier par le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) sur la reprise des activités manufacturières apparaît si prometteur que les auteurs du rapport concluent que si le niveau d'investissement se maintient, la région pourra en cinq ans mettre un terme à ses tristes records de chômage.

Miser sur les ressources forestières

C'est la région immédiate de Val-d'Or, longtemps tributaire des hauts et des bas de l'industrie minière, qui a donné le ton à cette reorientation de la structure économique régionale. En quelques années, son parc industriel, le premier et l'un des mieux nantis de la région, a su attirer des



Forex-Leroy mise sur le dynamisme de la région du Nord-Ouest québécois. Au cours des prochains mois, l'entreprise prévoit investir une vingtaine de millions.

industries manufacturières en nombre et en qualité impressionnants. La seule venue de la firme Forex-Leroy, par exemple, en 1978, a créé 170 emplois et insufflé, en 20 mois, plus de \$13 millions dans l'économie de la région (\$8 millions en achats de fournitures dans la région et \$5 millions en

salaires). Forex et Forex-Leroy doivent en outre investir quelque \$20 millions dans leurs usines actuelles qui deviendront ainsi le plus important fabricant de panneaux de particules, en plus d'une usine en panneaux gauffrés, une scierie et la première usine de bois jointé dans la région. Cette firme de réputation internationale n'est d'ailleurs pas la seule à miser sur le dynamisme de la région de Val-d'Or, la première à se doter d'une Commission régionale de développement commercial et industriel. Selon l'adjoint au commissaire industriel, M. Pierre Ouellet, ce sont quelque \$55 millions en investissements qu'il faut prévoir pour l'année financière 1980-81, et la création de 500 à 600 nouveaux emplois. "Et il s'agit là d'une estimation conservatrice", précise-t-il.

Et le feu vert donné récemment à un projet qui tenait à cœur à tous les milieux dans la OQ, l'usine de papier journal

de la Donohue-Normick à Amos, apparaît un peu comme le glaçage sur le gâteau du dynamisme industriel de la région. Car l'usine dont les frères Perron, une famille d'industriels de La Sarre spécialisés dans la transformation des ressources forestières, rêvaient depuis quelques années déjà n'est pas une mince affaire pour la région.

L'usine, dont la construction a repris après que le ministère de l'Expansion économique régionale eut finalement consenti à aller de ses deniers, nécessitera des investissements de l'ordre de \$200 millions et

fournira un emploi permanent à quelque 250 travailleurs. Pour la ville d'Amos, c'est presque une bénédiction: son évaluation foncière sera pratiquement doublée, la consommation d'électricité sera triplée et les retombées annuelles du fonctionnement de l'usine seront de l'ordre de \$20 à \$30 millions par année.

Détenue à 51 pour 100 par Donohue Inc., une filiale de la SGF, et à 49 pour 100 par Normick Perron Inc., de La Sarre, l'usine produira quelque 160.000 tonnes métriques de papier journal et s'alimentera en matière première dans la région, augmentant d'autant le pourcentage de matières ligneuses transformées sur place.

Et l'Abitibi-Témiscamingue ne manque pas d'exploitations forestières: les forêts du NOQ fournissent en effet leur gagne-pain à quelque 4.500 travailleurs forestiers qui abattent annuellement une valeur globale de 1.800.000 cumets. Actuellement, seulement 50 pour 100 de cette matière ligneuse est transformée dans la région dans les deux usines de pâtes de Tembec, à Témiscamingue, et Domtar à Lebel-sur-Quévillon, une trentaine de scieries, cinq usines de déroulage du feuillu, une usine de panneaux particules, une usine de panneaux gauffrés, etc.

Un entrepreneurship local

Les régions de Val-d'Or et Amos, bien qu'elles restent les chefs de file de ce dynamisme nouveau, ne sont cependant pas les seules à participer à ce nouvel éveil de l'économie régionale. Matagami, par exemple, cette porte d'entrée sur la baie James, est à se doter d'une infrastructure urbaine apte à recevoir d'autres pays types de développeurs que les prospecteurs et exploitants miniers qui l'ont fait naître. On y accélère notamment le développement domiciliaire pour y retenir les camionneurs qui alimentent les chantiers de la baie James et voudraient s'établir à

Matagami, avec leur famille.

Pour profiter également de la proximité des immenses territoires forestiers que les voies d'accès aux chantiers de la baie James ont ouverts à l'exploitation, l'industrie de transformation y pointe le nez. Un investissement de l'ordre de \$1 million, par exemple, pour la construction d'une usine de bois séché est en cours présentement.

Dans la région de Chapais-Chibougamau, également dominée par l'industrie minière, on songe à la diversification avec la venue d'une nouvelle scierie, les Industries Roger Migneault, un projet d'usine de fabrication de briquettes à partir des résidus du bois et un autre pour une usine de panneaux particules. De plus, la région Barabore - Senneterre - Lebel-sur-Quévillon vient tout juste de se doter d'un commissariat industriel et compte déjà quatre ou cinq projets en marche qui devraient créer plus d'une centaine d'emplois dans l'industrie manufacturière.

Le nouveau dynamisme de l'entrepreneuriat local se fait également sentir dans les régions de La Sarre et du Témiscamingue où une dizaine de projets de nouvelles entreprises sont en cours ou complétés.

Pour les planificateurs économiques régionaux, une seule ombre au tableau, et de taille: la capitale régionale, Rouyn-Noranda, tarde à suivre le mouvement et s'est jusqu'ici à peu près contentée de compenser par des emplois du secteur tertiaire (centres gouvernementaux) ceux perdus par la fermeture d'importantes mines de cuivre dans la région. "On compte encore trop ici sur une reprise de l'activité minière" souligne le délégué adjoint du MITC, M. Jean-Jacques Martel. La directrice du CRDAT, Mme Denise Plamondon, concède également que la région de Rouyn-Noranda ne fait pas preuve de la même audace que Val-d'Or et Amos. Incorrigible optimiste, elle soutient cependant que "ça commence à bouger".

La Société Immobilière des Caisses d'Entraide Économique du Québec Inc.

APPEL D'OFFRES EXCAVATION

PROJET: Excavation pour le Complexe Place Jacques-Cartier, Québec.

PROPRIÉTAIRE: Société Immobilière 7000 Inc., filiale de la Société Immobilière des Caisses d'entraide économique du Québec, 65, sud, St-Joseph, Alma, Québec.

ARCHITECTE: Gauthier, Guité, Roy, 7, av. Ste-Geneviève, Québec.

INGÉNIEUR: Dupuis, Côté & Associés, 1057, av. des Érables, Québec.

COORDONNATEUR: Emesa Ltée, 2535, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE 7000 INC., propriétaire, demande des soumissions pour l'excavation du terrain situé dans le quadrilatère formé des rues Dorchester, St-Joseph, Jacques-Cartier et du Roi, à Québec, en vue de la construction du futur Complexe Place Jacques-Cartier. Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs en construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs en construction qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus en totalité ou en partie, à compter du 29 juillet 1980, au bureau de l'architecte, contre un dépôt de cent (100) dollars, par chèque certifié fait au nom du propriétaire. Ce dépôt sera remboursable à ceux qui auront présenté une soumission conforme aux documents et qui auront retourné les documents en bon état dans les quinze jours (15) suivant l'ouverture des soumissions. Les soumissions des entrepreneurs devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de soixante mille (60.000) dollars ou d'un cautionnement de soumission du même montant fait à l'ordre du propriétaire et valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante (50%) pour cent du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau de l'architecte, jusqu'à 14 heures (heure en vigueur localement), le 11 août 1980, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, et à la même heure.

Les soumissions des sous-traitants assujettis au Bureau des soumissions déposées au Québec seront accompagnées d'un chèque visé d'un montant au moins égal à dix (10%) pour cent du montant de la soumission fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission au même montant et valide pour soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs-soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LOUIS-GAETAN FORTIN
DIRECTEUR GENERAL

LA VILLE DE québec

APPEL D'OFFRES
CONSTRUCTION D'ÉDIFICES A LOGEMENTS MULTIPLES POUR FAMILLES PROJETS "E" ET "H"

Avis est, par les présentes, donné que la Ville de Québec agissant à titre de mandataire de la Société d'habitation du Québec, demande des soumissions pour les PROJETS nos: 7290 et 7298 (555-03-2014-040) concernant les travaux pour la réalisation, selon un contrat à forfait, de deux bâtiments comprenant respectivement quatorze (14) et sept (7) logements pour familles sur deux (2) sites différents, dans la ville de Québec.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATIONS: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet ou spécialisé, à compter du 21 juillet 1980 au bureau des architectes Gagnon & Harvey, 285, rue St-Jean, Québec, G1R 1N8, tél.: 522-2709 contre un dépôt remboursable de cent vingt-cinq dollars (\$125) pour le dossier complet ou de soixante-quinze dollars (\$75) pour le dossier spécialisé (plomberie, électricité, ventilation), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Ville de Québec, Programmation HLM 1978. Ne seront remboursés que les entrepreneurs qui auront soumissionné et qui auront rapporté les dossiers complets des plans et devis, en bon état, dans les quinze (15) jours de l'ouverture des soumissions.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de soixante mille dollars (\$60.000), avec validité de 90 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: Les personnes intéressées peuvent consulter le dossier de soumission au secrétariat, Programmation HLM 1978, 575, rue du Roi, Québec, ainsi qu'aux endroits suivants: — Association de la construction de Québec et de Montréal. — Association Provinciale des Constructeurs d'habitation du Québec Inc. et ses filiales.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 7 août à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables pour une période de cent (100) jours après leur dépôt.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: Les soumissions transmises (un original et deux copies) dans des enveloppes cachetées, dûment identifiées sous le titre Programmation HLM 1978, Projets "E" et "H" et adressées à la Ville de Québec, Programmation HLM 1978, seront reçues jusqu'à onze (11) heures (heure en vigueur localement), le jeudi 14 août 1980, au bureau du Greffier, chambre 313, Hôtel de Ville de Québec, 2, rue Desjardins, Québec, pour être ouvertes publiquement au même endroit à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Les documents de soumissions fournis par la Ville de Québec agissant à titre de mandataire de la Société d'habitation du Québec seront obligatoirement utilisés.

LA VILLE DE QUÉBEC agissant à titre de mandataire de la Société d'habitation du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le Greffier de la Ville de Québec
Antoine Carrier, avec
Québec, le 7 juillet 1980.

APPEL D'OFFRES
CONSTRUCTION D'ÉDIFICES A LOGEMENTS MULTIPLES POUR FAMILLES PROJETS "E" ET "H"

Bell Canada

Avis du 16e dividende
Un dividende trimestriel de quarante-cinq cents par action privilégiée, classe B, série C, a été déclaré et sera payable le 2 octobre 1980 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 29 août 1980.

Le secrétaire de la compagnie, G. Houle, Montréal, le 23 juillet 1980

Bell

Bell Canada

Avis du 21e dividende
Un dividende trimestriel de cinquante-cinq cents par action privilégiée, classe B, série C, a été déclaré et sera payable le 2 octobre 1980 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 29 août 1980.

Le secrétaire de la compagnie, G. Houle, Montréal, le 23 juillet 1980

Bell

Bell Canada

Avis du 28e dividende
Un dividende trimestriel de cinquante-cinq cents par action privilégiée, classe B, série C, a été déclaré et sera payable le 15 septembre 1980 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 15 août 1980.

Le secrétaire de la compagnie, G. Houle, Montréal, le 23 juillet 1980

Bell

L'actif de la Caisse d'entraide de Beauce-Nord atteint les \$8,400,000

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — A sa quatrième année d'opération, la Caisse d'entraide économique de Beauce-Nord, en plus d'atteindre un actif de \$8,400,000 une progression de 52,7 pour 100, par rapport à l'an passé, a contribué à l'acceptation de 140 prêts d'une valeur totale de \$2,752,350.

C'est ce qu'a déclaré M. Pierre-Maurice Vachon, directeur général démissionnaire de la Caisse d'entraide économique de Beauce-Nord, à l'assemblée générale annuelle des membres de cette institution financière, tenue au restaurant du Roi, à Ville Sainte-Marie de Beauce.

Au 30 mai dernier, a-t-on appris, la Caisse d'entraide économique de Beauce-Nord comptait 3,508 membres comparativement à 2,307 à pareille date l'an passé.

Selon M. Vachon, on estime atteindre un objectif de 5,000 membres et un actif de \$13 millions pour la fin du prochain exercice financier.

Du côté des prêts, la somme globale de \$2,752,350 a été répartie comme suit: \$1,224,549 à 35 prêts commerciaux, \$661,126 à 90 prêts personnels, \$566,973 à six prêts industriels et \$299,702 à neuf prêts résidentiels.

Sur les prêts qu'elle a consentis, a fait remarquer M. Gilles La Roche, président de la Caisse d'entraide économique de Beauce-Nord, "notre institution financière a réalisé des revenus de \$719,287 comparativement à \$327,789 l'année précédente".

Trop-perçu

Pour l'exercice financier se terminant le 31 mai dernier, les revenus de la Caisse d'entraide économique de Beauce-Nord totalisent \$976,495 soit un excédent sur les dépenses se chiffrant à \$365,569.

De ce montant, les membres se verront attribuer des trop-perçus nets au montant de \$328,604 en intérêts sur les parts sociales, ce qui représente un intérêt de 10 pour 100.

Comme l'a souligné M. Pierre-Maurice Vachon, "ces réussites ne sont pas le fruit du hasard, mais sont dues à une équipe dynamique de recruteurs transigeant avec les gens du milieu et de la région".

"Voilà, a-t-il dit, une des principales raisons des succès que connaît présentement la Caisse d'entraide économique de Beauce-Nord, dont les capitaux sont investis dans la région.

La Sydney Steel de N.-E. procède à 954 mises à pied

SYDNEY, N.-E. (d'après CP) — Sydney Steel Corp. la société d'Etat provinciale qui remit sur pied en 1967 l'acierie de la Dominion Steel and Coal Cop. et sauva 3,000 emplois, a annoncé vendredi le licenciement de 954 travailleurs le 16 août.

Le président de Sysco, M. R.B. Cameron, l'industriel bourru responsable de la relance de l'usine en 1960, attribue les mises à pied aux difficultés que traverse présentement le marché international de l'acier.

Il a indiqué que les problèmes de mise en marché des billettes d'acier et autres produits sortant de l'usine aux installations vétustes rendent nécessaire l'extinction de l'un des deux hauts fourneaux.

Vivement critiqué par les syndicats et l'opposition libérale, le premier ministre John Buchanan a déclaré que les mises à pied étaient regrettables, mais inévitables.

"Quarante-six hauts fourneaux ont été éteints en Amérique du Nord au cours des derniers mois, a-t-il dit. Quand ces usines réduisent leur production en raison de la récession qui frappe le marché de l'acier, alors il ne fait aucun doute que Sydney Steel doit enboîter le pas".

Les libéraux de la région et les chefs syndicaux ont durement réagi à l'annonce de M. Cameron, objectant que le marché international n'était pas seul responsable.

M. Russel MacLellan, député libéral de Cap-Breton-The Sydneys, estime qu'"une gestion inefficace aux échelons élevés" était en partie responsable de la situation.

Il a ajouté que la décision de la compagnie constituait un abus de confiance, étant donné qu'un plan de modernisation de la vieille usine devait être annoncé en septembre, ce qui aurait pu rendre les licenciements inutiles.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse serait, en effet, en train de négocier avec Ottawa une subvention de \$50 millions pour la modernisation de Sysco et MacLellan a laissé entendre que l'annonce de la subvention devait être faite à l'automne.

Chez Ford

Par ailleurs la compagnie Ford Canada a annoncé la mise à pied pour une période de temps indéterminé de 109 travailleurs à ses usines d'assemblage d'Oakville.

Cette nouvelle mesure porte à plus de 1,700 le nombre des employés congédiés par Ford Canada à Oakville depuis le début de l'année. La compagnie justifie les mises à pied par la baisse des ventes d'automobiles en Amérique du Nord.

MAGASIN A VENDRE MAIL ST-ROCH

Magasin en location dans le Mail St-Roch (1,040 pi. ca. plus sous-sol). Très bon situ. Amélioration et décoration neuves; en excellent état. Conditions de bail très avantageuses.

F. BECHARD ET ASSOCIÉS
Tél. 661-2142



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Le 100e anniversaire de Mme Marie-Anne Lévesque a été souligné samedi, au centre d'accueil Saint-Antoine de Québec. La vénérable citoyenne s'entretient ici avec sa fille, Mme Blanche Lavoie, de Sainte-Anne-des-Monts (Gaspé-Nord), et d'une petite-fille, Louise Pineault, de Port-Cartier.

Une centenaire célèbre son anniversaire avec les siens

Mme Marie-Anne Lévesque (née Aubut), qui célébrait samedi son centième anniversaire, n'a pas pu profiter pleinement de la fête organisée par ses parents, mais son doux sourire en disait long sur la joie qu'elle éprouvait.

Les enfants et les petits-enfants de la centenaire se sont rassemblés pour lui rendre une visite au foyer d'accueil Saint-Antoine à Duberger,

et lui offrir leurs vœux, des fleurs et un gâteau d'anniversaire.

Le personnel de l'institution s'est joint à la parenté, pour rendre hommage à la centenaire, de même que le député Jean-François Bertrand de Vanier et le conseiller municipal Romain Langlois.

En raison de l'état de santé de Mme Lévesque, alitée depuis quelque temps au département des pen-

sionnaires souffrant de maladies chroniques du centre Saint-Antoine, l'événement a été souligné brièvement. L'anniversaire a toutefois donné lieu à une rencontre familiale chaleureuse, à la maison d'une fille de Mme Lévesque, Mme Edgar Pineault de Québec.

La centenaire est originaire de Sainte-Florence, dans la vallée de la Matapédia.

Médecins non Québécois Le Dr Augustin Roy dénonce la directive du gouvernement

MONTREAL (d'après PC) — Le plan québécois limitant à 10 pour 100 le nombre de non-Québécois embauchés comme résidents et internes dans les hôpitaux du Québec, est une violation des libertés des personnes. C'est ce qu'affirme le président de la Corporation professionnelle des médecins, le Dr Augustin Roy, qui accuse le gouvernement provincial d'essayer "d'empêcher Canadiens et Américains de venir étudier ici".

"Je pense que c'est se conduire comme un Etat indépendant, ce que le Québec n'est pas, car ce 10 pour 100 de "non-Québécois" touche les Canadiens des autres provinces comme s'ils étaient des étrangers."

Situation inhumaine

Le système de contingentement des futurs médecins au Québec a été annoncé en avril mais le gouvernement a mis sa directive en veilleuse pour un an devant les protestations.

M. Roy qualifie la situation de "pitoyable et inhumaine" pour les médecins immigrants.

La corporation a une liste de 55 "chômeurs", c'est-à-dire des médecins dont certains étaient des praticiens chevronnés dans leur pays, qui attendent depuis quatre ou cinq ans pour obtenir leur poste d'interne du gouvernement.

"Je trouve inacceptable, inhumain, asocial qu'on fasse venir des gens ici, qu'on leur dise qu'ils auront du travail et, un coup rendu, qu'on ne leur permette pas d'exercer leur profession", déclare de Dr Roy.

Directive imprécise

La directive n'est pas claire et le Dr Roy se demande si un jeune Québécois qui a fait ses études médicales à l'université d'Ottawa devient un "non-Québécois" et s'il se verra interdire ainsi l'accès des hôpitaux universitaires du Québec?

M. Roy considère que c'est très mauvais aussi parce que les Québécois ont toujours bénéficié des avantages de formation à Toronto et à

Vancouver ainsi qu'en Alberta. Quant aux Etats-Unis, il y a traditionnellement plus de Québécois qui vont y étudier que d'Américains qui viennent ici.

Ce critère de "non-Québécois" est pour le Dr Roy une atteinte à la liberté des personnes, surtout s'il s'agit d'un Québécois qui a étudié hors Québec.

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a refusé de commenter les attaques du Dr Roy.

INCROYABLE!

LES PRIX DE JUILLET LEGRAND MUSIQUE

un piano **KIMBA** # 4232 (42" hauteur) Economisez \$500

4 derniers jours



\$1995⁰⁰

YAMAHA HAMMOND orgues



nos fameux pianos **20%** de rabais

- EBENISTERIE bois de qualité poli à la main agrandi pour une meilleure sonorité
- TABLE D'HARMONIE GARANTIE de 75 ans sur la table d'harmonie
- BANC inclus
- 1er ACCORD gratuit

Place Laurier, Ste-Foy 656-9392 **marc legrand musique** Place Jadis, Charlesbourg 623-5425

SURVEILLEZ L'OUVERTURE PROCHAINE DE NOTRE NOUVEAU LOCAL A PLACE FLEUR DE LYS

au comptoir de place Laurier seulement

20% à **50%** de réduction

sur tous les petits instruments



PAS POSSIBLE

SI ÇA VOUS TENTE DE LIRE LE SOLEIL EN CAMPING...



LE SOLEIL est en vente tous les jours chez les dépositaires suivants:

- | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| QUÉBEC MÉTRO
Camping Turmel
7002, boul. Ste-Anne
Château-Richer
Plage Jacques
7400, boul. Ste-Anne
Château-Richer
Camping Giroux
496, av. Ste-Brigitte
Ste-Brigitte-de-Laval
Plage Fortier
Ange-Gardien
Lac Morin
(Lac-Beauport)
Grève Gilmour
Lauzon
Camping du Pont
275, boul. du Pont
St-Nicolas
Lac-St-Augustin
Nord et Sud
Plage St-Laurent
Cap-Rouge
L'accueil
du St-Esprit
Trois-Sauts, Beauport
Camping Juneau
St-Augustin, Lac-Beauport | Acc. Simard & Michaud
4694, Fossambeault
Ste-Catherine
Gaz Bar
Ste-Catherine
4945, Fossambeault
Ste-Catherine
LAC-ST-JOSEPH
Royer Fruits et Légumes
Coin Fossambeault et Duchesnay
Lac-St-Joseph
Epicerie
Lac-St-Joseph
27, boul. Gingras
Lac-St-Joseph
Mme Robert Boisvert
26, rue Beaumont
Lac-St-Joseph (875-3433)
Epicerie Le Plateau
3, rue du Carrefour
Lac-St-Joseph
Plage Germain
Lac-St-Joseph
LAC-SERGENT
Epicerie Boutet
Rue Boutet, Lac-Sergent | BAIE-ST-PAUL
Camping
Le Génévrier
Baie-St-Paul
RIVE-SUD
Epicerie
Réel Bolduc
St-Antoine-de-Tilly
Lotbinière
Epicerie
Lamontagne
St-Antoine-de-Tilly
Lotbinière
Camping Bellevue
Ste-Croix, Lotbinière
Camping Karo
171, Principale est
St-Etienne de Lauzon,
Lévis
Camping Remous
de la Chaudière
St-Lambert, Lévis
Dépanneur
Chez Pic
Route 132
Beauport, Bellechasse
Epicerie
Thomas Patry
Rue Principale
Beauport, Bellechasse
Camping
Guillemette
Beauport, Bellechasse
Camping Beaumont
Beauport, Bellechasse
Camping du
Gouvernement
Beauport, Bellechasse
Camping St-Michel
St-Michel, Bellechasse
Camping
Le St-Laurent
St-Michel, Bellechasse
Camping
La Tasserie
St-Michel, Bellechasse
Epicerie Corriveau
Rue Principale
St-Vallier, Bellechasse
Anse Berthier
Berthier-sur-Mer
Montmagny
Camping les Ilets
de Berthier
Berthier-sur-Mer
Montmagny
Epicerie
Michel Mercier
Rue Principale
Berthier-sur-Mer
Montmagny
Camping
la Demie Lieue
Route de Gaspé
St-Jean-Port-Joli, L'Islet
Camping Kao
St-Alexandre
Cte Kamoutaska, Que
Camping de la
Pointe
Rivière-du-Loup, Que
Camping du Bic
Bic, Cte Rimouski, Que |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Radio-Téhéran salue la mort du "vampire"

TEHERAN (d'après AFP) — Radio-Téhéran a salué hier la mort de l'ex-chah en déclarant: "Le vampire du siècle est enfin mort".

Après cette phrase lapidaire, suivie par un court interlude de musique gaie, la radio iranienne évoque les circonstances de la mort de l'empereur, en évoquant les agences de presse étrangères.

A Téhéran, la nouvelle a été accueillie hier après-midi par quelques manifestations d'enthousiasme populaire vite tempérées, la surprise passée.

A l'annonce du décès par Radio-Téhéran, les autobus municipaux et

de nombreuses voitures ont allumé leurs phares et ont entonné un concert d'avertisseurs.

Sur l'avenue Mossadegh, une des principales artères de la capitale, de nombreux jeunes arborent des pancartes annonçant laconiquement "Le chah est mort". Ils distribuent la page spéciale éditée, dès la nouvelle connue, par le journal "Ettelaat". En gros titre, le quotidien annonce la mort du souverain et publie un portrait géant. L'affiche est rapidement placardée sur la devanture des magasins et sur les pare-brise de quelques voitures.

Devant l'ambassade des Etats-Unis occupée depuis bientôt neuf mois par les "étudiants islamiques", aucun indice n'indique qu'il s'est passé quelque chose d'important.

A l'université, le vacarme des avertisseurs reprend. Un attroupelement se forme devant le siège du journal "Ettelaat" où l'on s'arrache les dernières éditions spéciales du quotidien.

Plus loin, un homme agite un drapeau vert, couleur de l'Islam, en criant sa joie. Un autre brandit une pancarte avec deux photographies du chah et de la chabanou, leurs visages barrés d'une croix tracée au crayon

feutre. Les passants sourient mais chacun passe son chemin.

Un autre député, l'ayatollah Helati, se déclare "très content mais, ajoute-t-il, c'était un petit ennemi. Si, maintenant, Carter, le grand ennemi, meurt, nous serons encore plus heureux".

Un "gardien de la révolution", à l'entrée du Parlement, déclare: "Maintenant, on va tuer tous les otages, car c'est l'Amérique qui a tué le chah". Pour son camarade, plus modéré, "de toute façon, il faut un procès pour les otages".

Quant à eux, les députés islamiques, réunis en séance à huis clos

hier à Téhéran, ont appris, les premiers en Iran, la mort de l'ex-chah, mais beaucoup n'y ont pas cru.

"Etes-vous sûrs qu'il est mort? N'est-ce pas un mensonge?" ont demandé plusieurs d'entre eux. Pourtant, M. Ahmad Salamati, conseiller du président Bani-Sadr, député d'Isfahan, venait leur apporter un télex confirmant la nouvelle.

Pour un député de Téhéran, l'ex-chah "était mort depuis longtemps mais l'Égypte voulait pas le dire pour ne pas déplaire aux autres pays arabes". Plusieurs parlementaires ont accusé les Etats-Unis: "L'Amérique a tué le chah mais elle

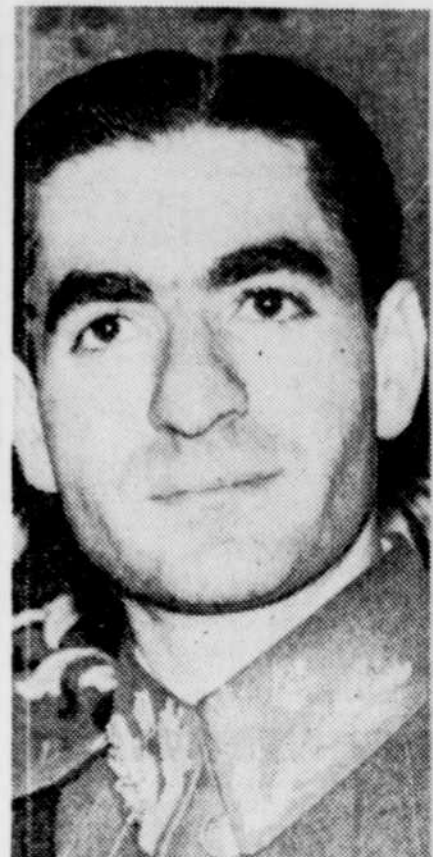
se trompe car cela ne changera rien", a dit l'un d'eux.

Un autre dénonce "un nouveau complot des Américains", mais, ajoute-t-il, "il font encore une erreur s'ils croient en tirer des avantages pour leurs otages. Le chah mort ou vivant, notre position reste la même".

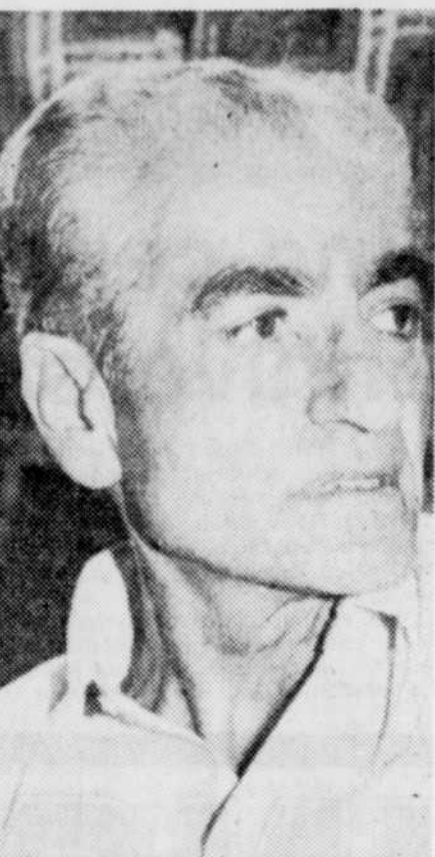
Pour M. Reza Esfahani, également député d'Isfahan, orateur connu au Parlement, "le chah est comme les chiens. Tout le monde dit qu'il est mort mais il ne meurt jamais. Les députés sont très mécontents car ils voulaient le récupérer, le juger et l'exécuter".



Le président d'Égypte, M. Anouar al-Sadate, s'est entretenu avec le prince Reza, fils du chah et prétendant au trône d'Iran, au palais Kubbeh peu après s'être incliné devant la dépouille mortelle.



Le souverain déchu au fil des ans.



De gauche à droite, en 1946, 1949, 1975 et 1979.

Le chah refusait d'être comme Tito

(D'après AFP, AP, UPI) — "J'en ai assez d'être maintenu en vie artificiellement... Je ne veux pas survivre comme Tito."

Telles sont les dernières paroles du chah d'Iran dans la nuit de samedi à hier, a rapporté le Dr Abdel Maguid Loufti, médecin traitant.

L'ancien souverain a ensuite sombré dans le coma et a succombé six heures plus tard.

L'empereur déchu est décédé entouré des siens à l'hôpital Maade du Caire, dans la suite qui domine le Nil et où il avait mené son dernier combat contre le cancer. Il était âgé de 60 ans.

La princesse Farah, son épouse, s'était rendue en hâte samedi soir au chevet de son mari, lorsque l'état de celui-ci commença à se dégrader. Leurs quatre enfants se joignirent à elle pour une veille qui dura toute la nuit. Le porte-parole de l'ex-chah, M. Mark Morse, et les médecins qui ont

soigné l'ancien souverain étaient également présents.

Selon l'agence de presse du Moyen-Orient, la mort est survenue hier matin à 10h17, heure locale, provoquée par une soudaine hémorragie qui avait placé le patient en état de choc. Le corps de l'ancien souverain a alors été transporté à la morgue de l'hôpital où, depuis, deux soldats égyptiens montent la garde.

Pendant son coma, le souverain iranien en exil a perdu un litre et demi de sang.

Malgré les transfusions — 5 litres de sang et de plasma — l'état de l'ex-souverain ne s'est pas amélioré et, hier à l'aube, les 18 médecins français et égyptiens ont estimé que "la situation était désespérée".

L'hémorragie, selon la presse égyptienne, s'est compliquée d'un empoisonnement microbien.

Le chah est demeuré "conscient et éveillé jusqu'à la dernière demi-heure. Il savait que la fin était

proche", a déclaré M. Morse. "Je lui ai demandé dans la matinée comment il se sentait, et il s'est contenté de secouer la tête et de lever les mains, l'air de dire: pas très bien".

Comme on lui demandait si l'ex-chah avait jamais nourri un espoir quelconque de régner à nouveau sur l'Iran, M. Morse répondit: "Non, pas vraiment. C'était un homme réaliste et, après avoir passé la majeure partie de sa vie à bâtir son pays, il s'est rendu compte que ce n'était pas possible de le rebâtir dans la courte période qui lui restait".

Il ajouta que l'ancien souverain s'était penché, durant les "derniers jours", sur l'année passée depuis son départ en exil, "en analysant les raisons de sa chute. Il reprochait à l'Ouest son manque de soutien, son manque de clairvoyance et son manque de volonté", a précisé M. Morse. "Il n'a jamais été amer", a-t-il en outre ajouté.



Le gouvernement du Québec, ayant à sa tête le premier ministre Jean Lesage, accueillait en 1965, avec beaucoup de faste, le couple souverain d'Iran.

Le trépas du monarque soulève des sentiments divers

PARIS (AFP) — La mort, hier matin au Caire, de l'ex-chah d'Iran a suscité à travers le monde les réactions les plus diverses: alors qu'à Téhéran un proche du président Bani-Sadr se déclarait "très heureux", le président Sadate faisait part de sa profonde tristesse tandis que le département d'Etat américain réagissait de son côté par un communiqué laconique.

Dans la capitale iranienne, alors que M. Ali Nobari, gouverneur de la Banque centrale, se déclarait "très heureux" du décès de l'ancien souverain, de nombreux députés, les étudiants islamiques et le ministre iranien du Pétrole, estimaient que l'ex-chah avait été "tué par l'Amérique".

Pour sa part, le gouvernement canadien n'a encore fait aucun com-

mentaire sur la mort de l'ancien souverain iranien, préférant attendre les réactions des autres chefs d'Etat et aussi celles des autorités iraniennes, les principaux intéressés dans cette affaire.

Un porte-parole du ministère canadien des Affaires étrangères a dit qu'Ottawa ne ferait rien avant de connaître la position iranienne.

Le président Sadate

Au Caire, le président Sadate s'est déclaré "très triste" et a annoncé que l'ex-chah aurait des obsèques officielles "avec tous les honneurs". De son côté, la population cairote a réagi avec calme et la vie continuait normalement hier dans la capitale égyptienne. Seule activité inhabituel-

le: à la mosquée "Al Rifai", où sera inhumé demain l'ancien souverain, les préparatifs ont déjà commencé en prévision de la cérémonie. Un deuil d'une semaine a été décrété.

Dans les capitales européennes, la mort de l'ex-chah n'avait fait l'objet, hier après-midi, de déclarations officielles qu'à Londres, Madrid, Stockholm et Copenhague.

A Londres, un communiqué de Downing Street indiquait que le gouvernement britannique avait appris "avec tristesse" la mort de l'ex-chah. "Au cours de son long règne, précise le communiqué, les gouvernements britanniques successifs avaient apprécié les relations étroites avec le chah, et son amitié pour notre pays ne sera pas oubliée." La reine Elizabeth a adressé un

message personnel — dont la teneur n'a pas été dévoilée — à la veuve de l'ex-souverain.

A Madrid, le secrétaire aux Affaires étrangères, M. Carlos Robles-Picquer a affirmé regretter "la mort de l'ex-chah, comme celle de tous les chefs ou anciens chefs d'Etat".

Tandis qu'à Stockholm, le gouvernement suédois a déclaré ne pas vouloir commenter le décès, le gouvernement danois a pour sa part souligné qu'"avec la mort du chah, une époque de l'histoire de ce pays est définitivement tournée". Copenhague exprime à cet égard l'espoir "qu'une libération des otages américains est proche".

Dans la capitale française, où aucune réaction officielle n'avait été publiée en fin d'après-midi, M. Cha-

pour Bakhtiar, qui fut le dernier premier ministre du chah, a estimé que la mort de l'ancien empereur pouvait "faciliter les choses pour Khomeiny en ce qui concerne le sort des otages américains".

"Après la mort ou la disparition de Khomeiny, a noté M. Bakhtiar, l'Iran connaîtra d'autres problèmes difficiles à résoudre." En ce qui concerne le bilan des 37 années de règne de l'ex-chah, M. Bakhtiar a estimé que seule l'Histoire pourrait juger. Mais, a-t-il ajouté, "dire que rien n'a été fait durant cette période serait faire preuve d'injustice".

Enfin, de leur côté, Pékin et Moscou, par le biais respectif des agences Chine Nouvelle et Tass ont rendu compte de la nouvelle du décès de l'ex-chah, sans faire de

commentaires.

Le souverain déchu était devenu au cours des derniers mois une des cibles des organes d'information soviétiques.

Récemment, l'agence Tass avait qualifié de "gangster international à la conscience souillée par d'innombrables crimes contre son peuple". Empruntant le vocabulaire des actuels dirigeants iraniens à l'égard du chah, l'URSS avait également soutenu les exigences de Téhéran concernant son extradition des Etats-Unis, puis d'Égypte.

Au mois de mai, l'agence Tass avait affirmé que l'ex-chah, loin d'aspérer à une retraite paisible, avait décidé "de se mettre à la tête d'une opposition active contre la république islamique d'Iran".



Le chah d'Iran s'essuie les yeux après qu'un manifestant ait lancé une grenade lacrymogène lors d'une cérémonie se déroulant à la Maison-Blanche, en 1977. Le président Carter prenait la parole à cette occasion.



Sur la photo de gauche, le monarque iranien est en compagnie de sa première épouse, Fawzia, et de leur fille Chahnaz. Le mariage a duré dix ans. La photo de droite montre le chah et sa seconde épouse, Soraya. Ils n'ont pas eu d'enfant et ils divorçaient en 1958.

Le Musée de la guerre à Ottawa a 100 ans



Un blason français du 18e siècle orne le mur d'entrée du Musée de la guerre à Ottawa.

par Monique DUVAL

Le Musée de la guerre, à Ottawa, célèbre cette année ses 100 ans d'existence. A cette occasion, un programme de manifestations a été mis sur pied et s'échelonne jusqu'à la fin du mois d'août. Ce programme prévoit des exercices militaires avec la participation de différents corps d'armée arborant les costumes de l'époque qui a vu leur création: Fraser Highlanders de 1763 de Montréal, Fort Henry Guard de 1867 de Kingston, régiment Carignan-Salières de 1665 de Montréal, compagnie Franche de la Marine de 1775 de Montréal et les Forces de l'armée canadienne d'aujourd'hui.

Le musée offrira aussi à ses visiteurs des expositions spéciales comme les oeuvres de cet artiste de guerre qu'est Will Ogilvie, comme cette "magnificence martiale" faite d'uniformes de combat et de cérémonies des forces européennes et canadiennes durant l'ère victorienne et au début du 20e siècle ainsi que des vêtements portés par les guerriers amérindiens. Les expositions spéciales mettront aussi en évidence

ce qui touche l'art de l'armurier avec des objets de fabrication italienne, française, britannique et canadienne.

Le Musée de la guerre, qui fait partie des musées nationaux du Canada, est situé au numéro 300 promenade Sussex et est ouvert chaque jour. Il contient, en permanence, des souvenirs de Billy Bishop, un diaporama du célèbre jour J, la voiture personnelle de Goering, une salle de décorations militaires, la voiture de sir Guy Carleton, l'armure d'un chevalier médiéval, un avion Sopwith Camel, un fusil Gatling et de nombreux autres articles.

Pour célébrer dignement cet anniversaire, le musée a restauré ses installations permanentes et a organisé des concerts, des reconstitutions historiques et diverses activités.

Historique

C'est le 5 novembre 1880 que le Musée canadien de la guerre vit le jour à Ottawa. Il était alors installé dans le nouveau manège de la place Cartier et n'était empreint d'aucun caractère officiel, étant

plutôt né de l'enthousiasme de quelques officiers du quartier général de la Milice et de la Défense.

Dès le début, il connaît du succès mais pour des raisons d'espace, l'unité locale de la milice s'appropriera ses locaux si bien que 16 années plus tard, livres, documents et objets divers furent déposés dans des caisses en attendant de pouvoir être réinstallés; certains éléments des collections furent donnés aux archives.

En 1917, fut organisée une exposition itinérante de trophées militaires à travers le pays et aux Etats-Unis. Ce fut le prélude d'une reconstitution d'un musée de guerre. Ce n'est, toutefois, qu'en 1935, que la chose pourra être réalisée en voyant naître un organisme du nom de War Trophies Disposal Board qui avait pour mission de choisir documents et objets susceptibles de faire partie d'un musée militaire.

En janvier 1942, le public avait accès à ce qu'on appelait la Maison des trophées et qui était voisine des archives fédérales, promenade Sussex. Peu après, on en changea le nom qui devint Musée canadien de la guerre, terme qui embrassait les trois armes (marine, terre, aviation).

Régime français et anglais

Le Musée de la guerre, s'il a considérablement enrichi ses collections avec les deux grandes guerres mondiales, possède de nombreux éléments et sur le régime français et sur le régime anglais. Ainsi, peut-on y voir un blason français du 18e



Le général Wolfe est à l'honneur au Musée de la guerre, à Ottawa: ici, un fauteuil lui ayant appartenu et un jeu d'échec de son époque.

L'indésirable amoureux d'Anne Murray lui écrit de nouveau

TORONTO (d'après PC) — Le fermier célibataire de la Saskatchewan obsédé par la chanteuse Anne Murray est de nouveau dans l'eau chaude; il est revenu en cour cette fois pour avoir envoyé une carte lors de l'anniversaire de sa chanteuse préférée.

Robert Charles Kielling, âgé de 43 ans, a expliqué vendredi, devant un tribunal ontar-

rien, que Mlle Murray voulait sans doute poursuivre ses relations avec lui puisqu'il dit avoir reçu une lettre d'elle datée du 9 juin, lettre qu'il a déposée.

M. Kielling a dit au juge Thomas Mercer que la lettre qui lui avait été envoyée en prison était écrite en code par Mlle Murray.

Il a ajouté qu'elle s'était servi de lui pour

susciter une publicité et qu'il voulait retourner en Saskatchewan, s'y installer avec une fille qui saurait l'apprécier.

Parce que la lettre qu'il dit avoir reçue était écrite à la main par Mlle Murray, Kielling y a vu une preuve de désir de la chanteuse de voir se poursuivre les relations entre eux.

C'est pourquoi il lui a

envoyé une carte d'anniversaire le 17 juin.

Kielling a comparu une première fois le 30 avril dernier et devait être mis en liberté à condition qu'il ne communique pas avec Mlle Murray ou son bureau de Toronto.

Il a été condamné plus tard à \$300 d'amende et à deux ans de probation pour avoir désobéi à un ordre de

la cour. Ensuite, après avoir envoyé une autre note au bureau de la chanteuse, il dérogeait à une condition de sa mise en liberté, il fut donc condamné à 60 jours de prison.

"Essayez de vous mettre dans la tête, si vous le pouvez, qu'elle ne veut plus vous revoir", a déclaré le juge Mercer au prévenu renvoyé en prison jusqu'au 11 août.

Voyage blanc à Ottawa

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre fédéral des Transports M. Jean-Luc Pépin, n'a annoncé rien de neuf aux quelque 400 employés de Nordair qui se sont rendus manifester à Ottawa vendredi.

Les manifestants, qui avaient notifié quatre appareils de leur compagnie, protestaient contre la vente éventuelle de Nordair au groupe dirigé par le président de Québecair, M. Alfred Hamel.

M. Pépin a dit que la vente au groupe Hamel serait probablement acceptée parce qu'elle semblait mieux rencontrer les critères du gouvernement en vue de la rationalisation des services aériens régionaux.

CN APPEL D'OFFRES POUR

Fournir et installer un système d'éclairage extérieur Cour Joffre Charny, Québec Nature des travaux: Projet 9-111 Electricité Les soumissions sous pli scellés seront reçues jusqu'au vendredi le 8 août, 1980 H.A.E. à midi. Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande à la salle des plans des services techniques, 14e étage, 935, rue de Laçachetière ouest, Montréal, H3C 3N4 ou au Bureau de l'Ingénierie 25, Place Marché Champlain Québec. Que moyennant dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars (\$50) payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au (514) 877-8971. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle. Bureau du Vice-président régional Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada Montréal, Québec.

FINIE LA PEINTURE!

Avec nos matériaux sans entretien:
CLAPBOARD ALUMINIUM ALCAN - VINYLE - MASONITE - ACIER - ETC...

avec ou sans installation.
PORTES, FENETRES, TOITURES REPARATIONS GENERALES.

Depuis 17 ans à votre service. Estimation gratuite.

RENOVATION
DECOR de Québec inc

188, av. Lamontagne, Québec
522-2084

CONSOMMATEURS...
Comparez nos prix avant d'acheter!

DEUX

ÉPARGNES ESTIVALES

Decoupez l'un ou l'autre des coupons ci-dessous et obtenez l'aubaine qui y est indiquée sur présentation à La Villa du Poulet de votre voisinage



EPARGNEZ 40¢

sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez une casse-croûte comprenant 2 mcs de Poulet Fri Kentucky et des frites pour seulement

\$1.40

EXPIRATION LE 17 AOUT 1980

La Villa du Poulet
COUPON



EPARGNEZ \$1.15

sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez un seau de 15 mcs de Poulet Fri Kentucky au prix spécial de seulement

\$6.80

EXPIRATION LE 17 AOUT 1980

La Villa du Poulet
COUPON

VENTE DE FEU

TOUT EST RÉDUIT



IL FAUT TOUT VENDRE

NOTRE VENTE SE POURSUIT

MOBILIERS DE CHAMBRE, DE CUISINE, DE SALON, BAHUTS, BIBLIOTHÈQUES ET SECRÉTAIRES RÉDUITS

60%

JUSQU'À

"À SACRIFIER"

LOT DE TÊTES DE LIT, MATELAS, SOMMIERS, COMMODES, BUREAUX DE CHAMBRE, ETC.

APPAREILS ÉLECTRIQUES RÉDUITS DE

10 À 35%

QUANTITE LIMITEE, TOUTE VENTE FINALE - LIVRAISON IMMEDIATE

CHARGES VISA

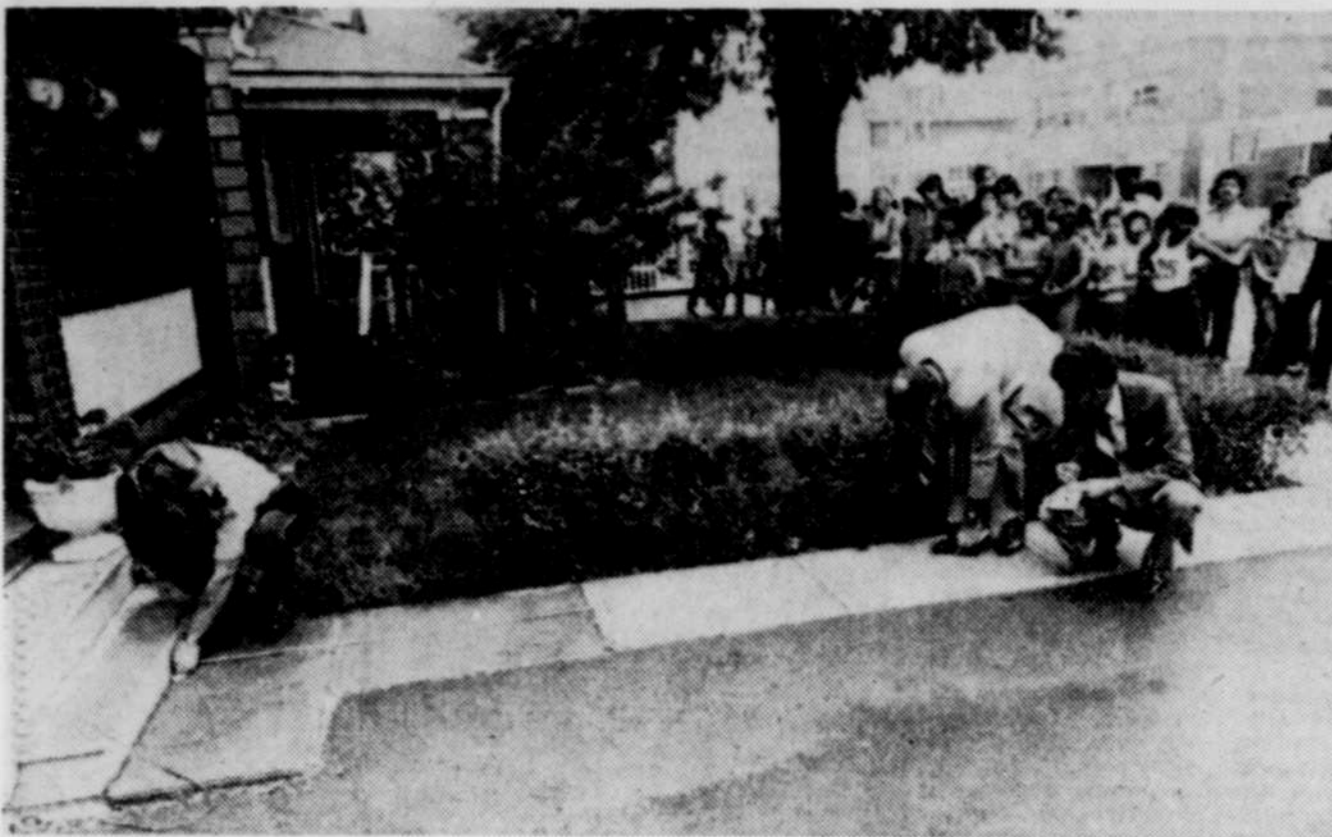


MURCO

42 ANS AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS

FERME LE SAMEDI PENDANT L'ÉTÉ

330, RUE DE LA COURONNE, QUÉBEC, TEL.: 529-3365



Des enquêteurs mesurent les empreintes de pas à l'entrée de la maison où un gérant de taverne, sa femme et leurs deux locataires, ont été abattus d'une balle dans la tête ou ont eu la gorge tranchée, en banlieue de Toronto.

Toronto est le théâtre d'un quadruple meurtre

TORONTO (PC-UPC) — Un crime horrible a été découvert samedi par la police torontoise dans une maison de l'ouest de la Ville reine. Les cadavres mutilés de quatre personnes baignant dans une mare de sang gisaient à l'arrière de la maison. Il s'agit, selon les premières indications, de M. Leonard Martindale, 55 ans; Mlle Pearl Savas, 51 ans; MM. Hugh Thomas Pattengale, 56 ans et Ronald Edward MacDonald, 48 ans. Les autorités policières ne disposent, pour le moment, d'aucun indice, ni sur l'identité du ou des meurtriers, mais on n'écarte pas le vol comme principal mobile de ce crime crapuleux. Les meurtriers auraient, croit-on, voulu s'emparer de la caisse de l'hôtel.

Selon les voisins, Mlle Savas vivait avec M. Martindale. Les deux autres victimes étaient des locataires de ces derniers. Les poignets des victimes avaient été liés et certaines avaient été abattues de balles dans la tête. "C'était horrible. Il y avait du sang partout, a déclaré le sergent Donald Sangster, chargé de l'enquête. "C'est un des crimes les plus horribles que j'ai jamais vus au cours de mes six années de service avec la brigade des homicides." M. Sangster n'exclut pas que le vol ait pu être le mobile de ce massacre. M. Martindale, directeur du Boulevard Inn, sur le boulevard Lake Shore, avait terminé son service samedi matin à 01:30 et regagné son

domicile où l'attendaient Mlle Savas et les deux locataires. Selon les dires d'un voisin, M. Martindale rentrait chez lui chaque vendredi soir avec, en poche, quelques centaines de dollars. Né à Vancouver, M. Martindale dirigeait le Boulevard Inn depuis près de quatre ans, affirment les voisins. Mlle Savas était originaire de Winnipeg. Le couple était installé dans cette maison depuis près d'un an. M. Pattengale, camarade de marine de M. Martindale, était venu habiter là après une retraite forcée en raison de son état cardiaque. M. MacDonald, mis à pied depuis l'automne dernier, était venu les rejoindre depuis un mois.

Un incendie chasse 3,500 Manitobains de chez eux

PORTAGE-LA-PRAIRIE, Man. (PC) — Ce fut un très long week-end pour les quelque 3,500 personnes qui furent évacuées de leur domicile, à deux reprises, à cause du danger que représentait l'incendie d'une usine de Portage-la-Prairie, localité manitobaine, dont les dégâts sont évalués à \$18 millions. Le sinistre, dont on ne connaît pas encore l'origine, dévasta la Westco Storage Ltd et menaçait deux citernes contenant au total 2,000 livres d'ammoniaque.

Les pompiers réussirent néanmoins à brûler une grande partie du gaz irritant. L'incendie avait dégagé une épaisse fumée au-dessus du quartier résidentiel du nord-est de cette ville de 13,500 habitants. La première évacuation se termina peu après. Elle fut cependant suivie d'une autre qui dura jusqu'à hier après-midi, lorsque les flammes reprirent de plus belle samedi soir. Pendant la première évacuation, les gens se sont promenés dans la ville ou ont visité des parents. Pen-

dant la deuxième, ils se sont réfugiés dans des maisons privées. Il y avait parmi les personnes évacuées près de 840 pensionnaires de la Maison du Manitoba pour les retardés mentaux. Ils passèrent la nuit à la base des forces armées canadiennes. Il n'y a pas eu de blessés, bien qu'un pompier dû se faire soigner pour inhalation de fumée. L'incendie s'est déclaré dans la section des marchandises sèches de l'immense entrepôt pendant que les dix employés de l'usine prenaient la pause café. Bob Payette, qui habite de l'autre côté de la rue, a raconté qu'il avait entendu une explosion. "Nous sommes sortis et avons vu l'isolant en feu à un bout de l'entrepôt frigorifique. Je me suis précipité sur le téléphone et j'ai appelé la police qui est arrivée sur les lieux en moins de deux minutes," a-t-il indiqué.



Une épaisse fumée s'est répandue au-dessus de Portage-la-Prairie, à la suite de l'incendie qui a ravagé la Westco Storage.

Québécois honorés pour leur bravoure

OTTAWA (d'après CP) — Trois Québécois ont été honorés vendredi par le gouverneur général Ed Schreyer pour des actes d'héroïsme. M. Michel Giroux, un pompier volontaire de Thetford Mines, a reçu l'Étoile du courage pour avoir tenté de sauver une fillette de quatre ans d'une maison en flammes au mois de mai 1979. L'enfant est décédée des suites de ses brûlures quelques jours plus tard. Cette même distinction a été remise à M. Adéodat Lalonde, de Saint-Émile-de-Suffolk qui a sauvé son fils de la mort par électrocution en novembre 1978. Son fils de 17 ans tentait de démanteler un fil électrique pour tailler un arbre quand il a été touché par une décharge électrique. Son père a grimpé dans une échelle, agrippé son fils par son pantalon et tous deux sont tombés par terre. Un citoyen de Beauceville, Pierre Labbé a reçu la Médaille de bravoure pour avoir sauvé un jeune garçon d'une noyade certaine dans la rivière Chaudière en juillet 1979.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, L.T.E.E., C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

REPRESENTANTS(ES) DEMANDES(ES)
Auto nécessaire
LEMAY CAISSES ENREGISTREUSES
529-6754

CARRIERES et PROFESSIONS UN MOYEN EFFICACE POUR TROUVER VOTRE MAIN-D'OEUVRE

MEDECIN demandé
Pour centre médical situé à Montmagny. Clientèle établie.
Faire parvenir curriculum vitae au:
Dépt 4238, Le Soleil Ltée, Québec G1K 7J6

Représentant(e) médical(e)
\$21,000 plus auto et dépenses
TECHNICIEN(NE) EN MICROBIOLOGIE
Une société médicale internationale recherche les services d'un(e) représentant(e) pour la ville de Québec. Le (la) candidat(e) idéal(e) a une formation de microbiologiste et possède un minimum d'une année d'expérience en microbiologie.
Pour plus d'information communiquer à frais virés avec:
Charles Gareau à tél: 514-284-0032
ou poster votre curriculum vitae en toute confiance à:
Charles Gareau et Ass.
Cabinet Professionnel de Recrutement
1110, Sherbrooke ouest
Mtl (Mezzanine)
H3A 1G8

GERANT(E) DE PRODUCTION
Maison québécoise de nettoyage à sec recherche
Personne sérieuse et dynamique pour prendre charge de la production d'un atelier de nettoyage à sec.
L'appliquant(e) aura entre 25 et 55 ans, devra connaître le nettoyage et/ou la buanderie. Cette personne devra avoir eu des employés à sa charge et être qualifiée en relations humaines. Se débrouiller en anglais sera sûrement un atout.
Toute application sera traitée confidentiellement. Notre personnel est au courant de cette annonce.
Faire parvenir application à:
Dépt 4235, Le Soleil Ltée
Québec, G1K 7J6

MAISON ROUYN-NORANDA INC. SERVICES EXTERNES AUX PERSONNES HANDICAPEES PHYSIQUES RECHERCHE DES ORTHOPHONISTES

FONCTION:
— Assure les consultations.
— Évalue et fixe des objectifs d'apprentissage.
— Élabore des programmes.
— Assure un suivi dans l'application des programmes, en collaboration avec les autres professionnels impliqués et autres personnes ressources.

EXIGENCES:
— Membre de la Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec.
— Sens de l'organisation.
— Facilité à travailler en équipe.
— Disponible.

REMUNERATION:
Selon les échelles salariales en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 août 1980, à:
La Maison Rouyn-Noranda Inc.
Service du personnel
C.P. 1055
Rouyn, Qué.
J9X 5C8
Att. de: M. Fernand Tremblay

MAISON ROUYN-NORANDA INC. SERVICES EXTERNES AUX PERSONNES HANDICAPEES PHYSIQUES RECHERCHE UN ERGOTHERAPEUTE

FONCTION:
— Assure les consultations.
— Évalue et fixe des objectifs d'apprentissage.
— Élabore des programmes.
— Assure un suivi dans l'application des programmes, en collaboration avec les autres professionnels impliqués et les autres personnes ressources.

EXIGENCES:
— Membre de la Corporation professionnelle des ergothérapeutes du Québec.
— Sens de l'organisation.
— Facilité à travailler en équipe.
— Disponibilité.

REMUNERATION:
Selon les échelles salariales en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 août 1980, à:
La Maison Rouyn-Noranda Inc.
Service du personnel
C.P. 1055
Rouyn, Qué.
J9X 5C8
Att. de: M. Fernand Tremblay

4 derniers jours

EAU TEMPS POUR L'ÉTÉ DE NOTRE ANNUELLE SPECIAL de juillet

Orgue # 123 **HAMMOND**

\$1495.00
REG.: \$1895.00

20% DE RABAIS sur tous les orgues

HAMMOND YAMAHA

Vous rêvez toujours de votre piano? Durant tout le mois de juillet... YAMAHA

20% DE RABAIS SUR TOUS LES PIANOS

kimball

Studio Willi Inc.

7, St-Vallier est (Coin boul. Charest et Langelier) 529-2517

Place Fleur de Lys 529-0767

Tentative de meurtre, agression, vols... une fin de semaine agitée

par Roch DESGAGNE

Une tentative de meurtre contre un restaurateur, une agression au couteau sur un automobiliste, le cadavre d'une femme découvert dans sa baignoire, plusieurs hold-up et vols par effraction. C'est un aperçu du bilan d'une fin de semaine relativement mouvementée en incidents et faits divers dans le Québec métropolitain.

A Québec samedi matin, un restaurateur d'origine vietnamienne a été blessé grièvement à la tête ainsi qu'à une jambe et aux mains, par sa femme qui l'a assailli à coups de

machette. Le tragique incident s'est produit à la demeure du couple rue Cadillac.

L'homme a pu être transporté assez rapidement à l'hôpital Saint-François d'Assise pour y recevoir les soins d'urgence qui lui ont sauvé la vie. A l'arrivée des policiers sur les lieux, il baignait dans son sang, et il a fallu des dizaines de points de suture pour refermer ses plaies.

Quant à la femme de 31 ans, elle était sous surveillance médicale et policière encore hier à l'Hôtel-Dieu, atteinte d'une vive dépression nerveuse.

Les détectives Claude Brulotte et Cyrille Robitaille de la sûreté municipale ont été chargés d'éclaircir les circonstances de ce drame familial.

A la pointe du couteau

Une jeune femme connue des milieux psychiatriques et policiers à Sainte-Foy a été appréhendée hier en fin d'après-midi, au Marché de la place, après qu'elle eut commis une agression sur la personne d'un bon samaritain qui l'avait fait monter dans son automobile.

Constatant l'incohérence des propos que tenait la passagère d'occasion, l'homme immobilisa son véhicule et l'invita à descendre sur le chemin des Quatre-Bourgeois près de l'hôpital Laval. L'intruse pointa alors un couteau vers l'automobiliste et le menaça avant de déguerpir.

Un peu plus tard, l'homme reconut la jeune femme sur la place du marché, et s'empressa d'avertir la police qui eut tôt fait de la cueillir pour la conduire à l'hôpital.

Macabre découverte

En rentrant chez lui hier soir après un voyage de pêche de deux semaines, un homme dans la cinquantaine demeurant au 766 côte d'Abraham, a découvert le corps de sa femme dans la baignoire. La mort remonterait à plusieurs jours, selon l'état de décomposition du cadavre transporté à la morgue provinciale

par des ambulanciers de Lépine-Cloutier.

D'après les premières constatations faites vers 23h hier soir sur les lieux par les détectives Clément Bernier et René Carrier, il s'agirait d'une mort naturelle.

Saine et sauve

La fillette recherchée par des policiers en fin de soirée vendredi dans le vieux secteur de Limoilou a été finalement retracée, vers le milieu de la nuit de samedi, chez une voisine qui l'avait hébergée. La disparition de l'enfant avait été signalée tardivement à la police, et l'on présumait qu'elle avait été poussée dans la rivière Saint-Charles, d'après les quelques indications recueillies par les policiers.

Par ailleurs, au cours de la soirée d'hier, des patrouilles de la sûreté de Sainte-Foy ont cerné un bois du domaine des sœurs à Cap-Rouge, pour y cueillir deux adolescentes en fugue et les reconduire au centre L'Escale qu'elles avaient quitté quelques heures plus tôt.

Enfin, les policiers de Québec ont tenté de rattraper deux individus qui ont commis un vol à main armée chez un dépanneur de la rue Saint-Vallier ouest vers 21h hier soir. Les bandits ont pris la fuite dans une automobile apparemment volée. Armés d'un 38, ils étaient considérés comme dangereux, et la sûreté recommandait à ses patrouilleurs de les intercepter avec précaution.



Le Soleil, Clément Thibault

Comme une boîte de conserve!

Avec leurs "mâchoires d'acier", les sauveteurs de la sûreté municipale de Sainte-Foy ont ouvert un des véhicules impliqués dans une violente collision survenue samedi soir, sur la route de l'aéroport, afin d'en retirer les blessés, un homme et une fillette de trois ans. Les policiers ont travaillé ferme pendant près d'une heure, pour réussir cette délicate opération de sauvetage. Les occupants étaient plutôt sous l'effet d'un choc.

Quatre pertes de vie accidentelles durant le week-end

Le relevé transmis par la Sûreté du Québec hier soir indiquait que quatre personnes ont perdu la vie accidentellement dans l'Est du Québec, en fin de semaine, dont trois dans un accident d'avion survenu au Lac-Saint-Jean.

39 ans, Conrad Lebeau, 32 ans et sa fillette de six ans, Renée. Le petit avion venait de quitter la piste du camping de la Plume Blanche de Pointe-Bleue, en direction de Roberval.

A Bernières, sur l'autoroute 20 ouest, le capotage d'un véhicule à la suite d'une perte de contrôle a coûté la vie à M. Roger Bourret, 51 ans, de Montmorency. L'accident s'est produit samedi en début de soirée.

Le garçonnet de quatre ans qui a péri noyé dans le lac Nairn à

Un appareil Cessna est tombé dans le lac Saint-Jean, en face du village de Pointe-Bleue, vendredi en début de soirée et ses trois occupants ont été tués sur le coup. Les victimes, originaires de Terrebonne, sont Réal Langevin,

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC
1460, Chemin Ste-Foy, Québec
G1S 2N9

LES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 80-08

La Commission des écoles catholiques de Québec demande des soumissions pour la fourniture de mobilier, d'appareillage et d'outillage concernant les projets suivants:

Projet numéro	Description
1-A	Tentures
5-1	Machines de bureau
7-1	Mobilier scolaire
7-2	Table de travail (atelier)
9-5	Audio-vision
9-10	Appareils de laboratoire
9-45	Éducation physique
9-452	Géographie
91	Imprimerie
130	Arts appliqués
206	Métal en feuille et soudure
211	Meuble et construction (machinerie)
233	Électrotechnique
281	Confection textile
324	Équipement motorisé
423	Soins esthétiques et coiffure

Les cahiers de charges seront disponibles à compter du 28 juillet 1980, en vous adressant aux Services de l'Équipement, à 1460, Chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 688-7840. Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé par la C.E.C.Q., auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé équivalant à cinq pour cent (5%) du montant total de son offre. Ce bon ou ce chèque sera fait à l'ordre de la C.E.C.Q. et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse populaire.

La C.E.C.Q. recevra jusqu'à onze heures (11 heures), heure en vigueur localement, jeudi le 7 août 1980, les soumissions, sous enveloppes scellées, à 1460, Chemin Ste-Foy, Québec.

L'ouverture publique des soumissions aura lieu jeudi le 7 août 1980, à onze heures, à 1460, Chemin Ste-Foy, Québec. La C.E.C.Q. ne s'engage à accepter la plus basse ou quel-qu'autre des soumissions reçues.

LES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT
Jacques Charland, directeur

Québec, 24 juillet 1980.



Atelier de
Céramique
Julien

L'ÉCOLE DE CÉRAMIQUE s'agrandit et présente de nouvelles opportunités de formation dans l'art céramique.

Aux cours traditionnels en POTERIE s'ajouteront dès septembre 1980, des cours et des sessions de cours spécialisés, tels que:

- Administration d'atelier
- Production et design - Modelage - Sculpture - Murale - Porcelaine - Raku - Faïence - Technologie des argiles, des glaçures, des fours et des cuissons - Moulage et plâtre, etc.

Nos cours s'adressent aux débutants comme aux professionnels, aux jeunes du samedi comme aux adultes.

POUR RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE PROSPECTUS

909, boul. Pie XII
Ste-Foy, P.Q. G1X 3T4
653-4959

IMBATTABLE! PLYMOUTH VOLARÉ, DODGE ASPEN

Des voitures à 6 vraies places pour moins de

Plus de \$1000 de moins que la Fairmont 1980! **\$6150!** Près de \$1500 de moins que la Citation 1980!



PLYMOUTH VOLARÉ 1980



DODGE ASPEN 1980

Imbattable! C'est tout dire! Moins de \$6 150 pour rouler en tout confort dans les élégantes et spacieuses Plymouth Volaré et Dodge Aspen, peu gourmandes d'essence et équipées de tous ces accessoires: • MOTEUR FIABLE ET ÉCONOMIQUE 3,7/ SIX CYLINDRES INCLINÉS • PNEUS RADIAUX CEIN-

TURÉS DE VERRE À FLANC BLANC • BANDES LATÉRALES DÉCORATIVES • APPUIE-TÊTE RÉGLABLES • BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE TORQUE-FLITE AVARE D'ESSENCE • SERVODIRECTION • ENJOLIVEURS DE ROUES DE LUXE • MOULURES DE CONTOUR D'AILÉ, AVANT ET ARRIÈRE

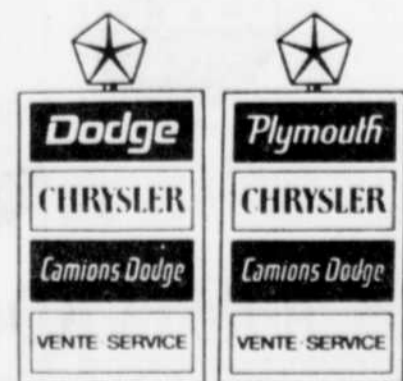
• BUTOIRS DE PARE-CHOC, AVANT ET ARRIÈRE

Et rappelez-vous que la Plymouth Volaré et la Dodge Aspen sont des voitures à six places pour la famille, tandis que la Fairmont et la Citation ne logent que 5 personnes.

	VOLARÉ	FAIRMONT	ASPEN	CITATION
PRIX DE BASE DU VÉHICULE*	\$6 118.00	\$6 133.00	\$6 130.00	\$6 570.00
MOTEUR SIX CYLINDRES	STD	260.20	STD	266.50
BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE	STD	388.40	STD	398.65
SERVODIRECTION	STD	188.50	STD	193.40
PNEUS RADIAUX À FLANC BLANC	STD	54.30	STD	53.75
ENJOLIVEURS DE ROUES DE LUXE	STD	50.20	STD	50.50
BANDES DÉCORATIVES LATÉRALES	STD	36.80	STD	37.60
MOULURES DE CONTOUR D'AILÉ	STD	ENS. **	STD	STD
BUTOIRS DE PARE-CHOC	STD	26.10	STD	53.75
TOTAL	\$6 118.00	\$7 137.50	\$6 130.00	\$7 624.15

*Le prix de base suggéré par le manufacturier peut être obtenu de sources officielles. Les taxes locales et les frais de transport ne sont pas inclus. Les concessionnaires peuvent offrir des prix inférieurs.

**L'ensemble de décoration extérieure est offert à frais supplémentaires. Certains accessoires illustrés peuvent être offerts en option à frais supplémentaires.



VENTE OU LOCATION

HÂTEZ-VOUS! PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE RABAIS ALLANT JUSQU'À \$300 CHEZ LES CONCESSIONNAIRES PARTICIPANTS! OUI, DES RABAIS ALLANT JUSQU'À \$300!

Pétrole: le robinet resterait ouvert

(D'après PC) — Le Globe and Mail raconte dans un article publié en première page aujourd'hui que l'interruption ou la réduction de la production de pétrole en Alberta est peu probable dans l'immédiat en dépit de la rupture des pourparlers fédéral-provincial de la semaine dernière.

Selon le journal, et comme cela a déjà été prévu, il est plus vraisem-

blable que l'Alberta décide de majorer le prix du baril de pétrole de \$1 ou \$2 à partir du 1er août et plus tard cet été une augmentation équivalente pour le gaz naturel.

Les membres du gouvernement doivent se rencontrer cette semaine pour évaluer la situation mais, selon le Globe and Mail un ralentissement de la production albertaine "ne pourrait probablement pas avoir lieu

avant que la province ne connaisse la réaction du gouvernement fédéral à l'imposition unilatérale d'un prix de base".

L'échec des libéraux

Selon le leader de l'opposition conservatrice aux Communes, M. Joe Clark, c'est l'obstination du gouvernement libéral qui est responsable de l'échec des négociations sur le prix du pétrole avec l'Alberta.

Lors d'une conférence de presse tenue à Kelowna, en Colombie-Britannique, M. Clark a déclaré que l'approche gouvernementale était erronée à plusieurs égards.

Il estime que les libéraux n'ont pas donné la priorité voulue à la politique énergétique, n'ont pas établi de lien constant avec les autres parties intéressées, et n'ont pas accordé l'attention nécessaire au maintien des sources d'énergie.

Le Parlement convoqué

Par ailleurs, le président du Parti progressiste-conservateur, M. Bob Coates, s'est dit inquiet hier de la possibilité que le premier ministre Pierre Trudeau convoque le Parlement pour chercher une solution à l'établissement d'un prix pour le pétrole.

Il craint que le Parlement, s'il est rappelé, se trouve à être "l'arbitre d'une impasse fédérale-provinciale".

"Je ne sais pas vraiment, poursuit M. Coates, ce qu'un rappel des députés peut faire à moins que le premier ministre croit pouvoir faire chanter les provinces au lieu de rechercher un compromis à la satisfaction de tous."

Séparatisme

Sur un autre plan, un des partisans de la séparation de l'Ouest canadien, M. Doug Christie, croit que le premier ministre albertain, M. Peter Lougheed, pourrait être le leader recherché.

"Si Lougheed se décide, je lui dis que je commence immédiatement une campagne en sa faveur", a dit M. Christie, un avocat de Victoria.



Les policiers ont employé la force pour disperser les manifestants.

Le NPD critique la faiblesse des conservateurs

OTTAWA (d'après CP et UPC) — Le Parti conservateur s'est complètement effondré lors du débat sur le gazoduc de l'Alberta et le NPD a joué le rôle d'opposition officielle, a soutenu hier le chef néo-démocrate Ed Broadbent.

"Je pense que l'Opposition officielle a failli à sa tâche et je pense que nous avons fait le travail que doit faire un parti d'opposition, a-t-il dit au cours d'une entrevue radiophonique en fin de semaine.

Le NPD a retardé de deux jours l'ajournement des travaux des Communes afin de débattre la décision du gouvernement fédéral d'autoriser la construction du tronçon canadien du gazoduc de l'Alaska.

M. Broadbent a admis qu'il y avait peu de chances pour que le gouvernement change d'idée, mais, a-t-il dit, c'était le devoir du NPD de porter à l'attention du public ce qu'il croit être une façon détournée d'exporter du gaz naturel aux Etats-Unis.

"Notre vrai rôle dans une démocratie parlementaire est de faire connaître au public les points de vue différents afin de souligner qu'est-ce

qui ne va pas dans l'attitude du gouvernement. C'est un aspect fondamental de la démocratie", a ajouté M. Broadbent.

Après l'ajournement des travaux aux Communes, le critique du NPD en matière d'énergie, M. Ian Waddell, a fait connaître son intention de contester devant les tribunaux la légalité de la décision du cabinet fédéral.

M. Broadbent, qui a donné son approbation à la démarche entreprise par Ian Waddell en son nom personnel, a dit que les métallurgistes du Canada ont appuyé sa tentative de retarder la construction du gazoduc afin d'obtenir des garanties suffisantes que les Américains termineront la construction du projet.

Il s'est dit heureux de constater que les travailleurs croient eux aussi que le projet dans son ensemble implique 10 fois plus de nouveaux emplois et qu'il vaut mieux s'assurer qu'il sera complété plutôt que d'exporter du gaz naturel aux Etats-Unis sans savoir si le Canada pourra en acheter de l'Alaska.

Des Indiens albertains protestent contre le CP

CARDSTON, Alberta (PC) — Une dispute longtemps contenue a failli se terminer dans la violence samedi soir après que des policiers de la Gendarmerie royale eurent mis fin à une manifestation d'Indiens Blood.

Ces derniers, au nombre de 200 à 300, bloquaient l'accès de certains commerces de Cardston, localité albertaine, afin de protester contre l'arrestation, plus tôt dans la journée, de 30 membres de leur tribu.

C'est essentiellement à l'aide de

chiens que les Indiens ont été dispersés et un manifestant a dû être hospitalisé souffrant de morsures, alors qu'un autre devait avoir le bras cassé au cours de la bousculade.

Alors que les Indiens campaient encore au nord de la ville hier avant de regagner calmement leur réserve, leur porte-parole Lucille Cotton ne cachait pas sa colère: "Ils ont deux énormes chiens monstrueux et ils les ont lâchés sur nous", devait-elle déclarer.

"Ils nous menaçaient toute la

nuit. Il y avait de nombreux adolescents qui avaient peur. Ils nous pointaient des armes, alors que nous n'en avions pas. Ils étaient munis de gilets pare-balles", a-t-elle encore souligné.

En bloquant l'accès à sept commerces, les Indiens Blood voulaient ainsi protester contre le fait que le Canadien Pacifique avait autorisé leur construction sur des terres qui, soutiennent-ils, appartiennent à leur tribu.

Cet été,
LE SOLEIL
vous invite
à visiter le

QUÉBEC À LA CARTE

LE LAC ST-JEAN

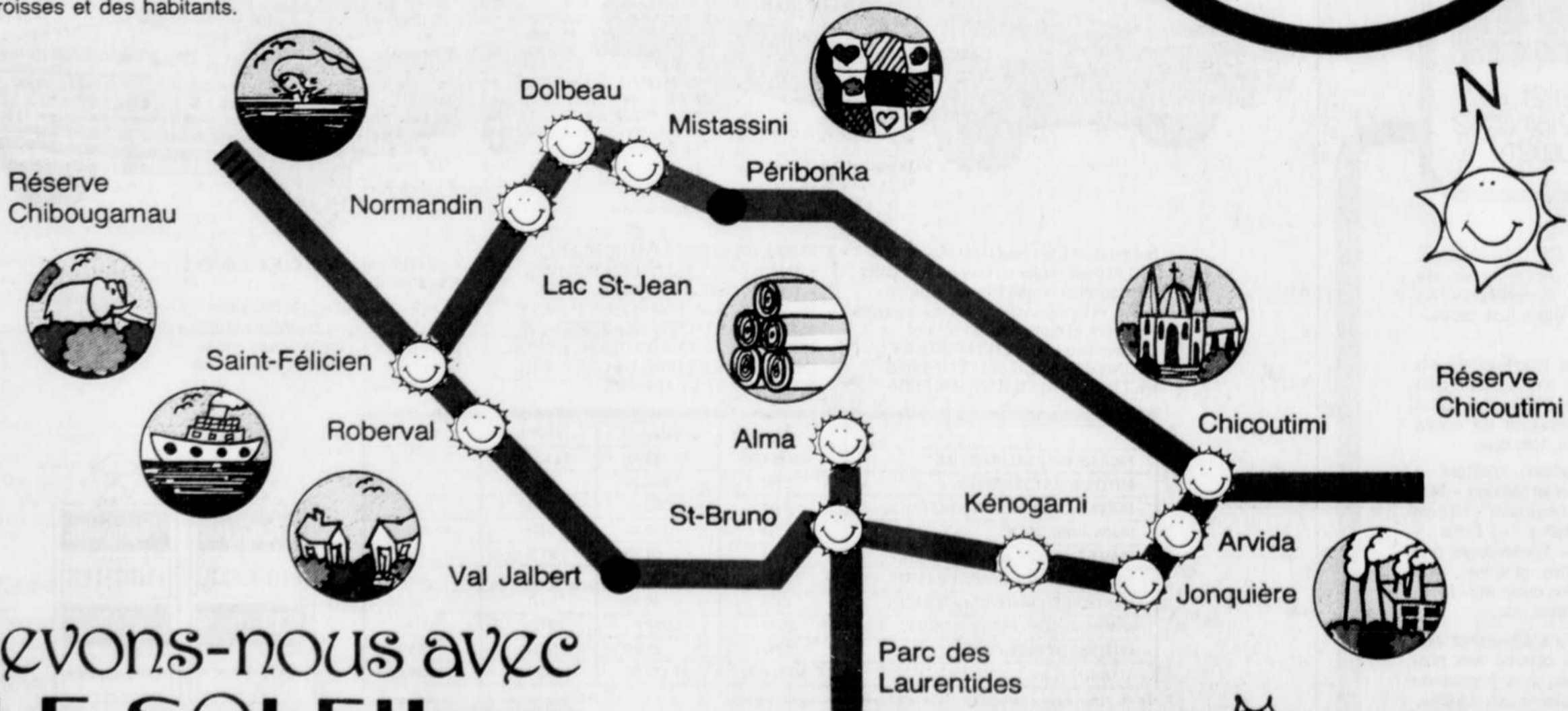
...faites le tour des musées, nombreux et variés: de Maria Chapdelaine à la Faune québécoise, sans oublier celui de l'Automobile!

...tour à tour anciennes et modernes, les églises racontent l'histoire des paroisses et des habitants.

...tout autour du Lac: Val-Jalbert le village-fantôme, Saint-Félicien et son jardin zoologique, le monastère des Trappistes à Mistassini ou encore, le camp musical de Métabetchouan.

...aux alentours, visitez la réserve de Chibougamau,

faites la traversée des villages forestiers et agricoles de Normandin et Albanel, pêchez à la réserve de Chicoutimi, etc...



levons-nous avec
LE SOLEIL
pour visiter le Québec

Vos points de repère pour acheter Le Soleil de place en place.